QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11975 – VENDREDI 29 JUILLET 1983

La réforme de la politique agricole commune

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 8,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Haine raciale à Sri-Lanka

Moins d'un an après sa réélection, le président de Sri-Lanka, M. Jayewardene, se trouve aux prises avec la crise la plus grave qu'ait connue son pays depuis l'insurrection gauchiste de 1971. Les affrontements qui avaient éclaté entre forces de l'ordre et nationalistes tamouls au nord de l'île se sont étendus à la capitale, Colombo, dont le centre a été mis à feu et à sang, et la haine raciale risque de s'emparer de tout le pays.

Les rivalités entre les Tamouls, venus du Nord et les Cinghalais sont séculaires. Elles se sont aggravées depuis l'arrivée, au siècle dernier, d'une main-d'œuvre importée de l'Inde par les colonisateurs britanniques pour travailler dans les plantations de thé. Une partie de celle-ci, qui n'a toujours pas obtenu la nationalité sri-lankaise, se trouve dans une situation difficile. L'assimilation de la communauté tamoule – plus de 20 % de la population – paraît impossible, en raison d'oppositions ethniques, culturelles et surtout religieuses, les Tamouls étant hindouistes et les Cinghalais bouddhistes.

Le problème se pose depuis l'indépendance, mais aucun des gouvernements qui se sont succédé au pouvoir à Colombo n'a été capable de le résoudre. Il faut sans doute y voir un manque de détermination, mais aussi et surtout la peur de la violence potentielle du nationalisme cinghalais. Le gouvernement conservateur de M. Jayewardene est certainement celui qui a tenté les plus grands efforts en direction des Tamouls. Mais c'était trop peu, et trop tard.

Trop tard parce que, au fil des ans, les revendications tamoules se sont radicalisées. Les « tigres », partisans de la violence, voient croître leur audience, alors que les nationalistes du Front uni de libération tamoule (FULT), qui participent à la vie parlementaire et qui veulent obtenir par la voie politique la création d'un Etat séparé, l'Eelam, semblent en perte de vitesse.

Trop peu parce que, en même temps que le gouvernement central faisait des concessions aux Tamouls, la répression s'est durcie et les « bavures » se sont multipliées. Le nord du pays, en majorité tamoul, est quadrillé par l'armée et la police, dont les Tamouls dénoncent les méthodes expéditives.

Certains officiers ne s'en plaignent pas moins d'avoir à se battre « avec une main liée derrière le dos par les politiques ». Consciente de sa force, et de son rôle croissant dans le maintien de l'unité nationale, l'armée pourrait être tentée de renforcer son pouvoir au sein de l'Etat. D'autant que le président Jayewardene est âgé de soixante-seize ans et que sa succession est désormais ouverte, quand bien même il serait en bonne santé.

Les émeutes qui se poursuivent représentent un coup très dur pour « J.R. », ainsi que l'appellent ses compatriotes. Sa politique de développement, fondée sur le tourisme et l'appel aux investissements étrangers, est remise en cause. Il faudra du temps pour rendre à Sri-Lanka son image de havre de paix pour les vacanciers et les hommes d'affaires. Le gouvernement, qui a trop attendu pour intervenir avec détermination, devra auparavant faire la preuve qu'il est capable de rétablir la paix civile.

LIRE PAGE 6

Tentatives de négociation en Amérique centrale

Alors que Washington n'exclut pas une intervention militaire la conférence de Panama apparaît comme la rencontre de la dernière chance

Une course contre la montre est engagée en Amérique centrale pour éviter une généralisation des affrontements armés, qui pourrait provoquer une grave crise mondiale. Les efforts se multiplient pour dégager les bases d'une éventuelle négociation entre toutes les parties intéressées alors que les Etats-Unis mettent en place une *task force* qui pourrait organiser un blocus aéro-naval du Nicaragua et participer éventuellement à des opérations militaires dans l'isthme centre-américain.

Deux hypothèses que M. Reagan n'a pas exclues lors de sa conférence de presse mardi soir à Washington. Mme Jeanne Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a renforcé mercredi la thèse de ceux qui estiment que Washington a une préférence marquée pour l'option « militaire » en Amérique centrale, en déclarant que l'envoi d'une importante flotte de guerre au large des côtes du Salvador et du Nicaragua était en fait une *« réponse au défi soviéto-cubain »* et non pas une simple *« opération de routine »* comme l'a indiqué M. Reagan.

Dans cette complexe partie de poker, toutes les voix comptent. Et d'abord celles des pays membres du groupe de Contadora qui préparent une rencontre de neuf ministres des affaires étrangères (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie, Nicaragua, Honduras, El Salvador, Guatémala, Costa-Rica) qui doit avoir lieu à Panama du 28 au 30 juillet. Les présidents colombien et panaméen, Belisario Betancur et Ricardo de la Espriella, ont, depuis quarante-huit heures, déployé une intense activité pour préparer ce qui apparaît comme la conférence de la dernière chance. Ils ont rencontré les dirigeants du Salvador, du Guatemala et du Honduras et ont lancé, depuis Tegucigalpa, un appel pressant *« pour éviter la violence en Amérique centrale »*. Ils ont aussi rencontré à San-Salvador M. Richard Stone, envoyé spécial de M. Reagan, à qui ils ont remis un message des dirigeants du front Farabundo Marti de libération nationale. Un contact, au moins indirect, est donc maintenant établi entre les États-Unis et les chefs de l'opposition armée salvadorienne.

M. N.

(Lire la suite page 6.)

La France souhaite la reconnaissance par l'ONU du génocide arménien de 1915

Pour empêcher le développement du terrorisme après les attentats d'Orly et de Lisbonne Paris voudrait faire aboutir les discussions internationales en cours depuis douze ans

Après Paris, Lisbonne, le terrorisme arménien continue de sévir en Europe, et notamment en France. Pourquoi la France ? La question est posée par les autorités gouvernementales, et notamment par le ministre de l'intérieur. Car pourquoi cet acharnement sur un pays qui, parmi les nations occidentales, est sans doute actuellement l'allié le plus sûr, le plus constant, de la communauté arménienne dans son combat pour l'Histoire ?

Ici, en effet, le passé conditionne le présent : l'identité est affaire de mémoire, celle-là même que le pouvoir turc dénie aux Arméniens, celle du génocide du 24 avril 1915, de son cortège de déportations, massacres et pillages. Or c'est la complicité internationale dans le silence sur l'Histoire, illustrée par ce traité de Lausanne du 24 juillet 1923 où les alliés occidentaux sacrifièrent les droits du peuple arménien, qui nourrit en grande part les dérives folles et criminelles des soldats perdus de l'ASALA. Car le plus ou moins grand degré de manipulation de ce terrorisme, empêtré dans le théâtre proche-oriental, utilisé aussi sans doute à d'autres fins, pour d'autres causes, ne saurait faire oublier ce point de départ qui est de la responsabilité internationale : la reconnaissance par les nations d'un génocide, et par là-même, de persécutions pratiquement millénaires, poursuivies encore de nos jours, en Iran notamment. Reconnaissance du passé qui est la légitimité d'un peuple.

M. Gaston Defferre, qui sait d'expérience que le terrorisme se combat par des réponses politiques et diplomatiques parallèles aux ripostes répressives, y a insisté à plusieurs reprises : qui mieux que la France a compris et assumé cette exigence ? Sur les principes, dès avant le 10 mai 1981, par une action internationale discrète depuis.

En 1979, s'exprimant devant la commission des droits de l'homme des Nations unies, le professeur Jean-Claude Soyer, délégué français, déclare : *« Les atrocités perpétrées contre les Arméniens en 1915 ont été dénoncées dans plusieurs rapports envoyés par l'ambassadeur de France en Turquie à l'époque. (...) Quant à l'histoire du peuple arménien, les faits sont là, et nul n'a le pouvoir de les modifier ou de les biffer. »*

Depuis l'élection de M. Mitterrand, cette reconnaissence du génocide s'est renforcée. Le terme même est désormais utilisé dans les documents officiels pour qualifier le massacre de 1915. De nombreuses réponses gouvernementales à des questions parlementaires en témoignent. Le 13 juillet 1981 : *« Le gouvernement déplore la position des autorités turques actuelles, qui persistent à considérer les événements de 1915 non comme un génocide visant à exterminer les populations arméniennes d'Anatolie orientale, mais comme la répression d'une révolte concomitante à l'offensive de l'armée russe. »* Le 26 octobre 1981 : *« Les Arméniens vivant dans l'Empire ottoman ont été les victimes d'un génocide, les faits sont les faits, et il n'est au pouvoir de quiconque soit de les modifier, soit de les faire oublier. »* Le 21 avril 1982 : *« Premièrement, la France considère que les Arméniens vivant dans l'Empire ottoman ont été victimes d'un génocide. Deuxièmement, cette position a été exprimée à plusieurs reprises aux autorités turques. »*

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 3.)

Cinq jours en haute couture

Un pari sur Paris

par EDMONDE CHARLES-ROUX

LIRE PAGE 10

Un statut privilégié pour la montagne

Des pouvoirs et des crédits

La France aura désormais une politique d'ensemble de la montagne. Ainsi en a décidé le comité interministériel consacré à l'aménagement du territoire, qui s'est réuni mercredi 27 juillet à l'hôtel Matignon.

Une quinzaine de ministres étaient réunis autour de M. Pierre Mauroy et ont approuvé un important rapport que le gouvernement avait demandé à M. Louis Besson, député socialiste de Savoie, sur « le développement et la protection de la montagne ». Ce texte, très élaboré, dont les propositions sont rédigées sous forme d'articles de loi, était attendu depuis dix ans par les montagnards. Il est d'autant plus opportun que les conflits sont nombreux entre les aménageurs à tout va et les protecteurs de tout crin, et qu'avec la décentralisation ils risquent de se multiplier entre l'État et les collectivités locales. L'affaire du massif du Mont-Blanc, que raconte notre correspondant à Grenoble, en témoigne.

Après une nouvelle rédaction par les différents ministères concernés, le projet de loi devrait être adopté en septembre par le conseil des ministres, puis discuté et voté par l'Assemblée nationale lors de sa session de printemps 1984.

(Lire page 22 les articles de MARC AMBROISE-RENDU et de CLAUDE FRANCILLON.)

AU JOUR LE JOUR

Cause

Bruxelles, Orly, Lisbonne : à coups de meurtres, d'attentats aveugles, d'opérations-suicides, des fanatiques arméniens jettent, en même temps que leurs bombes, le discrédit sur une cause pour laquelle l'opinion avait des sympathies.

Il faudra qu'on nous explique un jour en quoi peut être excusable le fait de répandre, en 1983, la terreur en Europe de l'Ouest, pour un génocide commis en Orient, par les Turcs, en 1915.

Des morts contre des morts, jusqu'à la fin des temps ? Nous avons peur de ne jamais comprendre.

BRUNO FRAPPAT.

Du silence des idées

Si le débat idéologique s'appauvrit comme le déplorait Max Gallo dans « le Monde » c'est peut-être parce que la pensée française n'a plus de maîtres

par MARC RIGLET (*)

D'où vient cette étrange et désagréable impression que, ces dix dernières années, la production intellectuelle en France, paraît s'être tarie ? (1). Bien sûr, il y a la crise. Une crise, dit-on, générale, dont celle de la culture serait à la fois un signe et une conséquence de son substrat économique et social. Et il est vrai qu'il y a bien des manifestations quantitatives à quoi l'on peut juger de la détérioration des marchés des produits culturels. Ainsi, la production d'un certain type de livres savants aura sûrement été affectée par la réduction des budgets des bibliothèques universitaires depuis dix ans. De même la substitution d'un magasin de vêtements à telle ou telle librairie du quartier Latin n'aura sans doute pas contribué à rendre plus facile l'accès à la littérature difficile.

Plus largement, la logique ordinaire nous invite à admettre qu'à un relatif appauvrissement de la société doit correspondre un affaiblissement de la production et de la consommation culturelle.

Pourtant, si l'on songe que, des sociétés les plus déshéritées ou les plus affaiblies, peuvent sortir de grands savoirs et de multiples splendeurs et, qu'à l'inverse, il est des sociétés florissantes et rassasiées qui sont des déserts culturels, on subodore qu'il y a, sans doute, également, et peut-être premièrement, des raisons proprement culturelles à l'essor ou au contraire au déclin de la création culturelle.

Si l'on s'en tient au domaine de la formation et de la circulation des « idées », c'est-à-dire, en termes académiques, des produits du travail philosophique, sociologique, historique, ethnologique..., bref des productions dans l'ordre des sciences humaines, on a bien le sentiment que la dernière décennie n'a pas été particulièrement féconde. Et si l'on constate que, dans le même temps, les grandes configurations idéologiques « classiques » (marxisme, libéralisme) ont été ébranlées par des critiques aussi dévastatrices que courtes, on peut se demander si, paradoxalement, dans nos sociétés de libre circulation des idées, la domination ou la prédominance de certaines d'entres elles n'est pas nécessaire à l'éclosion des autres, assurant ainsi, dans la confrontation inégalitaire, une dynamique à l'intérieur du champ culturel.

De même qu'il faut, sans doute, l'hégémonie d'une configuration idéologique sur le champ intellectuel pour le fertiliser, de même est-il nécessaire qu'à l'intérieur des camps intellectuels il y ait d'indiscutables dominations individuelles. Autrement dit, pour que les idées naissent, vivent et soient des principes actifs, il faut que les producteurs des plus importantes d'entre elles soient des maîtres. Car les maîtres font des disciples et, ensemble, ils fondent des écoles.

(Lire la suite page 8.)

(*) Chef de la rubrique politique à la rédaction de France-Culture, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) *Cf.* le point de vue de M. Max Gallo : « Les intellectuels, la politique et la modernité » (*le Monde* du 26 juillet) et l'enquête de Philippe Boggio : « Le silence des intellectuels de gauche » (*le Monde* des 27 et 28 juillet).

Téléfrance-U.S.A. menacée

Quand la « vitrine française » aux États-Unis n'a plus assez d'argent

De notre correspondante

New-York. – Téléfrance-U.S.A., le programme de télévision en français qui est diffusé par satellite à travers tous les États-Unis, fermera boutique à la fin de septembre si rien n'est fait pour sauver ses finances.

La nouvelle a été accueillie avec étonnement et consternation dans les milieux de la télévision américaine, où l'on comprend mal comment un programme, en principe « soutenu » par le gouvernement français, reçu par sept millions et demi de foyers et regardé par quelque sept cent mille personnes, doit être abandonné, alors même que la France s'est lancée dans une nouvelle politique culturelle qu'elle veut dynamique et diversifiée. Les divergences de vues qui existeraient entre les deux sociétés françaises qui financent la station – Gaumont et la Sofirad – paraissent ésotériques aux observateurs américains. Ils sont d'autant plus surpris que, depuis deux ans, Téléfrance-U.S.A. diffuse des programmes beaucoup plus ambitieux qui ont fait passer l'écoute de 1,5% à 5,5%. Parmi les émissions récentes à succès, il y a eu « Zola et l'Affaire Dreyfus », d'Armand Lanoux ; « l'Affaire Rosenberg », « Marie-Antoinette », de Jean Cosmos ; *Fantomas*, de Chabrol, et surtout « Voyage imaginaire », de Malraux, par Jean-Marie Drot, qualifié par *Video Review*, de *« série la plus civilisée que la télévision nous ait jamais présentée, à côté de laquelle « Civilisation », de Kenneth Clark, fait figure de banal cours d'histoire de l'art »*.

Les festivals de cinéma (Jeanne Moreau, Simone Signoret, Louis Malle, François Truffaut, Marcel L'Herbier) attirent un public d'amateurs au moment où les cinéphiles américains sont de moins en moins gâtés par les grandes chaînes de télévision et les stations par câble, de plus en plus nourries de « ringards ».

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

L'Andorre dans l'impasse institutionnelle

par JAUME BARTUMEU CASSAN (*)

L'ANDORRE, petit pays prospère dans une Europe en crise, est allée trois fois aux urnes en six ans pour se prononcer sur différentes propositions de réforme institutionnelle. En 1977 et 1978, il s'agissait de consultations populaires sur la délimitation des compétences entre le Conseil général des Vallées et les coprinces, ainsi que sur la création d'un gouvernement exécutif. Les deux coprinces souverains — l'évêque d'Urgel et le président de la République française — ont vaguement entendu la voix de leurs sujets en édictant le 15 janvier 1981 un texte réglant le processus de réforme des institutions. Ce texte, tout en instituant le gouvernement exécutif que les Andorrans appelaient de leurs vœux, est resté très en deçà des aspirations populaires.

Le 28 mai 1982, en application des dispositions des coprinces, les Andorrans ont été appelés une troisième fois à se prononcer sur le système électoral. Une très large majorité — *plus de 65 % des voix* — a clairement exprimé la volonté de fonder le système électoral sur la représentation proportionnelle. C'était il y a un an. Dans cinq mois, l'Andorre doit renouveler ses sept conseils municipaux.

Tout un réseau s'est mis en place

On ne sait toujours pas si les coprinces vont adopter une nouvelle loi électorale qui, en introduisant la proportionnelle, permettra la construction d'une démocratie incorporant les secteurs marginalisés, ou bien si l'immobilisme l'emportera et si le système majoritaire sera maintenu.

Voici plus de vingt ans que, en fait, le pouvoir est détenu par une certaine catégorie de la société andorrane. Tout un réseau de relations, d'influences, de jeux économiques, financiers ou politiques, s'est mis en place. Il n'est plus possible de réussir une entreprise commerciale, un *investissement collectif ou une opération* quelconque pouvant porter atteinte à la caste au pouvoir sans que ce réseau soit d'accord. Il s'ensuit une dégradation de certaines valeurs morales pour la seule raison que tout est ramené à des chiffres, à des calculs, à de l'argent et à des ambitions inavouées sinon parfois inavouables.

La majorité, qui soutient depuis janvier 1982, par ses votes au Conseil général des Vallées, le premier gouvernement de l'Andorre, traîne les pieds et fait tout pour ralentir le transfert des compétences vers l'exécutif. Le gouvernement que préside M. Oscar Ribas Reig apparaît ainsi de plus en plus comme le continuateur tout désigné d'une politique qui consiste à ne pas avoir de politique, à gérer l'inconnu dont il n'est pas familier, à organiser indéfiniment l'angoisse qui paralyse ce pays et l'anesthésie qui la lui fait aussitôt oublier.

Les coprinces, pour leur part, n'ont pas encore montré si, en réalité, ils veulent avancer dans la voie qui permettrait aux Andorrans de devenir citoyens d'un Etat de droit. Ce qui semble leur manquer, c'est l'imagination institutionnelle nécessaire à rendre leur vitalité aux règles d'un jeu politique figé dans l'archaïsme.

consultations populaires de 1977, 1978 et 1982 ont montré combien le désir de changement, d'équilibre entre développement économique et justice sociale, était ressenti par les Andorrans. Depuis un an, la balle est dans le camp des coprinces. Or *nous attendons toujours. Plus* exactement, nous nous demandons s'il y a encore lieu d'attendre quelque chose.

Les meilleurs esprits souhaitent que l'Andorre franchisse un double handicap : celui qu'imposent les contraintes croissantes d'une économie monocommerciale en déclin et l'archaïsme d'un système institutionnel particulièrement discriminatoire à l'égard de l'opposition. Mais il existe des freins puissants, des blocages soigneusement entretenus. Le moment est donc venu de dire clairement quel doit être l'avenir de l'Andorre. Rien, heureusement, n'est encore joué, et de nouvelles propositions peuvent sortir l'Andorre de l'ornière institutionnelle dans laquelle elle s'enlise.

Depuis 1977, beaucoup parmi *nous avaient parié* que les Andorrans pouvaient devenir un peuple majeur, qui n'aurait plus besoin d'être tenu en laisse par les caciques. Le pari ne finira-t-il pas un jour par être gagné ? Ce serait l'honneur des coprinces de prêter une attention suffisante à cette revendication désormais inéluctable.

(*) Avocat, membre du parti démocrate andorran.

LU

« VICTOR SCHOELCHER », DE JANINE ALEXANDRE-DEBRAY

Abolitionniste, féministe et philanthrope

DEUX ans après que le président de la République a associé dans un même hommage Jean Moulin, Jean Jaurès et Victor Schoelcher, en déposant au Panthéon, le 21 mai 1981, une rose rouge sur leurs tombes, Janine Alexandre-Debray, auteur d'un ouvrage sur Haendel — dont Schoelcher publia une biographie en 1857, — consacre un volumineux ouvrage à *un héros méconnu de la geste* coloniale française.

Publiciste et homme politique d'origine alsacienne, né l'année où *Napoléon se faisait couronner* empereur, Victor Schoelcher fut un homme viscéralement libéral. Maçon, membre de la loge Les amis de la vérité, c'est pendant un voyage qu'il fit aux Antilles et en Amérique en 1829 que, indigné par la situation misérable réservée aux esclaves, il résolut de *se consacrer à leur émancipation.*

Fondateur de plusieurs journaux, dont *la Revue républicaine*, il multiplia les écrits contre les *esclavagistes et ne cessa de dé*noncer les effets néfastes de la servitude. Ses voyages outre-mer, notamment au Sénégal et en Gambie en 1847, et son bref passage au sous-secrétariat à la marine après la révolution de 1848 lui donnèrent l'autorité nécessaire pour mener à bien ce qui *avait été l'objectif de toute la* première partie de sa vie : l'abolition de l'esclavage.

Bien qu'ignoré du grand public *français, Victor Schoelcher* est cependant passé à la postérité pour son combat couronné de succès en faveur de l'abolitionnisme.

Le champion de toutes les libertés

Janine Alexandre-Debray n'a laissé dans l'ombre aucun aspect de la vie de cet homme. Elle le suit depuis l'installation de sa famille de commerçants porcelainiers dans le quartier de la rue de la Grange-Batelière jusqu'à sa mort en décembre 1893, doyen d'âge du Sénat, où il siégea comme représentant de la Guadeloupe et de la Martinique, puis comme élu de la capitale.

Visiblement ce que l'auteur a aimé en Victor Schoelcher, c'est le champion de toutes les libertés, *y compris l'adepte du féminisme*, le socialiste utopiste, le philanthrope résolu à améliorer les conditions de vie de tous ses contemporains, et non point seulement celles des Nègres. Certes, celui qui proclamait fièrement *« nulle terre française ne peut plus porter d'esclave »* a sans doute plus fait pour ces derniers que pour d'autres. Mais son combat abolitionniste doit d'autant moins être considéré isolément qu'il prend sa véritable dimension dans le cadre plus vaste de la vie d'un athée que sa générosité et son ouverture aux autres apparentent à certains grands mystiques.

Ami intime de Victor Hugo, contraint durant dix-huit ans à l'exil en Belgique puis en Grande-Bretagne après le coup d'État du 2 décembre 1851, Schoelcher avait inspiré le décret du 12 mars 1848 supprimant la peine du fouet dans la marine. Il consacra *une importante partie de son ac*tivité parlementaire à tenter de faire mettre hors la loi la peine de mort. C'est sous sa pression que les compagnies de chemin de fer furent obligées de fournir des wagons couverts à leurs passagers de troisième classe.

Il se préoccupa également du *sort des enfants abandonnés, de* celui des détenus dans les établissements pénitentiaires. Bref, il donna l'exemple exceptionnel d'un homme désintéressé consacrant sa vie à l'humanité et à la liberté.

Auteur fécond, il rédigea de nombreux ouvrages, dont une vie de *Toussaint-Louverture, paru* l'année du centenaire de la Révolution française, réédité il y a quelques mois à Paris (1). Pour avoir toujours fui les honneurs, pour avoir légué à ses contemporains ses collections personnelles, il s'éteignit dans la gêne avant de sombrer dans l'oubli à peu près total d'où cette biographie devrait aujourd'hui le tirer. Ce serait justice.

PHILIPPE DECRAENE.

★ Librairie académique Perrin, 360 pages, 90 F.

(1) Aux éditions Karthala, 22, boulevard Arago, Paris 14e.

Témoignage

Être communiste en France

Etre communiste en France, c'est sans cesse être jugé, non sur ses actes mais sur les actes d'autrui. Quand on me parle d'Afghanistan, de Pologne, de Nicaragua, la seule chose que je pense faire, c'est agir en France pour la démocratie, le débat, l'autogestion.

Etre communiste en France, c'est ne pouvoir rien dire, rien faire sans que l'on doute de vous, vous accuse de quelque malveillance... et le plus étrange, c'est que c'est cette attitude qu'on nous reproche dans nos relations avec les autres. Mais j'espérais un peu plus d'originalité dans la critique que celle qui consiste à dénigrer systématiquement celui à qui on reproche de ne pas être comme tout le monde.

Actuellement, quand j'entends les commentaires portant sur les communistes, ça me fait penser au slogan du type : « Plutôt Hitler que le Front populaire ! », ça me fait penser aux U.S.A., « qui combattent le péril rouge au Vietnam au nom de la liberté ». Quand on voit la conception de la liberté en œuvre au Salvador, je m'interroge.

Je me rends compte aussi que, en tant que communiste, j'aurai toujours droit à un regard condescendant, ou à la haine.

Pourquoi nous accuser d'ostracisme et nous reprocher de participer à la vie démocratique et sociale ? Ce qui ferait plaisir à la minorité agissante, c'est que le P.C.F. disparaisse. Bien sûr, mais, par contre, nous, nous sommes convaincus que nous représentons une dimension importante, cette diversité sociale sans laquelle rien n'éclôt.

Un ou une communiste, ça vibre, ce n'est ni un pantin de bois ni un génie tombé du ciel, c'est un homme ou une femme comme vous, mais qui a fait un choix différent du vôtre et qui essaye de l'expliquer, de mieux le comprendre et de le faire partager. Et rien ne nous autorise à douter de cet engagement, rien ne vous autorise, messieurs de la presse, à faire des sous-entendus sur notre indépendance. Vous qui êtes si chatouilleux dès qu'on touche à votre indépendance, à votre sécurité, vous devriez respecter ceux qui sont différents et pourtant si semblables à vous.

Nous sommes des rouges, mais nous avons laissé soixante-quinze mille des nôtres contre le nazisme ; nous sommes des rouges, mais nos actes prouvent que pour la France notre combat a toujours été pour la démocratie, de Charenton à aujourd'hui ! Alors, notre indépendance à l'égard de l'étranger, on peut en discuter, pour comprendre l'histoire et agir au présent, mais non en douter.

BERNARD PARANGUE (*Lyon*).

LETTRES AU Monde

Adam Michnik et le Chili

De la prison centrale de Varsovie, où il est détenu depuis l'instauration de l'état de guerre en Pologne le 13 décembre 1981, l'historien Adam Michnik nous a fait parvenir le message suivant :

« Devant le procès des ouvriers et des étudiants chiliens jugés pour avoir participé à la « journée de protestation nationale » contre la dictature militaire, je joins ma voix à celles de tous les amis de la liberté au Chili et exprime aux prisonniers politiques de ce pays mon admiration et ma solidarité. »

La table à thé de Sidi-Bel-Abbès

Pied-noir bon teint (quatre grands-parents, huit bisaïeuls, trois trisaïeuls, deux quadrisaïeuls morts et enterrés en Algérie, sans compter une multitude d'oncles et de cousins), je puis me permettre sans indécence de répondre à l'article de Léo Palacio (*le Monde* du 8 juillet) sur les cimetières d'Algérie et *certains projets de ramassage des* restes. Ce que je souhaite, c'est qu'on fiche la paix, non pas à ces morts — la paix, ils l'ont depuis longtemps ; le premier d'entre eux depuis cent trente-cinq ans, — mais à leurs os, s'il en reste. Tous ont eu droit au bois blanc en pleine terre, alors vous pensez ! Ils n'étaient pas riches mes anciens, et s'ils étaient fiers, ils n'étaient pas vains.

Pour ma part, apprendre qu'une plaque tombale devient table à thé ne me scandalise pas ; cela ne me réjouit pas non plus. *Je constate le* tranquille ou turbulent déroulement de la vie que n'enraye jamais la mort. D'ailleurs plus on a voulu artificiellement prolonger l'existence *par le tombeau, faute de pouvoir* mieux défendre la vie, plus on a excité l'ardeur des déprédateurs. Juste retour des choses, ce ne sont pas les tombes les plus humbles qui sont le *plus profanées. Les déprédateurs au*torisés que sont les archéologues le savent bien qui trouvent plus de tombeaux déjà visités que de tombeaux vierges.

L'abbé Bargès, alors professeur d'hébreu en Sorbonne, visita Tlemcen en 1846. Protégé, comme il le raconte, par *« deux Kouloughlis armés jusqu'aux dents »*, il prospecta, dans le faubourg d'Agadir, le site de l'antique Pomaria, à la recherche d'inscriptions latines, funéraires pour la plupart. Il en trouva *quelques-unes, en particulier* celles encastrées dans le mur du joli minaret vieux de huit siècles qui domine les décombres — et il se félicite ingénument que le maçon ait laissé visibles les inscriptions latines sans imaginer qu'il ne voit justement pas celles qui ont été placées autrement, — mais reste déçu d'en trouver si *peu. On lui dit alors qu'on peut en* voir en grand nombre dans le cimetière juif, de l'autre côté de la ville, transportées là-bas et réutilisées comme pierres tombales, texte hébraïque sur la face, latin au revers. Il s'y rend donc, un autre jour, mais ne trouve rien. Un vieux juif qui était là l'interroge sur ce qu'il cherche et, sans un mot, lui montre du doigt, un peu en contrebas, sur la route qui conduit à Hennaya et la mer, le pont de pierre que vient de construire le génie militaire.

Qui sait ce que deviendra la table à thé de Sidi-Bel-Abbès ?

GUY COUVERT (*Annecy*).

La France malade ?

Je reviens d'un voyage long d'une année qui m'a permis de côtoyer de nombreux pays. Mon budget étant des plus étriqués, je dus vivre parmi des gens peu favorisés. J'ai vu de près le dérèglement nutritionnel aux États-Unis, la crise de l'emploi au Canada, l'effrayante phobie du travail au Japon, le royaume de la corruption en Thaïlande, l'extrême pauvreté qui sévit à l'état endémique en Inde, l'équilibre fragile des libertés en *Chine*, et *découvert* le Moyen Age sur les chemins népalais. De temps à autre il m'arrivait de croiser des compatriotes qui, larmoyants, me racontaient une France qui de jour en jour s'effritait.

Je rentre donc avec toutes ces images dans la tête et je retrouve la France et surtout les Français... *« Y'en a marre ! Ça va mal ! On ne s'en sort plus ! C'est la crise, le marasme ! »*

Et moi de rire. De rire et de respirer en traversant la France verte et *riche de pâturages, vibrante* de libertés.

ERIC LORANG (*Paris*).

Gabrielle Roy n'était pas québécoise

Le Monde du 16 juillet nous apprend la mort de *« l'écrivain québécois Gabrielle Roy »*. Mais plus loin il est écrit qu'elle *« était née, en 1909, à Saint-Boniface, dans la province de Manitoba »*.

Quand cesserez-vous d'écrire que tous les Canadiens d'expression française sont automatiquement québécois ? Car vous faites un grand tort aux autres Canadiens, qu'ils soient d'expression française ou non, en ne vous référant qu'au Québec dans vos dépêches.

Sachez que c'est aussi au Nouveau-Brunswick (d'où nous vient Antonine Maillet), en Nouvelle-Ecosse, en Ontario et au *Manitoba que se jouent l'avenir et la* survivance de la langue française. Si le bilinguisme, le multiculturalisme, et la tolérance existent au Canada, ce n'est certainement pas grâce à la politique nationaliste prônée par René Lévesque que *le Monde* a si aisément avalée.

G. CLARK (*assistant de langue anglaise, Paris*).

Freins chauds

Les autocars des départements de montagne, ou qui s'y rendent, sont contraints d'être équipés d'un dispositif dit « ralentisseur » afin de ne pas trop utiliser leurs freins. En ef*fet, la chaleur réduit l'efficacité* des freins, même sur les automobiles.

Il arrive aussi sur les autoroutes que la circulation produise des effets « d'accordéon » qui oblige à l'usage intensif des freins, qui s'échauffent et perdent de leur pouvoir. Il suffirait que les autocars soient munis d'un dispositif très simple indiquant au conducteur que ses freins sont chauds. À lui d'estimer, selon l'état de ceux-ci — qu'il connaît, — s'il doit conduire moins vite.

Cela vaudrait toutes les « instructions très fermes » données à la gendarmerie après chaque accident.

Cela vaudrait amplement les feux de détresse, interdits puis imposés pour éviter les chocs entre véhicules arrêtés et ceux qui sont en marche... Qui occasionnent treize morts chaque année, *qui ont coûté 15 000* centimes à dix-sept millions d'automobilistes (joli bénéfice pour certains industriels au courant de la décision) et qui... n'ont pas évité ces treize morts.

RENÉ GASSOT (*Paris*).

Réplique à ... François Goguel

Rassembler dans la clarté

par GEORGES DAVEZAC (*)

La libre opinion de M. François Goguel (*le Monde* du 24 juin) appelle trois remarques : deux sur les modalités d'application de l'accord qu'il propose, une sur le fond.

1) Admettons que le gouvernement de la gauche et les forces qui le soutiennent acceptent le marché proposé : *statu quo* pour l'école confessionnelle contre civisme en matière économique. Qui pourrait signer un tel accord ? Nul parti, nulle organisation — pas même à gauche — n'a aujourd'hui l'autorité nécessaire pour se porter garant de comportements qui sont essentiellement individuels et culturels. Quant à *ceux qui ont vraiment* les moyens d'investir, on les voit mal reconnaître qu'ils placent actuellement leurs intérêts au-dessus de ceux de la communauté nationale.

2) Il est des adversaires dont le comportement décourage toute velléité de désarmement unilatéral. La droite française est de ceux-là. Si dans une volonté d'apaisement la réforme scolaire était abandonnée, tout continuerait comme avant, avec propagation de rumeurs et harcèlement de l'opinion, particulièrement vulnérable en période de crise. Dans six mois, dans un an, on viendrait nous proposer un autre marché de dupes destiné à retarder une autre réforme essentielle.

3) J'en arrive au problème de fond, sans quoi tout ce qui précède serait après tout mineur : la réforme à laquelle on nous demande de renoncer est l'une des plus importantes de cette législature, celle en tout cas qui donnera, à long terme, son sens à toutes les autres.

C'est caricaturer les propositions — et à ma connaissance, nous en sommes à ce stade — du ministre de l'éducation nationale, que de ramener le problème à celui de la liberté de choix d'une école. Nous connaissons les sondages auxquels il est fait référence et surtout la manière dont les questions sont posées. Nous savons que le débat est savamment brouillé pour en masquer les véritables enjeux. Je voudrais donc *les rappeler, rapidement.*

Nous avons besoin d'une réforme du système éducatif, parce que les données culturelles et technologiques ont profondément changé. On ne réforme pas un système en profondeur en contournant simplement quelques enclaves, ni en revenant, comme on nous accuse volontiers d'en avoir le dessein, à la vieille coexistence conflictuelle d'une école laïque et d'une école confessionnelle.

Les propositions de la Ligue de l'enseignement, par exemple — et la Ligue, mouvement résolument laïque, s'honore d'avoir dépassé depuis longtemps le débat poussiéreux où on voudrait enfermer les partisans d'un service public — ne réduisent pas la liberté, elles l'accroissent en instaurant la diversité. Le système éducatif tout entier serait désormais garant du respect de toutes les différences. Il aurait, en revanche, et dans l'unité, à se mettre à l'heure du développement technologique et de la culture scientifique, ce dont on lui refuse les moyens depuis un quart de siècle.

Voilà pourquoi nous n'entendons pas sacrifier le développement économique à long terme — et il n'y a pas d'exemple de développement économique sans système éducatif adapté à d'hypothétiques promesses. Quoique le succès de l'actuel plan de redressement nous tienne à cœur, il nous paraît circonstanciel en regard des grandes réformes de structures qui feront de l'après-1981 une période marquante pour l'avenir. Au risque d'être impopulaire et de faciliter le discours démagogique de la droite, la gauche doit à ses idéaux de ne pas hypothéquer l'avenir.

(*) Secrétaire général de la Ligue de l'enseignement.

LE TERRORISME ARMÉNIEN EN EUROPE

LE GROUPE ORLY MENACE D'ATTAQUER A LA ROQUETTE L'AMBASSADE DE FRANCE A TÉHÉRAN

L'occupation de l'ambassade de Turquie à Lisbonne a fait sept morts, dont les cinq terroristes arméniens

La police portugaise a donné l'assaut, mercredi après-midi 27 juillet, à l'ambassade de Turquie, à Lisbonne, où un commando de cinq terroristes arméniens tenait en otages la femme et le fils du chargé d'affaires *(nos dernières éditions du 28 juillet)*. L'un des terroristes a été tué au cours d'une fusillade qui avait précédé l'installation du commando dans l'ambassade, ainsi qu'un policier portugais. Les quatre autres membres du commando ont péri dans l'explosion d'une bombe. La femme du chargé d'affaires turc, Mme Cavidan Mihcioglu, grièvement brûlée, devait décéder, peu après son admission à l'hôpital, des suites de ses blessures.

A Paris, un homme parlant parfaitement le français a revendiqué la responsabilité de l'opération au nom de l'Armée révolutionnaire arménienne, dans un appel téléphonique adressé à l'Agence France-Presse, peu après 13 heures, c'est-à-dire au début de l'occupation de l'ambassade de Turquie à Lisbonne. Cette organisation avait déjà affirmé être responsable de l'assassinat d'un diplomate turc le 14 juillet à Bruxelles.

A Téhéran, le groupe Orly, autre organisation terroriste arménienne, dont on estime généralement qu'il s'agit d'une émanation directe de l'ASALA, a menacé jeudi d'attaquer d'ici quarante-huit heures, à la roquette, l'ambassade de France. *« Le régime français paiera un lourd prix pour ses actions politiques terroristes contre le peuple arménien »*, a déclaré à ce sujet un correspondant anonyme au bureau de l'A.F.P. installé dans la capitale iranienne.

Lisbonne. — *« Nos camarades qui ne participent pas directement à l'opération informeront l'opinion publique sur les objectifs qui nous ont amenés à occuper l'ambassade »*, lisait-on dans un communiqué de l'Armée révolutionnaire arménienne envoyé à la rédaction du quotidien de Lisbonne, *Diaro de Noticias*, peu de temps après l'occupation de l'ambassade de Turquie, dans la capitale portugaise. Dans ce même document, le commando demandait à la police de ne pas intervenir *« dans les prochaines quarante-huit heures »*, sous peine de faire sauter l'immeuble avec tous les otages. *« Nous refusons toute sorte de communication avec la police*, ajoutait le texte, *car nous ne sommes pas des criminels, nous sommes des révolutionnaires. Notre objectif est la défense des droits légitimes du peuple arménien. »*

De notre correspondant

A 14 h 30, mercredi 27 juillet, c'est-à-dire quatre heures après le début de l'occupation, l'ambassade était en flammes. Les corps calcinés de quatre membres du commando, ainsi que celui d'un agent de police, étaient retirés des décombres, tandis qu'un cinquième corps était retrouvé à l'extérieur. L'épouse du chargé d'affaires turc, gravement brûlée, devait mourir avant d'arriver à l'hôpital. Mme Mihcioglu et son fils, qui fut légèrement blessé, étaient les deux seules personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'ambassade au moment de l'attentat.

En fin d'après-midi, l'Armée révolutionnaire arménienne expliquait dans un texte adressé aux rédactions de Lisbonne de l'Associated Press et de l'United Press que l'acte revendiqué n'était *« ni un suicide ni une manifestation de folie »*. *« Nos camarades*, indiquait le communiqué, *se sont sacrifiés pour la liberté. »* La plus récente des organisations de résistance arméniennes avait au moins fait parler d'elle.

Selon les dernières informations, les membres du commando, âgés de dix-neuf à vingt et un ans, étaient porteurs de passeports libanais et seraient arrivés à Lisbonne la semaine dernière. Utilisant deux voitures louées, ils ont voulu tout d'abord occuper la chancellerie, blessant un policier qui montait la garde. Alerté, un membre de la sécurité qui se trouvait à l'intérieur de l'immeuble tirait sur le groupe, dont un des membres était immédiatement tué. Les quatre autres pénétraient alors dans la résidence de l'ambassadeur située juste à côté de la chancellerie.

Les premières forces de police arrivaient à 11 h 10. Vingt minutes plus tard, les occupants téléphonaient au commandement de la police, menaçant de faire sauter l'immeuble si les forces de l'ordre n'étaient pas retirées des lieux. A midi, une violente explosion avait lieu au premier étage de la résidence, que les autorités portugaises attribuent à un acte désespéré des occupants eux-mêmes, la police n'étant officiellement pas encore intervenue. A 12 h 15, le premier ministre convoquait le cabinet de crise, dont font partie le vice-premier ministre et ministre de la défense, M. Mota Pinto, ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. Jaime Gama, et celui de l'intérieur, M. Eduardo Pereira. L'ordre était finalement donné au groupe d'opération spécial (G.O.E.) d'attaquer l'ambassade. Celui-ci intervenait à 13 h 45 sans aucune opposition car rien ne bougeait plus à l'intérieur du bâtiment dont une partie était en flammes. Aucune explication valable n'a été donnée sur la façon dont l'épouse et le fils du diplomate turc ont été évacués de l'immeuble une demi-heure environ après l'explosion et par conséquent bien avant l'arrivée des forces spéciales. Toute la zone ayant été isolée, les journalistes n'ont pu suivre l'événement que de loin.

Des rumeurs d'éventuelles actions terroristes contre des représentations diplomatiques circulaient déjà depuis quelques jours à Lisbonne. Après l'attentat contre l'ambassade de Turquie, le gouvernement a renforcé la sécurité, notamment autour des ambassades de France, de Grande-bretagne et des États-Unis. Dans une déclaration à la presse, le président de la République a regretté que *« le pays soit aussi vulnérable à des actes de ce genre »*. Il a également déploré l'inexistence au Portugal d'un service de renseignements. A ce propos, on évoque à Lisbonne les circonstances dans lesquelles s'est déroulé en avril dernier le congrès de l'International socialiste et où le délégué de l'O.L.P. Issam Sartaoui a été assassiné. Pratiquement, aucun dispositif n'avait été mis en place pour la protection des nombreuses personnalités alors réunies en Algarve.

JOSÉ REBELO.

A Paris

M. TORANIAN DÉMENT TOUT LIEN DU M.N.A. AVEC L'ASALA

Relâché le 27 juillet au terme d'une garde à vue de plus de vingt-quatre heures, M. Jean-Marie, dit Ara, Toranian, porte-parole du Mouvement national arménien (M.N.A.), a indiqué que les policiers français l'avaient interrogé sur un éventuel *« soutien logistique »* apporté à l'ASALA par son organisation. M. Toranian a déclaré que le M.N.A. n'a *« évidemment pas joué les porteurs de valise »* pour l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie. *« Jusqu'à la fin de l'année dernière*, a-t-il précisé, *nous avons apporté un soutien uniquement politique à l'ASALA. Depuis, nous nous en sommes éloignés devant certaines de ses actions terroristes aveugles »*.

Les enquêteurs de la brigade criminelle l'ont également interrogé sur la personnalité et les activités des deux membres du M.N.A., les frères Ohannes et Avenis Katanassian, inculpés, après l'attentat d'Orly, d'association de malfaiteurs, de détention d'armes et fabrication d'engins explosifs. *« J'ai fait valoir aux enquêteurs*, a déclaré M. Toranian, *que ces inculpations n'avaient rien à voir avec l'attentat d'Orly. »*

L'Armée révolutionnaire arménienne, force nouvelle ou diversification tactique ?

L'irruption de l'Armée révolutionnaire arménienne (ARA) parmi l'ensemble des mouvements qui, de façon clandestine ou non, affirment lutter pour la cause de l'Arménie traduit-elle la naissance d'une nouvelle force, s'appuyant sur une analyse politique différente de celle des autres groupes, notamment terroristes ? Ou bien n'est-elle qu'un faux-semblant, une sorte de diversification en trompe-l'œil ? Aucune de ces deux hypothèses ne peut-être, *a priori*, écartée.

La première se fonde tout d'abord sur les déclarations de l'ARA elle-même. Lorsqu'un de ses représentants anonymes a revendiqué par téléphone, mercredi 27 juillet, la responsabilité du coup de main de Lisbonne, il a précisé que cette organisation entendait *« se distinguer totalement de toutes les organisations arméniennes existantes »*. Il est en tout cas un point sur lequel le comportement de l'ARA, dans les deux attentats qui lui sont imputables à ce jour — à Lisbonne et à Bruxelles, — diffère de celui de l'ASALA ou d'autres commandos, comme ceux des Justiciers du génocide arménien : pour l'instant, outre les terroristes eux-mêmes dans le cas de Lisbonne, seuls des représentants de l'État turc ont été visés par ce déploiement de violence, encore qu'un policier ait également été tué dans la capitale portugaise.

Cette stratégie est évidemment fort différente de celle qui a inspiré l'attentat d'Orly, dont aucune victime ne pouvait passer, à quelque titre que ce soit, pour un « officiel » turc, et dont toutes les victimes blessées ou tuées n'avaient d'ailleurs pas, tant s'en faut, cette nationalité. Manifestement, la tuerie qui avait eu lieu sur l'aéroport parisien quarante-huit heures après l'assassinat d'un diplomate turc à Bruxelles s'inspirait d'un tout autre souci. Et l'on estime, dans les milieux turcs de la capitale, que c'était, au moins autant que les Turkish Airlines et ce qu'elles représentent, la France elle-même qui était visée. La sélectivité observée jusqu'à présent par l'ARA dans le choix des victimes ne rend certes pas ses crimes moins odieux, mais elle peut lui faciliter la tâche dans son effort de propagande.

Si cette organisation existe bel et bien, elle incarne donc le second terme de l'alternative traditionnelle du terrorisme : ou bien se faire détester et redouter en bloc, ou bien rechercher, en ajustant ses coups, à convaincre une fraction au moins de l'opinion de la justesse de la cause, la dimension suicidaire du raid de Lisbonne ajoutant, dans ce cas, une touche de sanglant romantisme, dont les inspirateurs réels de l'opération peuvent avoir cyniquement estimé qu'elle serait du meilleur effet auprès de sympathisants potentiels, comme les jeunes Arméniens de la « diaspora ».

Mais l'ARA existe-t-elle vraiment ? La seconde hypothèse à envisager — et le moins que l'on puisse dire est que les spécialistes de la lutte anti-terroriste ne l'écartent pas — serait que son apparition ait surtout pour objectif de donner à l'opinion internationale le sentiment qu'il existe non *une* organisation terroriste arménienne, mais une sorte de mouvance, de nébuleuse, où foisonnent les groupes clandestins, les tendances, les obédiences idéologiques... Il en irait de même pour l'appel à l'unité du courant arménien lancé par les terroristes de Lisbonne à la fin de leur message.

Cette pseudo diversification, s'il se confirmait qu'elle est bien d'ordre tactique, présenterait pour ses auteurs un triple avantage. Le premier serait de brouiller les pistes ; le second, de « faire nombre ». Le troisième avantage, peut-être le principal en réalité, serait de rendre par là même à ce nouveau venu sur la scène du terrorisme international une dimension proprement « nationaliste arménienne », que lui contestent déjà très fortement tous ceux qui s'interrogent sur les véritables objectifs de cette entreprise, et sur la nationalité de ses vrais commanditaires.

BERNARD BRIGOULEIX.

La France souhaite la reconnaissance par l'ONU du génocide arménien de 1915

(Suite de la première page.)

A ces prises de position publiques s'est ajoutée, depuis mai 1981, la réponse favorable à la demande des autorités religieuses arméniennes que les fonctionnaires, étudiants ou élèves d'origine arménienne puissent s'absenter pour participer aux fêtes et cérémonies religieuses propres à la communauté, notamment le 24 avril, date anniversaire du génocide.

Le 24 avril 1982 justement, M. Defferre, s'adressant aux membres de la communauté arménienne de Marseille et *« à travers eux, à tous les Arméniens de France »* devait être encore plus catégorique : *« La France vous aidera à faire triompher votre cause, mais je vous demande de comprendre que le gouvernement français ne peut accepter que la violence soit employée pour une cause aussi noble que la vôtre. »* Car au-delà des paroles, il est aussi des actes, plus discrets, conformément aux traditions diplomatiques. Dans les instances internationales, au Parlement européen et surtout aux Nations unies, les représentants français plaident en effet pour la reconnaissance du génocide. C'est toute l'affaire du mystérieux *« paragraphe 30 »* qui agite, depuis dix bonnes années, la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

En 1971, en effet, la sous-commission procède à une *« étude sur la question de la prévention et la répression du crime de génocide »*. En 1973, le rapport rendu public contient un paragraphe 30 qui signale le *« massacre des Arméniens, qu'on a considéré comme le premier génocide du vingtième siècle »*. La délégation turque en demandera la suppression. Mystérieusement, en 1979, lors d'une nouvelle présentation du rapport, ledit paragraphe a en effet bel et bien disparu. Et le rapport est mis en sommeil.

Depuis 1981, l'expert français de la sous-commission, M. Louis Joinet s'est employé à la remise en chantier du rapport d'ensemble. Le 7 septembre 1982, il déclare à l'ONU : *« Quelle que soit l'ancienneté des faits, c'est le droit de tout peuple de faire rétablir la vérité historique, notamment lorsqu'il a été victime de répressions. Je considère même que cela fait partie de son identité, de son patrimoine culturel. »* Aussi, en 1983, la commission des droits de l'homme des Nations unies a-t-elle adopté une nouvelle résolution demandant la désignation d'un nouveau rapporteur pour que l'étude sur *« le crime génocide »* soit enfin menée à son terme. Celui-ci devrait être sédigné durant la prochaine session de la sous-commission, du 15 août au 9 septembre. En somme, si les Nations unies presistent malgré les oppositions inévitables du régime turc, que la France ménage en répétant que *« la Turquie actuelle ne saurait être considérée comme responsable des agissements du gouvernement de l'Empire ottoman »*, la reconnaissance internationale du génocide arménien pourrait intervenir d'ici un ou deux ans. Et la France y serait pour beaucoup.

EDWY PLEMEL.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

- **LE PREMIER SOUS-MARIN NUCLÉAIRE DOTÉ DE MISSILES BALISTIQUES** a été lancé par la marine chinoise, a annoncé ce jeudi 28 juillet le quotidien japonais *Asahi*. — *(A.P.)*

Émirats arabes unis

- **UN AVION MILITAIRE IRANIEN BIMOTEUR** du type Air-Commander (de fabrication américaine) a été détourné mercredi 27 juillet sur l'aéroport de Dubaï (une des sept principautés formant les Emirats arabes unis). Les autorités de Dubaï ont *« contraint »* l'appareil, qui appartient à la marine iranienne, à prendre l'air une heure et demie après son atterrissage. Les trois hommes qui ont détourné l'avion se sont vu refuser l'asile politique par les Emirats. On ignorait jeudi quelle direction ils avaient prise après leur départ de Dubaï. — *(A.F.P.)*

Guinée équatoriale

- **LE PRÉSIDENT NGUEMA A MADRID.** — Pour la première fois depuis l'accession, en décembre 1982, des socialistes au pouvoir à Madrid, M. Obiang Nguema est attendu, ce jeudi 28 juillet, pour une visite officielle de trois jours en Espagne.

République d'Irlande

- **A L'ISSUE DE LA VISITE A LONDRES DE M. PETER BARRY**, ministre irlandais des affaires étrangères, les gouvernements de Grande-Bretagne et de République d'Irlande ont décidé, mercredi 27 juillet, de soutenir la création d'une organisation de *« rencontres anglo-irlandaises »*. Ces rencontres non gouvernementales commenceront début 1984, et auront pour objectif de *« contribuer à l'amélioration des relations entre les deux peuples, dans l'intérêt de la paix, de la réconciliation et de la stabilité »*.

République Sud-Africaine

- **L'ÉVÊQUE ANGLICAN NOIR DESMOND TUTU** a fait savoir, mercredi 27 juillet, qu'il avait obtenu des autorités sud-africaines un *« document de voyage »* lui permettant de se rendre, le mois prochain, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Privé de passeport en avril 1981, le religieux, qui est secrétaire général du Conseil des Églises sud-africaines (S.A.C.C.), avait essuyé un refus à ses précédentes demandes de restitution. — *(A.F.P.)*

Pologne

L'épiscopat exprime à nouveau son inquiétude sur l'élargissement de l'arsenal de répression

Varsovie *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*. — L'épiscopat polonais a adressé une lettre au présidium de la Diète pour exprimer son inquiétude à propos des amendements à la loi sur la censure et au code pénal que les députés sont appelés à adopter ce jeudi 28 juillet (*le Monde* du 28 juillet). Ces amendements, qui élargissent le domaine des écrits soumis à censure et l'arsenal de répression dont disposent les autorités, avaient déjà fait l'objet d'une première intervention de l'épiscopat et avaient été retirés la semaine dernière, au dernier moment, par le gouvernement, qui les avait inclus à l'origine dans la « loi sur l'état de crise » adoptée par le Parlement, à la veille de la levée de l'état de guerre. La teneur des *« observations »* faites cette fois par l'épiscopat n'est pas connue.

M. Janusz Onyszkiewicz, ancien porte-parole de Solidarité et très proche collaborateur de M. Lech Walesa, arrêté en avril dernier pour avoir pris la parole à l'occasion du quarantième anniversaire du soulèvement du ghetto, a été discrètement libéré mercredi de la prison de la rue Rakowiecka. De même, Mme Zofia Romaszewska, présentatrice de Radio-Solidarité, condamnée à trois ans de prison, a été libérée mardi et a pu regagner son domicile varsovien. Ce sont les premières personnalités d'importance à bénéficier de la loi sur l'amnistie. On attend encore la libération de M. Bronislaw Geremek, l'un des plus proches conseillers de M. Walesa : sa femme a été avertie par les autorités que son mari serait élargi d'ici à la fin de la semaine.

M. Onyszkiewicz s'est borné à déclarer, en quittant la prison, qu'il n'avait signé aucune déclaration promettant qu'il se « conduirait bien » à l'avenir ou désavouant ses activités passées. Il a annoncé qu'il entendait fêter le troisième anniversaire des grèves de Gdansk et de la création du syndicat indépendant Solidarité d'une *« manière valable »*.

Reddition de trois clandestins

Les autorités ont annoncé la reddition de trois clandestins de Solidarité : MM. Ryszard Bogacz, de Szczecin, ancien membre de la commission nationale, Jerzy Nowak, ancien responsable de Poznan, et Andrzej Mazur, de Lodz, ancien conseiller de la section régionale. Ils ont eu mercredi un entretien avec le ministre de la justice, M. Sykwester Zawadski. Leur entrevue a été présentée dans la soirée par la télévision. Ils ont annoncé à cette occasion que le *« comité interrégional de défense de Solidarité »* qu'ils avaient créé avait été dissous et qu'ils se proposaient, tous trois, de poursuivre au grand jour leurs *« activités en faveur d'un dialogue et d'une entente nationale dans l'esprit des accords d'août »*.

Leur comité interrégional fonctionnait parallèlement à la T.K.K., la direction clandestine de Solidarité à l'échelon national, animée notamment par M. Bujak. M. Walesa pour sa part avait estimé souhaitable qu'il n'y ait pas deux centres de décision au sein de la clandestinité et avait donné son appui à la T.K.K. au moment où, au mois de mars, M. Andrzej Konarski, l'un des principaux dirigeants de ce « comité interrégional », rival de la T.K.K., s'était rendu aux autorités.

U.R.S.S.

Une expérience de déconcentration va être tentée dans cinq ministères industriels

Huit mois après avoir succédé à Leonid Brejnev à la tête du P.C. soviétique, un peu plus d'un mois après le plénum « idéologique » au cours duquel le secrétaire général et futur chef d'Etat avait appelé à développer une *« nouvelle mentalité économique »*, M. Andropov précise par petites touches ses projets dans ce domaine. Il ne s'agit toujours pas d'une véritable réforme, encore moins d'une *« nouvelle politique économique »* analogue à celle de Lénine dans les années 20, mais simplement d'*« expériences »* dont on attend une amélioration de la planification, un progrès de la qualité et de la productivité dans l'industrie.

Une résolution du comité central du parti et du gouvernement, publiée mardi 26 juillet par la presse soviétique, précise que cinq départements seront touchés par une nouvelle *« expérience »* mise en route à partir du 1er janvier prochain et qui durera deux ans : le ministère fédéral des constructions mécaniques lourdes ou destinées aux transports, le ministère de l'industrie électrotechnique, le ministère ukrainien de l'industrie alimentaire, le ministère de l'industrie légère de Biélorussie et le ministère de l'industrie locale de Lituanie. On a donc retenu un éventail assez large sur le plan géographique et en ce qui concerne les branches d'industrie concernées. Mais le détail des mesures annoncées ne va pas au-delà de celles que prévoyaient déjà la « réforme Kossyguine » de 1965 et bien d'autres mesures ou exhortations partielles enregistrées depuis lors.

En matière de planification, est-il précisé, la priorité sera accordée à l'indicateur de rentabilité et non plus seulement à celui de la production globale. Il sera davantage tenu compte de la qualité des produits et de leur écoulement sur le marché, les entreprises ou unions d'entreprises disposeront librement d'une partie de leurs fonds d'amortissement, enfin, l'intéressement matériel du personnel et des cadres sera développé.

Rien donc, dans tout cela, qui n'ait été dit à de nombreuses reprises sous Brejnev comme sous Khrouchtchev. Certes, cette nouvelle « expérience », venant après la loi sur les *« collectifs de travailleurs »* votée en juin — et qui tendait à « démocratiser » la mise au point des plans d'entreprises — et accompagnant d'autres tentatives visant à renforcer l'autonomie des « brigades » de production dans les grandes usines ou les chantiers, témoigne d'une intensification des efforts dans ce sens. Mais jusqu'à plus ample informé, les sceptiques retiendront davantage les mesures plus nouvelles et spectaculaires prises pour mettre au jour des « scandales » et sévir contre l'incurie de certains responsables : il en est ainsi du scandale du chantier de construction de l'usine Atommach à Volgodansk, dans la région de Rostov, qui a entraîné le limogeage d'un vice-président du gouvernement, M. Novikov (*le Monde* du 22 juillet) et de dizaines d'autres responsables de moindre envergure. Pour M. Andropov, le renforcement de la discipline et des contrôles est au moins aussi important que les « expériences » sur les structures.

M. T.

PROCHE-ORIENT

L'AGITATION EN CISJORDANIE

Violentes manifestations à l'université de Bir-Zeit

Le ministère égyptien des affaires étrangères a convoqué, le mercredi 27 juillet, le chargé d'affaires israélien au Caire pour lui exprimer la « vigoureuse condamnation par l'Égypte de la fusillade à l'université d'Hébron, en Cisjordanie ». Le Caire accuse Israël d'être indirectement responsable de la fusillade, comme l'une des conséquences de la politique d'implantation et de répression des Palestiniens, qui « crée une atmosphère de tension favorisant les actes de violence ».

Le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali, a demandé, dans un message urgent adressé à son homologue américain, de « prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des Palestiniens en Cisjordanie et empêcher la répétition de tels actes de terrorisme, qui sont autant de nouveaux obstacles sur la voie de la réalisation d'une paix juste et globale dans la région ».

De notre correspondant

Jérusalem. — La tension reste très vive dans l'ensemble de la Cisjordanie après l'attentat commis le 26 juillet contre le centre universitaire islamique d'Hébron. Alors que le couvre-feu était maintenu à Hébron et à Naplouse, des incidents particulièrement violents se sont produits pendant près de trois heures, le mercredi 27 juillet, aux abords de l'université de Bir-Zeit, près de Ramallah, où trois cents étudiants environ avaient organisé une manifestation de solidarité avec leurs collègues d'Hébron. Un important service d'ordre avait été mis en place par l'armée, et la manifestation a rapidement tourné à l'affrontement. Tandis que les soldats tentaient de disperser aussitôt les manifestants, ceux-ci ont commencé à lancer des pierres en direction de la troupe en essayant de barrer la route principale qui relie Jérusalem à Naplouse.

Après avoir fait usage de grenades lacrymogènes et de balles en matière plastique, les militaires israéliens ont reçu l'ordre d'ouvrir le feu à balles réelles, selon la procédure réglementaire (tirer d'abord en l'air après sommations, puis *« dans les jambes »*). Quatre étudiants ont été blessés, dont deux par balles, mais leurs jours ne sont pas en danger. Plusieurs dizaines de manifestants ont été arrêtés, mais cette fois, contrairement à ce qui s'est passé à plusieurs reprises lors de pareils incidents, à Bir-Zeit, l'administration israélienne s'est abstenue de faire fermer l'établissement.

Le mot d'ordre de grève générale lancé la veille par les mouvements nationalistes palestiniens de Cisjordanie a été partiellement suivi : à Jérusalem-Est et à Naplouse (là où le couvre-feu n'était pas en vigueur), ainsi qu'à Kalkilya (d'où sont originaires deux des victimes de l'attentat d'Hébron), les rideaux de fer de tous les magasins sont restés clos, mais, dans les autres agglomérations, l'activité est demeurée pratiquement normale, et la majorité des quelque soixante-dix mille Palestiniens des territoires occupés qui, chaque jour, vont travailler en Israël, n'ont pas répondu au mot d'ordre. Toutefois, les autorités israéliennes redoutent un regain d'agitation, vendredi, aux abords des mosquées, à l'occasion de la grande prière hebdomadaire.

Les enquêteurs chargés de retrouver les auteurs de l'attentat d'Hébron continuent de rechercher le véhicule utilisé par le commando. Il paraît se confirmer que la grenade lancée par les agresseurs était de fabrication israélienne, et la police serait en train de vérifier s'il ne s'agit pas d'un engin du même type que celui qui, le 10 février dernier, a tué à Jérusalem un militant du mouvement israélien La paix maintenant. Cela tendrait à indiquer que les enquêteurs orientent plus particulièrement leurs investigations vers les groupes extrémistes israéliens, bien que, officiellement, on persiste à déclarer que l'hypothèse d'une provocation organisée par les Palestiniens ou celle d'un règlement de comptes entre tendances nationalistes rivales restent valables. Citant des sources proches des enquêteurs, la presse israélienne signale que ceux-ci estiment que les membres du commando étaient des *« professionnels très entraînés »*.

« Deux poids deux mesures... »

Les habitants d'Hébron continuent d'accuser les colons israéliens et de protester contre l'instauration du couvre-feu dans leur ville, alors qu'une pareille mesure ne s'applique pas à l'implantation israélienne voisine de Kyriat-Arba. L'administration israélienne assure que ce couvre-feu n'est destiné qu'à *« apaiser les esprits »* et éviter tout incident, mais cette explication ne fait qu'aggraver le ressentiment de la population d'Hébron, où l'on fait remarquer que les autorités israéliennes viennent de confirmer que, lorsqu'il s'agit de faire respecter l'ordre, il y a toujours *« deux poids, deux mesures »* à l'égard des Palestiniens et des colons israéliens.

Mercredi, deux colons de Kyriat-Arba ont été arrêtés parce qu'ils sont soupçonnés d'avoir participé à la destruction d'une maison arabe construite à proximité de l'implantation. Dans un éditorial publié jeudi, le journal *Haaretz* rappelle que le ministre de la défense avait promis qu'il ne tolérerait pas que des Israéliens puissent constituer des milices dans les territoires occupés. Le journal affirme qu'il est désormais prouvé que de telles organisations *« existent depuis longtemps »*. Le quotidien ajoute que, selon toute vraisemblance, les agresseurs qui ont agi à Hébron le 26 juillet en faisaient partie. En conclusion, *Haaretz* met en doute la possibilité de mener à bien l'enquête en cours.

Le *Jerusalem Post*, la veille, avait exprimé les mêmes doutes et mis en cause, tout comme *Haaretz*, la partialité des autorités israéliennes. Selon le quotidien de langue anglaise, l'expérience a montré que lorsque des juifs sont victimes d'agressions de la part d'Arabes, les coupables sont presque toujours découverts, alors que, dans le cas contraire, les succès des enquêteurs sont très rares. Le *Jerusalem Post* indique en outre : *« Contrairement à ce que l'on croit généralement* [en Israël], *ces dernières années, en Cisjordanie, le nombre des meurtres d'Arabes dont on peut soupçonner des juifs a été beaucoup plus grand que celui des meurtres de juifs commis par des Arabes... »*

FRANCIS CORNU.

● *M. Yasser Arafat,* qui est arrivé à Belgrade mercredi 27 juillet, a condamné l'attentat d'Hébron. A New-York, le groupe des pays arabes à l'O.N.U. a décidé de demander la réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner la situation dans les territoires occupés. — *(A.F.P.)*

LE PRÉSIDENT DU CRIF CONDAMNE « TOTALEMENT » L'ATTENTAT D'HÉBRON

M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a exprimé, mercredi 27 juillet, sa *« condamnation totale »* de l'attentat d'Hébron (Cisjordanie), au cours duquel trois Palestiniens ont été tués et vingt-huit blessés.

Dans une déclaration à l'A.F.P., le président du CRIF estime que, *« quelles que soient l'identité ou la motivation de leurs auteurs, les crimes ne changent pas de nature »* et que *« ceux qui ont choisi la voie du terrorisme détruisent les fondements mêmes des droits qu'ils revendiquent »*.

M. Klein a lancé un appel *« aux Israéliens pour qu'ils ne laissent pas le fanatisme détruire l'œuvre de construction et de paix de ceux qui ont rétabli Israël sur la carte du monde »*.

Considérant que *« la paix au Proche-Orient passe par la reconnaissance et le respect de la personnalité et des droits de chacun des peuples impliqués »*, il a déclaré que, *« quel que soit le cadre politique et juridique dans lequel est envisagé par les uns et les autres l'avenir des territoires contestés, cet avenir passe par la cohabitation des juifs et des Arabes sur ces territoires »*.

LE RETRAIT ISRAELIEN DU CHOUF LIBANAIS

Washington ne demanderait plus à Jérusalem de retarder l'opération

De notre correspondant

Jérusalem. — Selon la presse israélienne, la suite des premiers entretiens entre les dirigeants américains et les ministres israéliens des affaires étrangères et de la défense, MM. Itzhak Shamir et Moshe Arens, le gouvernement américain aurait abandonné l'idée de demander à Jérusalem de retarder le retrait partiel de ses troupes au Liban. MM. Shamir et Arens ont paru confirmer cette information en se disant certains que le gouvernement américain n'avait pas l'intention d'exercer des *« pressions »* sur Israël pour qu'il diffère l'application de sa décision.

Toutefois, à Jérusalem comme à Washington, on indique que, pour tenter de dissiper les craintes d'une *« partition »* du Liban qu'a fait naître l'annonce du repli israélien, l'administration américaine pourrait exiger que Jérusalem annonce publiquement un calendrier de *« retrait total par étapes »* avant la mise en œuvre du *« plan de redéploiement »* sur une ligne marquée par la rivière Awali.

Les autorités américaines auraient d'autre part suggéré que les Israéliens fassent une distinction entre leur désengagement à l'ouest de la Bekaa et celui qui pourrait intervenir dans la Bekaa elle-même, l'évacuation de cette dernière région étant liée à un retrait syrien alors que l'évacuation du reste du Sud-Liban n'en dépendrait pas.

A Jérusalem, on indique dans les milieux gouvernementaux que la décision de *« redéploiement »* confirmée la semaine dernière pourrait être suivie d'effet sur le terrain dès la semaine prochaine, l'ensemble de l'opération devant s'achever dans un délai de trois mois.

F. C.

● *Arrestation de trois responsables chiites au Sud-Liban.* — Des grèves et des défilés de protestation ont eu lieu mercredi 27 juillet dans les villages autour de Saïda, au Sud-Liban, à la suite de l'arrestation par les forces israéliennes de trois responsables chiites de l'organisation paramilitaire Amal. Les trois hommes sont interrogés au quartier général militaire israélien à Saïda, qui avait été attaqué lundi par des maquisards non identifiés. — *(Reuter)*

● *Nouvelle grève des médecins israéliens.* — Huit mille médecins israéliens employés dans les hôpitaux et les dispensaires du pays ont observé, mercredi 27 juillet, une grève de vingt-quatre heures, un mois après leur grève générale qui avait duré cent dix jours. Les grévistes entendaient protester contre le refus du Trésor de leur verser à chacun une avance de 50 000 shekels (1 000 dollars) sur les augmentations de salaires qu'ils sont certains d'obtenir après que la commission d'arbitrage aura publié ses conclusions. — *(A.F.P.)*

Mise en garde de la Syrie au Liban

Damas (A.F.P., Reuter). — La radio officielle syrienne a vivement réagi le mercredi 27 juillet aux récentes déclarations du président Reagan, accusé d'avoir *« rejeté sur la Syrie la responsabilité de ce que préparent Israël et les États-Unis pour le Liban »*. Le commentateur de la radio a qualifié ces propos *« d'accusations non objectives qui ne constituent pas un bon prélude à la mission confiée au nouvel envoyé présidentiel au Proche-Orient »* (M. Robert MacFarlane).

Le président Reagan avait affirmé mardi soir que le redéploiement des forces israéliennes convaincrait la Syrie de retirer les siennes du Liban. Or, ajoute la radio, *« la Syrie n'a jamais agi en faveur de la partition du Liban et ne le fera jamais, car elle n'a pas d'ambition dans ce pays »*.

D'autre part, la Syrie a accusé mercredi le gouvernement libanais du président Amine Gemayel de rechercher un conflit avec Damas. *« La campagne mensongère du régime libanais à l'encontre de la Syrie montre qu'il cherche la guerre directe avec celle-ci »*, écrit le quotidien gouvernemental *Tichrine*, qui ajoute : *« Le but de cette opération est de camoufler l'opposition croissante* (des Libanais) *à la politique et aux prises de position de ce régime, contraires aux intérêts libanais. »*

L'éditorial de *Tichrine* fait suite aux propos tenus ces jours derniers par le président Gemayel laissant entendre que la Syrie avait télécommandé la création du Front de salut national créé par le dirigeant de la gauche libanaise, M. Walid Joumblatt.

« La Syrie prévient le gouvernement libanais qu'il serait dangereux de persister dans cette voie », écrit encore *Tichrine*.

NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ENTRE PALESTINIENS DANS LA BEKAA

Loyalistes et dissidents de l'O.L.P. se sont affrontés à nouveau mercredi matin 27 juillet dans des duels d'artillerie sporadiques, mais ces combats n'ont pas revêtu l'intensité de ceux de la veille dans la vallée de la Bekaa, qui avaient fait quatorze morts, dont quatre civils libanais, et vingt-cinq blessés. Selon les forces de sécurité libanaises, des troupes libyennes et syriennes sont intervenues dans ces affrontements qui ont commencé il y a cinq jours. Le calme était revenu dans la journée de mercredi.

A l'issue de la visite du colonel Kadhafi à Alger, un communiqué commun nuancé affirme la *« nécessité de la poursuite du soutien efficace à la lutte du peuple palestinien sous la conduite de son unique et légitime représentant, l'Organisation de libération de la Palestine »*. Le texte, qui ne mentionne pas M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., actuellement en butte à l'hostilité de Damas, affirme également la solidarité de l'Algérie et de la Libye avec la Syrie *« face aux provocations et aux défis dont elle est l'objet »*. Un communiqué analogue a été publié par l'Algérie et le Yémen à l'issue d'une visite du premier ministre algérien à Sanaa. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA GUERRE DU GOLFE

Avec les Iraniens sur le sol irakien...

Bagdad a assuré, jeudi 27 juillet, que l'offensive lancée le 22 juillet par l'Iran dans le Kurdistan d'Irak, n'était qu'une *« manœuvre de diversion »* masquant la préparation d'une plus importante offensive à 100 kilomètres à l'est de la capitale irakienne (région de Mandali). L'Iran a invité des journalistes étrangers à visiter les positions qu'il a récemment conquises dans la province kurde de l'Irak. Voici le reportage de l'envoyé spécial de l'A.F.P.

Hadj-Omran (nord de l'Irak). — Les mitrailleuses lourdes des chars se déchaînent vers le ciel, accompagnées des rafales plus puissantes des canons antiaériens dispersés sur les crêtes : pour la énième fois, mardi 26 juillet, les forces iraniennes solidement établies à Hadj-Omran, dans le Kurdistan d'Irak, affrontent un raid aérien irakien dirigé contre leurs arrières, plus à l'est.

Les petits bâtiments de Hadj-Omran, la garnison irakienne tombée le samedi précédent après la nouvelle offensive iranienne sont dispersées comme un village au flanc de la montagne sur la route Piranchar (Iran) – Rawandiz (Irak), à 6 kilomètres de la frontière.

La piste serpente au fond d'une étroite vallée bordée de sommets de plus de 3 000 mètres. Au creux d'un vallon, des baraquements abritent maintenant une unité de Bassidjs, les volontaires de la Fondation iranienne, des déshérités, dont certains ont tout juste quatorze ans. La vie s'organise. Un adolescent, monté à cru sur un mulet, s'essaye à un petit galop sous les rires de camarades.

Les chapelets de panaches gris-noir prouvent que les bombes des rares avions irakiens ne sont pas lancées au hasard. Mais dans ce relief, les bombardements à haute altitude se révèlent inefficaces et pour ceux que nous avons pu observer, le bilan s'est limité à quelques herbes brûlées. Présents autour de Hadj-Omran de 11 heures à 16 heures locales, nous n'avons relevé aucun signe d'une contre-offensive *« victorieuse »* des troupes irakiennes dans cette région, lancée au même moment, selon le communiqué de Bagdad.

A Hadj-Omran, un poste iranien d'observation d'artillerie s'est installé. Les hommes sont équipés de fusées portables Sam-7 de fabrication soviétique contre les avions et les hélicoptères. *« Quand nous avons vu les Iraniens descendre de la montagne et que nous avons compris que les renforts ne viendraient pas, nous nous sommes rendus »*, affirme l'un des prisonniers irakiens. Les bâtiments épargnés de la petite garnison confirment sa version. L'intérieur a cependant été ravagé à leur arrivée, par les Combattants de l'islam. Médicaments, boîtes de conserve, journaux et livres irakiens, couvertures sales jonchent le sol des pièces. *« Des documents ont été découverts ! »*, nous annonce-t-on triomphalement. Un dossier est montré à un journaliste arabophone. Il a juste le temps de lire *« Secret »* avant qu'un Gardien de la révolution l'empêche de poursuivre. Des caisses de munitions sont entassées pour être évacuées, des grenades à fusil, des roquettes de fabrication soviétique, des caisses d'obus avec la mention *« Armée jordanienne »*.

« Mort à la France ! »

Quatre kilomètres plus loin, une attaque aérienne vise un escadron de chars. *« Des Mirage ! Des Mirage ! »*, crie un religieux iranien brandissant un fusil d'assaut. Aussitôt, à l'évocation de ces avions fournis par la France, le cri *« Mort à la France ! »* remplace les habituels *« Mort à l'Amérique ! »* ou *« Mort à l'Union soviétique ! »*.

« Il s'agit d'empêcher l'accès de la zone frontalière aux contre-révolutionnaires iraniens, ces mercenaires de l'Irak et de l'impérialisme américain », explique le commandant régional des Pasdaran, M. Ali Saïd, dans le poste de commandement souterrain de la base militaire de Piranchar, en Azerbaïdjan-Occidental. Toute une bande frontalière d'une superficie de 1 000 kilomètres carrés serait, selon lui, passée sous le contrôle de Téhéran. L'Iran cherchera-t-il à pénétrer plus avant en Irak et à menacer les champs pétroliers de Kirkouk ? Le commandant Saïd préfère éluder la question, se contentant de conseiller aux techniciens étrangers de quitter cette région d'Irak, *« pour leur propre sécurité »*.

PIERRE TAILLEFER.

● *Le Bureau bahaï de Paris fait état de l'arrestation de* vingt-deux bahaïs iraniens, dont onze femmes, entre le 11 et le 20 juillet. Les autorités de Téhéran ont adressé un ultimatum à tous les membres des institutions bahaïes de la capitale, leur demandant de se livrer à la police s'ils ne veulent pas voir leur familles emprisonnées. Les maisons de la plupart d'entre eux viennent d'être livrées au pillage. Neuf bahaïs ont d'autre part été arrêtés à Yazed, Chiraz et Meched. Après les récentes exécutions de Chiraz, on craint que le même *« scénario »* ne se reproduise, le chantage à la vie des membres des familles, et particulièrement des femmes, semblant se généraliser.

AFRIQUE

LA GUERRE DU TCHAD

M. Hissène Habré s'apprête à contre-attaquer dans le Nord

Peu d'événements sont signalés ces derniers jours au Tchad, mais tout indique que les forces gouvernementales s'apprêtent à lancer une contre-offensive dans le nord du pays, avec l'ambition de déloger de Faya-Largeau les partisans de M. Goukouni Oueddeï qui y sont retranchés depuis plusieurs semaines. Aucune négociation sérieuse ne semble envisagée avant cette épreuve de force qui se dessine depuis que N'Djamena a repris à ses adversaires l'est du territoire, à la mi-juillet.

Entouré de ses principaux collaborateurs, le président Hissène Habré exerce lui-même, sur le terrain, le commandement de troupes dont la mobilité et la puissance de feu ont été renforcées par des fournitures de matériel français et américain. Mardi soir, Paris a encore livré à N'Djamena un *Casa 200-212*, avion capable de transporter un véhicule léger et dont le rayon d'action est de 1 700 kilomètres. Mercredi, un gros porteur américain C-141 a déposé dans la capitale un deuxième lot de véhicules tout-terrain.

Ce matériel sera d'autant plus indispensable aux forces gouvernementales que les rebelles semblent très solidement retranchés à Faya-Largeau, où ils disposent notamment de canons à longue portée et, sans doute, de petits missiles sol-air fournis par Tripoli. On ignore cependant si le colonel Kadhafi, qui vient de se prononcer de nouveau, à Alger, dans le communiqué conjoint publié à l'issue de sa visite officielle, pour *« un retrait de toutes les forces étrangères au Tchad »* et la *« nécessité d'une réconciliation nationale entre toutes les parties »*, serait prêt à fournir, la cas échéant, une couverture aérienne à ses protégés locaux.

L'aide militaire occidentale à N'Djamena demeure sans doute limitée mais, dans cette guerre du désert, quelques canons et les véhicules légers peuvent faire la différence. D'un autre côté, même si le Zaïre n'entend pas être *« gendarme de l'Afrique »*, ainsi que l'a déclaré mercredi à Paris M. Mobutu, après avoir été reçu à l'Élysée, les deux mille soldats qu'il a dépêchés au Tchad et qui sont *« sous commandement »* tchadien, peuvent contribuer à la défense de N'Djamena. Pour l'instant, leur présence a déjà permis à M. Hissène Habré de faire monter davantage de troupes sur le front nord, puisque la sécurité de la capitale semble mieux assurée.

J.-C. POMONTI.

Le conflit saharien

RABAT ANNONCE AVOIR REPOUSSÉ UNE NOUVELLE ATTAQUE DU FRONT POLISARIO

Rabat *(A.F.P.)*. — Les forces armées marocaines ont brisé une nouvelle attaque du Polisario, lancée mardi 26 juillet contre les positions de défense marocaines de Lemsiyed, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tan-Tan, et lui ont infligé *« de lourdes pertes en hommes et en matériel »*, annonce un communiqué publié mercredi à Rabat.

Du côté du Polisario, il y a eu trois chars et quarante et un véhicules ou engins blindés détruits ou endommagés. Les forces marocaines ont eu à déplorer cinq morts et vingt-deux blessés.

● *Le Conseil des communautés israélites du Maroc* a publié, mercredi 27 juillet, une mise au point à la suite de l'information annonçant que le *« chef de la communauté juive »* de Fès avait été assassiné et sept autres juifs arrêtés récemment dans le Royaume (*le Monde* du 25 juillet). Le Conseil précise que *« M. Elie Gozlan, sauvagement assassiné à son domicile de Fès dimanche 10 juillet 1983, est un membre connu et estimé de la communauté juive de Fès, mais n'en est pas le chef »*. *« Ce drame, dont la police poursuit énergiquement l'instruction,* ajoute le Conseil, *est un crime crapuleux. »* Il n'existe aucun lien, précise le communiqué, entre l'arrestation des sept juifs et l'assassinat de M. Gozlan : *« Il s'agit là d'une affaire distincte de la première, et qui concerne une autre enquête menée par la police. »* — *(A.F.P.)*

“Les livres nous charment jusqu'à la moelle, nous parlent, nous donnent des conseils et sont unis à nous par une sorte de familiarité vivante et harmonieuse.”

Pétrarque

Vladimir Jankélévitch
La Musique et l'Ineffable
Seuil

Christian Jambet
La logique des Orientaux
Henry Corbin et la science des formes

Paul Veyne
Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?

Robert Misrahi
Traité du bonheur
II
Ethique, politique et bonheur

JOËL de ROSNAY
Les chemins de la vie

Paul Ricœur
Temps et récit
Tome I
L'ordre philosophique
collection dirigée par François Wahl
aux Éditions du Seuil, Paris

Au Seuil

AMÉRIQUES

« Notre territoire ne sera pas utilisé pour des actes de guerre contre le Nicaragua »

nous déclare le président costaricien Luis Alberto Monge

San-Jose-de-Costa-Rica. — Le Costa Rica, démocratique et sans armée, désire réaffirmer sa neutralité et rester résolument à l'écart des conflits qui se développent dangereusement en Amérique centrale. Juristes et dirigeants politiques de ce petit pays pacifique préparent un statut de neutralité permanente qui doit être soumis à la communauté internationale. C'est ce que nous a confirmé le président Luis Alberto Monge à l'occasion d'un entretien dans sa résidence de San-Jose.

« Ce projet de statut, dit-il, *est l'aboutissement d'un long processus historique. En 1949, nous avons décidé la suppression des forces armées comme institution. Les casernes ont été transformées en collèges d'enseignement. Nous entendons aujourd'hui rester neutres dans les conflits entre nations, et dans les querelles internes de nos voisins. Cela ne veut pas dire que nous nous désintéressons de la bataille pour la démocratie. Mais nous pensons être plus utiles dans le rôle de médiateurs éventuels, dans les tâches strictement humanitaires. Nous étudions actuellement les mécanismes qui nous permettront de faire reconnaître ce statut de neutralité permanente par les autres nations...*

De notre envoyé spécial

— Pourrez-vous être neutres et rester membre du TIAR (traité interaméricain d'assistance réciproque, ou traité de Rio) ?

— Nous l'espérons vivement. Par deux fois dans un passé récent, en 1948 puis en 1955, nous avons été protégés grâce à ce traité alors que les forces de Somoza nous menaçaient. Nous sommes donc encouragés à maintenir ce lien. Et nous pensons que les principes de base du système interaméricain ne sont pas incompatibles avec notre statut de neutralité, qui pourrait avoir quelque analogie avec celui de l'Autriche... Nous armer dans les circonstances actuelles serait une folie, et nous contraindrait à sacrifier nos programmes d'éducation et de santé.

— Comment pourriez-vous affronter une éventuelle vague de terrorisme ?

— En améliorant la qualité de nos forces de police, encore modestes. Nos gardes civils sont des paysans sans travail. Il nous faut des professionnels. J'estime que le terrorisme au Costa-Rica est une plante exotique, mais il faut tout prévoir. En outre, nous avons envoyé cinq cents de nos gardes civils sur la frontière avec le Nicaragua. Pour nous, cela représente un gros effort. Mais nous sommes résolus à empêcher des actes de guerre contre le Nicaragua à partir de notre territoire.

— Les Etats-Unis vous ont-ils offert une assistance militaire ?

— Franchement, cela poserait des problèmes et nous préférons ne pas avoir recours à une éventuelle aide américaine. On a dit que nous étions les satellites des États-Unis. C'est faux. Nous avons de bonnes relations avec Washington. Mais nous entendons bien marquer nos positions et éventuellement prendre nos distances. Nous sommes contre toute forme d'interventionnisme.

— Le Costa-Rica a pourtant participé au lancement du Forum pour la paix et la démocratie, une organisation où vous vous retrouviez aux côtés du Guatemala, du Salvador et du Honduras ?

— C'est exact. Nous l'avons fait de bonne foi et dans un esprit de bonne volonté. Nous avons été attaqués et soupçonnés d'être poussés par les États-Unis. C'était une situation difficile pour nous. Nous avons donc abandonné cette organisation qui, aujourd'hui, est morte de sa belle mort. En fait, nous faisons confiance aux pays du groupe de Contadora pour la recherche de la paix en Amérique centrale.

— Comment jugez-vous l'accord militaire entre le Honduras et les États-Unis ?

— Très dangereux dans le contexte actuel. Concrètement, le Costa-Rica a refusé, comme on le lui proposait, d'envoyer ses gardes civils s'entraîner dans cette base américaine du Honduras.

— Quel est votre point de vue sur la situation salvadorienne ?

— Je pense que ni l'armée ni la guérilla n'ont vraiment l'appui du peuple. Les Salvadoriens n'ont pas oublié les exactions des militaires dans le passé, et ils ont peur de la guérilla. C'est un drame pour ce peuple pris entre deux feux. Nous avons offert notre médiation pour que toutes les parties salvadoriennes au conflit puissent se rencontrer et parler. Aujourd'hui, la paix en Amérique centrale passe par la démocratie et des élections libres. Nous avons toujours dit au Costa-Rica : pas de démocratie véritable sans progrès sociaux. Mais, aujourd'hui, la démocratie est prioritaire.

— Le Nicaragua vous accuse de fermer les yeux sur les activités de ses adversaires ?

— Nos relations avec le gouvernement de Managua se sont beaucoup améliorées. Nous avons eu plusieurs entretiens bilatéraux. Les dirigeants de Managua semblent admettre que notre souci de neutralité est sincère. Nous respectons leur régime, même si leur orientation idéologique est différente de la nôtre. J'ajouterais que nous fournissons de l'énergie électrique au Nicaragua, qui a une dette de 100 millions de dollars à notre égard. Nous venons de négocier avec eux un rééchelonnement de cette dette. Ils régleront au cours des sept prochaines années. C'est parce que nous sommes hostiles à toute tentative coordonnée d'étranglement du Nicaragua que nous pratiquons cette politique de bon voisinage, malgré toutes les difficultés. Et nous souhaitons la poursuivre... »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

Tentatives de négociation en Amérique centrale

(Suite de la première page.)

M. Stone, qui a déclaré que le principal problème pour les États-Unis est, aujourd'hui, le « *Salvador et non l'Afghanistan ou le Liban* », doit se rendre au Costa-Rica, où il pourrait s'entretenir avec Guillermo Ungo, leader du F.D.R. salvadorien, par l'entremise du président costaricien Luis Alberto Monge.

Autre initiative encourageante : le président mexicain de La Madrid s'est entretenu avec une délégation nicaraguayenne de très haut niveau. Le président vénézuélien, Luis Herrera Campins, pourrait, de son côté, rencontrer M. Luis Alberto Monge.

Significativement, le marathon de la paix engagé par le groupe de Contadora est approuvé par tous, à l'Est comme à l'Ouest. Soviétiques et Cubains applaudissent, et M. Reagan leur souhaite bonne chance. Les non-alignés demandent officiellement aux États-Unis de renoncer à leurs préparatifs militaires, ce qui est un vœu pieux. Mais, à Brasilia, M. Cheysson, en visite officielle, a critiqué la présence de la flotte américaine au large du Nicaragua, et le Brésil et la France soutiennent aussi le groupe de Contadora.

Dernière note d'optimisme : le département d'État a demandé, mercredi à M. Fidel Castro, de mettre ses actes en accord avec ses discours : appui à une solution régionale des conflits d'Amérique centrale. Il est clair, en effet, que La Havane devrait être associée à tout éventuel règlement, mais il n'est pas sûr que l'administration Reagan soit très disposée à accepter M. Fidel Castro autour d'un tapis vert. Un porte-parole de la Maison Blanche s'est cependant déclaré « *encouragé* » par les déclarations de M. Fidel Castro à Santiago-de-Cuba mardi (*le Monde* du 28 juillet)

Les pessimistes relèvent ce jeudi que la marine américaine a publié la liste des dix-neuf navires de guerre qui doivent participer à de grandes manœuvres au large de l'Amérique centrale à partir du 1er août, au lendemain de la conférence de Panama. Le porte-avions *Ranger*, avec soixante-dix appareils à bord, est déjà sur place, et ses croiseurs d'escorte sont équipés de missiles. Le porte-avions *Coral-Sea* est attendu dans la mer des Caraïbes, ainsi que le cuirassé *New-Jersey*, dont tous les navires d'escorte sont également équipés de missiles. Près de dix-sept mille hommes en tout sont à bord de toutes ces unités. Il faut y ajouter les quatre mille soldats d'élite qui vont participer à des manœuvres à terre au Honduras au même moment. La démonstration de force est donc spectaculaire, et Washington souligne que dix-neuf cargos chargés d'armes pour le Nicaragua sont actuellement en route vers l'Amérique centrale. Tous les éléments d'une confrontation au plus haut niveau seront bientôt en place. Les diplomates n'ont heureusement pas abandonné la partie mais le temps presse...

M. N.

● *« Au cours des prochaines années, la liberté de nos nations sera beaucoup plus menacée par les limitations économiques que par des dangers d'ordre militaire »*, a déclaré, mercredi 27 juillet à Brasilia, M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures. « *Pour la France, il s'agit du problème le plus grave à l'intérieur du désordre économique mondial* », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse dans la capitale fédérale brésilienne, première étape d'une visite de quatre jours au Brésil.

Le ministre a indiqué qu'il fallait « *trouver les moyens de continuer à financer le développement du tiers-monde* » et a « *déploré le refus américain d'augmenter les possibilités d'action des institutions financières internationales* ».

« *Nous aurions voulu que l'établissement d'un ordre économique mondial soit au centre des discussions de Williamsburg,* a-t-il ajouté : *malheureusement, nous n'y sommes pas parvenus.* »

Appelant les Américains à se « *mobiliser* », M. Cheysson a affirmé : « *Le peuple américain est prêt à de grands sacrifices pour sa défense militaire. Comment ne comprend-il pas que la liberté ne peut être assurée qu'à travers la défense de l'avenir économique des nations ?* »

● *Un cargo soviétique* transportant des armes, l'*Ulianov*, est attendu dans le port nicaraguayen de Corinto samedi 30 juillet, apprend-on de source autorisée à Washington. Il a traversé le canal de Panama mardi. — *(Reuter.)*

● *Le gouvernement nicaraguayen* a demandé, mercredi 27 juillet, que cent cinquante-sept paysans, enlevés, selon lui, près de la frontière, par des contre-révolutionnaires, et conduits au Honduras, soient remis en liberté. L'incident s'est produit vendredi près de Mozonte, ville que les rebelles affirment avoir prise. — *(Reuter.)*

Pérou

● SIX GUÉRILLEROS DE SENTIER LUMINEUX TUÉS. — Ces militants du mouvement maoïste s'étaient heurtés aux forces de l'ordre, le mercredi 27 juillet, dans la province de Huanta, département d'Ayacucho. — *(A.F.P.)*

Chili

LE F.M.I. DÉBLOQUE LA DEUXIÈME TRANCHE D'UN CRÉDIT DE 530 MILLIONS DE DOLLARS

Washington *(A.F.P.)*. — Le Fonds monétaire international a accordé mercredi 27 juillet au Chili un crédit de 378 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.), deuxième tranche d'un accord de confirmation portant sur 500 millions de D.T.S. (530 millions de dollars) conclu en janvier dernier. Le F.M.I. a également accepté que des modifications soient apportées à cet accord. Le Chili a déjà utilisé 122 millions de D.T.S. sur ce crédit. Le versement de la deuxième tranche avait été différé en mars par le F.M.I. Les 378 millions restants pourront être tirés dans les dix-huit prochains mois.

Le déblocage de la deuxième tranche ouvre la voie à l'octroi par les banques commerciales de nouveaux crédits, dont un prêt à long terme de 1,3 milliard de dollars, et au rééchelonnement des dettes venant à échéance en 1983 et 1984 (*le Monde* du 26 juillet). Un accord en ce sens devrait être signé ce jeudi.

ASIE

Corée du Sud : trente ans de paix armée

II. — La démocratie limitée

Trente ans après la fin de la guerre de Corée (voir *le Monde* du 28 juillet), la situation politique au sud de l'archipel reste marquée par une conception toute militaire de la démocratie. En dépit de promesses de libéralisation, le régime du général Chon continue de restreindre les libertés.

De notre envoyé spécial
R.-P. PARINGAUX

Séoul. — L'homme aux gestes lents flotte dans son pyjama bleu et blanc. En moins d'un mois il a beaucoup vieilli, beaucoup maigri. A cinquante-six ans, il s'excuse presque d'être encore en vie. La voix est faible, mais elle exprime avec force les convictions de ce politicien coréen, opposant têtu à la dictature du général Park Chung-hee, candidat à la présidence de la République en 1980 après l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat, victime peu après des purges du nouveau pouvoir militaire, déchu de ses droits puis assigné à résidence et contraint au silence jusqu'au mois de mai dernier. Au sortir d'une grève de la faim de vingt-trois jours, qui a mis le gouvernement dans l'embarras, M. Kim Young-sam parle d'exigences démocratiques pour la Corée du Sud. Les policiers qui veillent dans les couloirs de l'hôpital de l'Université nous ont laissé passer sans encombre ; pendant près de deux heures personne ne nous dérangera.

En mai, pour rompre l'isolement, M. Kim a fait passer à la presse étrangère — la seule à échapper au strict contrôle des autorités — une liste de revendications politiques en vue d'une démocratisation du régime : libération de tous les détenus politiques et réhabilitation de tous les politiciens, intellectuels, étudiants et syndicalistes déchus de leurs droits ; restauration de la liberté de la presse ; modification constitutionnelle et tenue d'une élection présidentielle au suffrage universel direct. Pour appuyer cette requête, il a entrepris une grève de la faim le 18 mai, date anniversaire du soulèvement de la ville de Kwangju, réprimé dans le sang par l'armée en 1980.

Malgré le black-out imposé à la presse pendant toute la durée de ce jeûne, les rumeurs sont allées bon train ; et, bien que le gouvernement n'ait rien cédé sur l'essentiel, ce geste dramatique n'a pas été sans effet. Les arrestations de personnes solidaires n'ont fait qu'aggraver les choses en ébruitant l'affaire. Elles ont souligné l'intolérance des autorités face à un phénomène qui est resté très limité et non violent.

Pour la première fois depuis trois ans, l'action de M. Kim Young-sam a relancé publiquement le débat sur la démocratisation, réveillant du même coup les espoirs de divers mouvements et courants d'opposition « *clandestine* » qui tentent de s'organiser. On s'est agité sur les campus. Soudain rappelée à son rôle, et soucieuse de ne pas paraître totalement inféodée au pouvoir, l'opposition parlementaire « *officielle* » s'est découvert des velléités démocratiques. En juin, au cours d'une session extraordinaire de l'Assemblée qui s'est terminée dans une impasse faute de concessions gouvernementales, elle a repris à son compte certaines revendications de M. Kim — celles qui concernent notamment les détenus politiques et les anciens hommes politiques déchus de leurs droits.

M. Kim Young-sam est « *très satisfait* » des résultats de son geste. Il estime qu'il a ébranlé une opinion publique résignée et servi de « *dénominateur commun* » à divers groupes d'opposition, tout particulièrement au sien et à celui de M. Kim Dae-jung, le plus populaire des opposants et des candidats à la présidence, condamné à mort et incarcéré en 1980 puis exilé aux États-Unis en décembre 1982.

Des hors-la-loi politiques

Des partisans des deux hommes tentent de mettre sur pied une alliance : la Consultation nationale pour la démocratie, par analogie au Congrès national pour la restauration démocratique rassemblé jadis par M. Kim Dae-jung pour lutter contre le président Park.

La situation est-elle comparable aujourd'hui ? « *Nous avons eu plusieurs dictatures, mais celle-ci est pire que les précédentes* », affirme M. Kim. « *La répression, la censure et les pouvoirs de la police sont plus étendus* », ajoute-t-il. L'opposition ne risque-t-elle pas de faire le jeux du Nord ? « *Cela fait près de trente ans, répond-il, que le pouvoir brandit la même menace communiste quand il affronte des difficultés intérieures, comme c'est aujourd'hui le cas. Le meilleur atout du Sud c'est de ne pas être une dictature comme le Nord. La meilleure arme contre les communistes devrait être la démocratie. Mais les militaires préfèrent toujours la force des armes. Malgré cela le régime n'est pas fort : il n'a pas de base populaire, il est incapable de tolérer la moindre opposition.* »

Les autorités ont promis de lever la mesure d'assignation à résidence frappant M. Kim. Elles lui ont même offert de partir en exil aux États-Unis comme M. Kim Dae-jung. Il a refusé : « *Je ne demande pas de faveurs personnelles,* dit-il. *Je reste ici pour partager le sort du peuple. Je demande le rétablissement de la démocratie et je continuerai à le faire.* » Jusqu'où le gouvernement et les militaires, qui constituent à l'arrière-plan l'ossature du régime, permettront-ils que M. Kim Young-sam et toutes sortes d'opposants opérant hors du « *cadre légal* » poursuivent leurs menées contre eux ?

Les dirigeants, à commencer par le président Chon, se sont engagés à progresser dans la voie d'une libéralisation. Mais il est clair, d'une part, qu'ils entendent contrôler très strictement ce processus et qu'il n'est pas question pour eux de donner l'impression qu'ils cèdent aux pressions, surtout pas à celles venant d'opposants qu'ils ont mis politiquement hors la loi. D'autre part, les vis du carcan politique et social, dont la rigueur est justifiée par les impératifs de sécurité, ne seront jamais complètement desserrées. La démocratie « *à l'occidentale* », vous répète-t-on, est un luxe que la Corée du Sud ne pourra pas s'offrir avant longtemps. La libéralisation ne doit affecter ni la « *stabilité sociale* », ni la « *sécurité nationale* », ni les « *mœurs politiques* » rénovées. L'armée, la police et la justice ont tout un arsenal de lois et de règlements sur mesure pour y veiller.

Par petits paquets, pour multiplier les effets positifs, le régime libère, aux dates anniversaires, des opposants et revient sur les mesures de déchéance politique initialement imposées pour huit ans à plus de cinq cents hommes politiques. Néanmoins, plusieurs centaines de « *politiques* » sont encore sous les verrous et plus de trois cents autres restent « *interdits de politique* ». La mesure la plus spectaculaire, et la meilleure opération de relations publiques, a été la décision d'exiler M. Kim Dae-jung aux Etats-Unis l'an dernier, le jour de Noël.

Séoul a ainsi privé l'opposition intérieure, ses adversaires étrangers et la propagande de Pyongyang, du « *martyr* » sud-coréen numéro un. Avec la complicité de Washington, le président Marcos des Philippines s'était déjà débarrassé ainsi de son principal opposant, M. Aquino. Quant à Kim Young-sam, qui a refusé de partir, on s'efforce de le présenter dans les milieux gouvernementaux comme un politicien opportuniste cherchant par un geste spectaculaire à s'attacher la clientèle de son ami et rival exilé. Un professeur d'université estime qu'il a « *affaibli l'autorité du régime, mais que, pour le moment, son appel reste très limité* ».

La prudence de l'Eglise

La libéralisation se fait, et continuera sans doute à se faire, au compte-gouttes. Elle paraît indispensable autant pour rehausser l'image internationale du régime à la veille du congrès de l'Association interparlementaire, de la visite du président Reagan et de celle du pape que pour satisfaire les revendications que l'évolution de la société semblent logiquement imposer. « *Dans un pays de quarante millions d'habitants (dont onze millions d'écoliers et étudiants), où la société devient de plus en plus complexe et où les classes moyennes en plein essor aspirent à plus de responsabilités, il est difficile de maintenir les structures rigides de l'ordre militaire* », estime un haut fonctionnaire.

L'ouverture devrait donc se poursuivre lentement, tant que la Corée du Sud ne retombera pas dans ce processus de radicalisation où la montée des manifestations d'opposition, au nom de la démocratie, provoque invariablement le durcissement et la répression de la part des autorités qui invoquent des impératifs de sécurité.

Pour prévenir cette évolution, les autorités, outre leur mainmise sur la politique et sur les syndicats, exercent un contrôle policier sévère et de chaque instant sur les campus universitaires. Ils sont, en effet, le bastion d'une minorité radicale — « *environ 10 % des étudiants* », selon un professeur — qui rejette en bloc un régime qu'elle juge entaché de sang et d'illégitimité. En cas d'appel à la manifestation, les arrestations préventives peuvent être massives ; participer à un rassemblement peut coûter jusqu'à trois années de prison ou l'exclusion de l'université. Pour la plupart des étudiants, et pour leurs familles qui se sacrifient afin de payer leurs études, les risques sont trop élevés. Quant à l'Eglise, qui était l'an dernier à l'avant-garde de la croisade pour le respect des droits et des libertés, elle fait beaucoup moins parler d'elle cette année, se consacrant essentiellement à des tâches sociales.

En plus des moyens de contrôle et de répression qui sont à sa disposition, le régime bénéficie pour renforcer son emprise et sa stabilité, sinon pour se faire aimer, d'autres arguments : l'apathie politique — ou la résignation — de la majorité, la qualité et la discipline d'une force de travail dure à la tâche, la compétence de ses technocrates et, surtout, l'ampleur du redressement économique opéré après des débuts catastrophiques. C'est là, avec le soutien américain, avec le sentiment nationaliste, avec la volonté de développement et de promotion de la population — les yeux rivés sur le Japon, — son meilleur atout.

« *La vie,* dit un diplomate, *est supportable si vous ne vous mêlez pas de politique. L'économie, cette année, est en pleine reprise, le revenu moyen s'accroît lentement mais sûrement, la consommation de biens courants augmente, la récolte s'annonce bonne, et les Coréens du Sud savent que cela va plutôt moins bien ailleurs. Sur ce plan-là au moins, ils n'ont guère de raisons d'être mécontents.* » Beaucoup disent aujourd'hui ce que d'autres disaient dans des circonstances politiques assez analogues, sous la férule de Park Chung-hee : « *Tant que l'économie ira, et tant que les militaires ne comploteront pas les uns contre les autres, le régime Chon tiendra.* » Les états d'âme des militaires ne courent pas la place publique. En revanche, pour le moment, et malgré un fort endettement, l'économie, avec un objectif de croissance de 8 % cette année, semble aller plutôt bien.

Prochain article :

UNE BONNE ANNÉE ÉCONOMIQUE

Sri-Lanka

Les troubles raciaux s'étendent dans le pays

Alors que le gouvernement semble reprendre le contrôle de la situation à Colombo, les émeutes raciales s'étendent dans le reste du pays. En particulier dans l'ancienne capitale, Kandy, et dans le port de Trincomalee, au nord-est du pays. Les informations demeurent fragmentaires, mais semblent assez sérieuses puisque le couvre-feu en vigueur dans l'île a été avancé de deux heures. A Jaffna, la principale ville tamoule du Nord, trois prisonniers tamouls ont été tués par leurs gardiens alors qu'ils tentaient de se venger sur des codétenus cinghalais du massacre commis lundi 25 juillet dans la prison de Colombo. Le nombre officiel des victimes est de quatre-vingt-huit, avec la mort de dix-sept prisonniers qui tentaient de s'enfuir de cette prison mercredi. Mais les pertes en vies humaines sont certainement plus élevées.

D'autre part, l'aéroport international de Colombo a été rouvert au trafic international mercredi. Les nombreux touristes étrangers, bloqués jusqu'alors dans leurs hôtels, ont pu commencer à quitter le pays. Certains ont perdu leurs bagages dans l'incendie d'un hôtel.

Enfin, nous câble notre correspondant par intérim à New-Delhi, le gouvernement indien a fait part mercredi, par la voix de son ministre des affaires étrangères, M. Narasimha Rao, de sa consternation face aux émeutes raciales. Il a rappelé aux autorités de Colombo leurs obligations de garantir la sécurité des diplomates et des locaux diplomatiques après l'incendie de la chancellerie indienne et le pillage de plusieurs résidences. M. Rao a ajouté que, si Colombo laissait la situation se dégrader, cela risquerait de nuire aux relations entre les deux pays, déjà tendues. Les partis d'opposition indiens ont reproché au gouvernement sa « *prudence excessive* » dans cette affaire.

Le Monde

politique

LA PARTICIPATION DES COMMUNISTES AU GOUVERNEMENT

Un coin à double tranchant

Les séjours à l'hôpital Cochin semblent avoir sur M. Chirac des effets effervescents.

Personne n'a oublié l'« appel de Cochin » lancé le 6 décembre 1978 par le président du R.P.R., hospitalisé après un accident de la route. Le maire de Paris y dénonçait en termes vifs les orientations européennes de la composante giscardienne de la majorité de l'époque, assimilée par lui à un *« parti de l'étranger »* à cause de certaines de ses options de politique extérieure qu'il jugeait trop proches des positions soutenues par les États-Unis. Pour lui, il s'agissait alors de se démarquer du chef de l'Etat pour essayer de récupérer électoralement le mécontentement des « déçus du giscardisme », avant le scrutin européen de juin 1979.

Depuis lors, sur le fond, M. Chirac a opéré une spectaculaire volte-face, le 12 juin dernier, en présentant une série de propositions pour une relance de la construction européenne et en appelant de ses vœux la constitution d'une liste unique de l'opposition pour les élections européennes de juin 1984.

En revanche, il est peu probable qu'un renversement analogue intervienne, chez le président du R.P.R., à l'égard du rôle du parti communiste dans la vie politique française.

Quand il demande, cette fois, à peine sorti de Cochin, que les ministres communistes soient chassés du gouvernement parce que leur parti se comporte, selon lui, en parti inféodé à Moscou, M. Chirac renoue tout simplement avec un des thèmes les plus constants de la droite française.

Certes — et c'est de bonne guerre — le maire de Paris saisit l'occasion d'enfoncer un coin entre M. François Mitterrand et la deuxième composante de la majorité présidentielle au moment où la controverse sur les euromissiles provoque, dans un domaine fondamental, le désaccord le plus important que cette majorité connaisse depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Mais ce coin-là est à double tranchant. La prise de position de M. Chirac permet à M. Georges Marchais de réaffirmer hautement sa volonté de continuer à œuvrer à l'intérieur de la majorité présidentielle, à soutenir la politique du gouvernement, bref de rester pour M. Mitterrand et les socialistes un allié indéfectible.

Or les ambiguïtés de leur récent voyage à Moscou obligent justement les dirigeants du P.C.F. à se poser comme tels à l'égard de leurs partenaires. En somme, M. Chirac aide la gauche à resserrer ses rangs en lui fournissant aussi la possibilité de dénoncer à nouveau le penchant sectaire d'une partie de la droite française à l'encontre des communistes.

Quant au reproche que le président du R.P.R. fait au président de la République d'entretenir une *« équivoque »* en maintenant au gouvernement des ministres communistes, il ne manque peut-être pas de fondement puisque le chef du gouvernement confirme que ces ministres doivent être *considérés comme* les *représentants* de leur parti. Mais il aurait plus de force si le R.P.R. avait lui-même donné l'exemple de la cohérence à l'époque où il se comportait à l'égard de ses alliés giscardiens comme les communistes le font aujourd'hui, parfois, à l'endroit des socialistes.

ALAIN ROLLAT.

● *Jean-Paul II aura un entretien avec M. François Mitterrand* à l'occasion de sa visite à Lourdes, les 14 et 15 août.

Le pape sera accueilli, le 14 août dans l'après-midi, à l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Ossun, par le président de la République. Après un échange d'allocutions dans le hall de l'aéroport, Jean-Paul II et M. Mitterrand se rendront en hélicoptère à la préfecture de Tarbes, où ils auront un entretien.

● *M. Georges Marchais* rencontrera M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., durant l'automne prochain à Rome, a-t-on appris mercredi 27 juillet dans la capitale italienne, où M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du parti communiste français, venait de s'entretenir avec le dirigeant communiste italien. (*A.F.P.*)

M. Mauroy et M. Marchais répondent aux accusations de M. Chirac

Le fait que l'entretien que nous a accordé M. Jacques Chirac ait été largement reproduit et commenté par l'ensemble de la presse montre que le président du R.P.R. a évoqué une question sensible. Celle-ci touche, en effet, non seulement aux problèmes de l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest et à celui de l'indépendance de la défense française, mais également à la question de la cohérence du gouvernement. Les premières réactions politiques sont venues de la majorité elle-même avec la vive réplique de M. Marchais, qui signe, exceptionnellement, l'éditorial de *l'Humanité*. Dans l'entourage de M. Chirac, on relève une contradiction dans les propos du secrétaire général du parti communiste entre la promesse de travailler de manière « unitaire » au sein du gouvernement et la conception, opposée à celle de M. Mitterrand, selon laquelle il faut tenir compte, dans le recensement général des moyens nucléaires en Europe, des forces françaises. Quant à la réaction de M. Pierre Mauroy, elle suscite dans l'entourage de M. Chirac deux sortes de commentaires.

Lorsque le premier ministre affirme que *« la présence des ministres communistes a été voulue et décidée par le pays et par le vote des Français »*, on rappelle que durant toute la campagne présidentielle de 1981 M. Mitterrand s'est toujours refusé à dire si, en cas de victoire, il prendrait des communistes dans son gouvernement. On affirme aussi, au R.P.R., que si aux élections législatives de juin 1981 les électeurs ont si massivement voté pour les candidats socialistes, c'était dans le but d'offrir au nouveau chef de l'Etat une majorité assez large de députés socialistes pour qu'il n'ait pas recours à l'appoint des communistes.

On observe encore, parmi les proches de M. Chirac, une contradiction dans les propos de M. Mauroy. *Comment, demande-t-on,* le premier ministre peut-il affirmer que *« les partis vivent leur vie »* et soutenir que le gouvernement composé de ces mêmes partis a *« une seule politique »*. On conteste, enfin, l'affirmation du chef du gouvernement, selon laquelle *« la règle de la Vᵉ République est que tous les partis qui composent la majorité présidentielle soient représentés au pouvoir »*. Certes, fait-on remarquer, selon la Constitution, *« les partis concourent à l'expression du suffrage »*, mais aucune règle ne prévoit de les associer au pouvoir exécutif. Au contraire, même, qui ne se souvient que de Gaulle, fondant la Vᵉ République en réaction contre les excès de la IVᵉ, avait souvent brocardé *« le régime des partis »* ?

La doctrine constante depuis 1958, accentuée en 1962, est que la majorité présidentielle est formée directement par le peuple lors de l'élection du chef de l'État au suffrage universel et que le pouvoir exécutif — bien que soumis au contrôle du Parlement — n'émane que de lui seul. Les prédécesseurs de M. Mitterrand ont toujours respecté ce principe, refusant — officiellement — de tenir compte des partis politiques dans le dosage des gouvernements et considérant que les ministres en fonction ne représentaient pas leurs formations d'origine.

ANDRÉ PASSERON.

Le premier ministre : la volonté des Français et la règle de la Vᵉ République

Invité à commenter les déclarations de M. Chirac, le premier ministre a souligné, mercredi après-midi 27 juillet, devant la presse, à l'hôtel Matignon, que le parti communiste *« ne manque pas »* de *« soutenir l'action du président* (de la République) *et de son gouvernement »*, qu'il n'y a, en ce domaine, *« pas de fausse note »* — et que c'était là l'*« essentiel »*.

M. Mauroy a ajouté : *« Pourquoi met-on tant d'obstination à revenir sur ce thème puisque la présence des ministres communistes au gouvernement a été voulue, décidée par le pays, par les Français, par leur vote. L'union de la gauche est une réalité en France. Les choses ont été clairement dites avant mai 1981. C'est la volonté des Français qu'il en soit ainsi. C'est d'ailleurs la règle de la Vᵉ République que tous les partis qui composent la majorité présidentielle soient représentés au pouvoir. »*

Les commentaires de la presse

Tous les quotidiens parisiens du jeudi 28 juillet et la plupart des journaux de province font état de l'entretien accordé par M. Jacques Chirac au *Monde* (daté du 28 juillet).

Dans *le Quotidien de Paris*, sous le titre « Chirac : dehors les moscoutaires », Paul Guilbert écrit notamment : *« Le président du R.P.R. frappe d'autant plus juste qu'il se substitue en quelque sorte au président de la République lui-même qui a jusqu'ici fait semblant de ne rien voir. M. Mitterrand espérait-il que la contradiction fondamentale qui l'oppose aux communistes sur la politique de défense définie par lui passerait inaperçue? Alors qu'il aurait dû être le premier à poser la « question de confiance » sur la défense à ses ministres communistes, il les a laissés approuver la position de Marchais et de l'U.R.S.S. dans les instances du P.C., passant cette nouvelle ambiguïté au compte des profits et pertes de l'union de la gauche, comme s'il n'accordait qu'une importance secondaire à ses propres propos dans la mêlée entre l'Est et l'Ouest. Marchais, en jouant ouvertement la provocation à son retour de Moscou, escomptait cette reculade de Mitterrand : « Il n'oserait! » Tout cela est si simple et si clair qu'on se demande comment le pouvoir a pu en arriver à ce degré d'implosion, avant l'explosion à laquelle Mitterrand n'échappera pas, sauf à sacrifier la position qu'il a prise sur la défense. »*

Dans *le Matin de Paris*, Guy Claisse écrit : *« Ainsi donc, voici Jacques Chirac « choqué » que le chef de l'État accepte de voir sa politique mise impunément en question de façon publique par le responsable du deuxième parti de la majorité. Venant de tout autre homme politique que le président du R.P.R., la révélation de cet état d'âme pourrait passer pour l'expression d'une inquiétude réelle quant au fonctionnement du système majoritaire dans les institutions de la Vᵉ République. Dans la bouche de Jacques Chirac, elle rend un son cocasse. »*

Dans *Libération*, Christian Lionet estime : *« Que M. Marchais persiste et signe sur la comptabilité des forces nationales, malgré le rappel à l'ordre de M. Mitterrand, ne conforte certainement pas les positions françaises. Cela contribuera-t-il à les affaiblir? Ni plus ni moins qu'à l'époque où M. Giscard d'Estaing était accusé d'animer en France* « le parti de l'étranger » *par le responsable d'un parti dont plusieurs membres participaient pourtant à son gouvernement. »*

Pour Bernard Éluy, de *l'Est-Éclair*, *« il est bien vrai qu'un pareil désaccord sur un sujet aussi essentiel devrait en bonne règle démocratique se traduire par une rupture. En vérité, socialistes et communistes, pour l'instant, font l'impasse sur leurs divergences profondes, trouvant plus d'avantages au maintien de l'unité de la gauche qu'à son éclatement »*.

Dans *Nice-Matin*, Roger Bouzinac se demande : *« Dans la mesure où la majorité est composée de partis, comment chacun d'eux peut-il vivre sa vie, c'est-à-dire donner quand il le désire des coups de canif au contrat ? »*

Jean-Claude Arbona, dans *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, estime : *« Quoi qu'en dise M. Mauroy, sur une telle affaire, les Français peuvent difficilement comprendre que le président de la République et le gouvernement définissent une politique nationale et que M. Marchais aille à Moscou discuter avec le chef de l'État soviétique d'un accord sur une autre politique. Il y a incontestablement là une situation qui affaiblit la position de la France. Et, à l'évidence, toutes les volontés proclamées du P.C.F. de vouloir rester au gouvernement de la France ne pourront résister longtemps à des dissensions si criantes sur un sujet aussi grave. »*

Le secrétaire général du P.C.F. : quel culot !

M. Georges Marchais signe lui-même l'éditorial de *l'Humanité* du 28 juillet sous le titre « Le cauchemar de Chirac ». Il écrit notamment : *« Voilà le cauchemar de Chirac : l'action des communistes. Une action, il le sait bien, tout entière orientée vers un objectif clairement défini : faire tout ce qui dépend de nous pour que Chirac et les siens, pour que cette droite rétrograde, brutale, bornée, pour qui tous les mensonges et les désordres sont bons, ne revienne pas au pouvoir.*

» Et cette action-là, il faut que tout le monde s'en persuade, nous sommes bien décidés à la continuer. Nous allons continuer à respecter le verdict du suffrage universel, qui a choisi la gauche en 1981 pour mettre en œuvre une politique nouvelle. Nous allons continuer à travailler, de manière loyale, unitaire, constructive au sein du gouvernement, du Parlement et dans tout le pays, pour aller de l'avant (...) Les communistes resteront au gouvernement et feront tout pour le succès de l'œuvre engagée depuis deux ans. »

M. Georges Marchais répond aux reproches de M. Chirac en ces termes : *« Non, Chirac, je ne suis pas allé à Moscou, comme vous le prétendez stupidement,* « soutenir la » thèse d'une puissance étrangère » *(...) Absurde ! Nous ne prétendons évidemment pas qu'il faut* « mettre en balance », *comme le dit Chirac, les moyens nucléaires français avec ceux de l'U.R.S.S. Ce que nous disons, c'est qu'il faut* en tenir compte, *si l'on veut procéder à un décompte général des forces nucléaires existant en Europe — celles de l'alliance atlantique, dont la France est membre, et celles des pays liés par le traité de Varsovie. »*

Le secrétaire général du P.C.F. ajoute : *« Un tel reproche venant de Chirac, comme on dit, il faut le faire ! Lui passe son temps à courir le monde à la recherche de cautions étrangères : il a tenu à se faire introniser officiellement à Washington comme le chef de l'opposition reaganienne en France; il est lié, au sein d'une Internationale de la droite, avec Thatcher, Kohl, Strauss, et tout ce que le monde compte de chefs d'État les plus réactionnaires, les plus hostiles à la justice et à la liberté. Et le voilà qui joue la vertu outragée sur ce registre ! Quel aplomb ! — pour ne pas dire : quel culot ! »*

M. GUIDONI, AMBASSADEUR A MADRID, EST REMPLACÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR SON SUPPLÉANT

M. Pierre Guidoni, chargé des fonctions d'ambassadeur de France à Madrid depuis le 27 janvier 1983, voit sa mission prolongée par décret du premier ministre du 26 juillet. En conséquence, son siège de député socialiste de la deuxième circonscription de l'Aude sera désormais occupé par son suppléant, M. Régis Barailla, ingénieur agricole, conseiller général du canton de Durban-Corbières.

Selon le code électoral, un parlementaire peut cumuler pendant six mois l'exercice de son mandat et une mission temporaire confiée par le gouvernement. Au-delà de ce délai, le parlementaire qui voit sa mission prolongée est automatiquement remplacé dans son assemblée par son suppléant.

GEORGES PERRUCHE EST MORT

Un témoin direct des grandes crises asiatiques

Nous apprenons la mort de Georges Perruche, ancien ambassadeur, survenue le 26 juillet à Paris, à l'âge de soixante-sept ans. Une cérémonie religieuse aura lieu le 29 juillet à 10 h 30 en la chapelle du Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, à Paris.

Né en 1916, Georges Perruche était entré dans la carrière diplomatique en 1942, comme secrétaire à l'Extrême-Orient. Révoqué par Vichy en avril 1943, il avait travaillé au commissariat des affaires étrangères à Alger, puis à Alexandrie et au Caire jusqu'en 1946. Il assiste ensuite à Tchoung-King, capitale provisoire, où il sert jusqu'en 1950, à la prise du pouvoir par les communistes en Chine, après quoi il se trouve en Corée, comme chargé d'affaires à Séoul, au moment de l'attaque des troupes nordistes — ce qui lui vaut d'être déporté en Corée du Nord pendant trois ans, jusqu'à l'armistice de 1953. Sa carrière se poursuit alors par des séjours à la direction d'Asie du Quai d'Orsay et des postes sur le même continent : à Kobe de 1955 à 1958, à Saigon de 1962 à 1965 (notamment comme chargé d'affaires au moment de l'assassinat du premier ministre Ngo Dim Diem), et à Oulan-Bator (Mongolie) où il est ambassadeur de 1966 à 1974.

Nommé en 1975 ambassadeur à Kaboul, il assistera à la prise du pouvoir par les communistes dans ce pays en 1978, puis à l'entrée des troupes soviétiques à la fin de 1979. Au terme d'une carrière qui l'avait étroitement mêlé à toutes les grandes crises d'Asie depuis plus de trente ans, il avait pris sa retraite à la fin de 1981.

M. COURRIÈRE FAVORABLE A LA CRÉATION D'UN GROUPEMENT NATIONAL POUR LA PROTECTION DES CIMETIÈRES FRANÇAIS D'ALGÉRIE

La mission officielle, qui était allée en Algérie du 26 juin au 2 juillet, à l'initiative du secrétaire d'État aux rapatriés, pour rendre compte ensuite de l'état des cimetières français (*le Monde* du 8 juillet), a présenté, mercredi 27 juillet, son rapport accompagné de photos à M. Raymond Courrière.

En présence de MM. Raymond Laquière, secrétaire général de la commission et de Guy Forzy, président de la sous-commission chargée des relations avec les pays du Maghreb, MM. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement Recours et Léo Palacio, premier vice-président, tous deux membres de la commission nationale permanente installée auprès du secrétaire d'État, ont insisté sur la nécessité de prendre en charge l'avenir des sépultures abandonnées depuis plus de vingt ans.

Ils ont traduit le sentiment généralement exprimé par le courrier qu'ils ont reçu de la communauté pied-noir et dont les propositions se résument à trois solutions : 1) Retour en métropole des dépouilles pour les familles qui en feraient la demande; 2) Entretien permanent des cimetières avec le concours des consuls généraux de France, des autorités algériennes et des associations de rapatriés; 3) Regroupement par willaya avec érection de mausolées portant les noms de cimetières français d'Algérie.

Les rapatriés de confession musulmane ont été associés au débat qui a eu lieu en présence de tous les membres de la sous-commission nationale *ad hoc*. M. Courrière s'est déclaré favorable à la création d'un groupement national pour la protection des cimetières français d'Algérie.

POLITIQUE

Il est nécessaire d'augmenter les impôts
estime M. Jacques Delors

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Paris-Match*, M. Jacques Delors a réitéré ses déclarations du début de la semaine à propos du financement de la protection sociale. *« Il est nécessaire d'augmenter les impôts en 1984 »*, notamment pour maintenir le niveau de protection sociale, a-t-il estimé, réaffirmant que le gouvernement cherchera à *« faire payer chacun en proportion de ses moyens »*.



(Dessin de PLANTU.)

Le ministre est revenu sur l'éventuelle institution, en 1984, d'un prélèvement de 2 % sur tous les revenus, dont le principe a été rendu public en début de semaine (*le Monde* daté 24-25 juillet 1983). M. Delors a répété que toute décision sur ce prélèvement était prématurée, puisque *« le gouvernement n'a pas encore délibéré »*, propos confirmés, mercredi 27 juillet par M. Mauroy, qui a déclaré : *« Je ferai mon choix à la fin du mois d'août. »*

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a, cependant, précisé qu'on pouvait *« encore améliorer, tant au point de vue de l'équité que de la rentabilité »*, le prélèvement de 1 % institué cette année au titre du plan de rigueur. *« Si les français souhaitent maintenir leur niveau de protection sociale, il faut qu'ils acceptent de prélever un peu plus sur les revenus directs. »* Selon le ministre, la Sécurité sociale ne doit pas être financée *« exclusivement »* par l'accroissement des cotisations sociales, parce que c'est *« un obstacle à la création de nouveaux emplois »*. Le mécanisme de la cotisation est *« moins juste »* qu'une contribution sur tous les revenus : plafonnée, cette cotisation *« ne fait pas appel à la solidarité de tous »*. En revanche, a réaffirmé à nouveau M. Delors, la contribution fiscale ne peut être acceptée que si elle s'inscrit *« dans un ensemble fiscal marqué par la progressivité »*.

La pierre d'achoppement

Ce problème de progressivité ou de proportionnalité est précisément la pierre d'achoppement de cette formule de prélèvement, portée éventuellement à 2 %. Il y a un mois, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avait informé les instances du P.S. qu'il existait un projet de prélèvement de 2 % (dont le principe était exposé par MM. Guy Lescure et Dominique Strauss-Kahn dans un article du numéro d'avril 1983 de la revue *Droit social*, repris dans *Problèmes économiques* du 6 juillet 1983). M. Joxe, à ce moment, avait fait connaître auxdites instances qu'il était fondamentalement opposé à ce prélèvement, parce qu'il marquait un retour à la proportionnalité et préfigurait une réforme fiscale dont le caractère essentiel devait, au contraire, être la progressivité. Cela seul suffisait à condamner la formule.

Conscient de la nécessité de trouver des ressources nouvelles, M. Joxe renvoyait à l'arsenal déjà existant, dans lequel on pourrait même dégager d'autres moyens. C'est dire que le prélèvement de 2 % pourrait bien avoir du plomb dans l'aile, à moins d'être sensiblement progressif, ce qui dénaturerait son caractère original et diminuerait sa rentabilité. Le problème, au surplus, risque de se compliquer si le « trou » de 40 milliards de francs en 1984, évoqué par M. Delors, était appelé à se creuser assez fortement du fait de l'aggravation de la crise, ce qui est assez probable.

F. R.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

« La seule question est de savoir qui soutient la politique définie par François Mitterrand »
écrit M. Fajardie à M. Jospin

Faute de pouvoir le faire de vive voix, dès à présent – le bureau exécutif du P.S. s'étant mis en vacances pour quelques semaines – M. Roger Fajardie a adressé, mardi 26 juillet, à M. Lionel Jospin, au nom de ses amis du courant « mauroyiste » (courant B), une lettre dans laquelle il exprime l'irritation de ceux-ci à la suite des déclarations faites par le premier secrétaire dans une interview au *Nouvel Observateur* du 22 juillet (*le Monde* daté 24-25 juillet).

M. Jospin ayant estimé que le maire de Lille et ses amis étaient *« devenus très minoritaires »* à l'intérieur du parti et ayant également précisé ce qui distingue, à ses yeux, les « rocardiens » et le CERES du courant « mitterrandiste » (courant A), M. Fajardie reproche au premier secrétaire du P.S. d'avoir tenu des propos partisans, de nature en tout cas à diviser le parti, et donc de s'être abusivement affranchi des règles que sa fonction lui impose. *« Les militants socialistes*, écrit-il notamment, *ne sont pas, du moins je l'espère, classés une fois pour toutes dans un clan ou dans un camp. »*

M. Fajardie regrette aussi que les appréciations personnelles de M. Jospin tendent à ranimer les querelles de courant à la veille d'un congrès qui devrait essentiellement consacrer, selon le premier ministre et ses amis, le soutien du parti à la politique gouvernementale. *« Dans la mesure où nous avons la volonté de rassembler*, ajoute-t-il, *la seule ligne de clivage qui vaille est politique. La question est de savoir qui soutient la politique définie par le président de la République, François Mitterrand, et mise en œuvre par le premier ministre, et qui propose une autre politique. C'est ce choix-là et aucun autre*, souligne le compagnon d'armes de M. Mauroy, *qui déterminera, quels que puissent être les états d'âme, la majorité et l'éventuelle minorité au prochain congrès. »*

Cette dernière allusion vise M. Jean-Pierre Chevènement, qui a quitté le gouvernement en mars dernier, et ses amis du CERES. Devant le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », le 3 juillet, M. Mauroy avait déjà exposé ce point de vue en soulignant qu'à Bourg-en-Bresse, les 28, 29 et 30 octobre, les socialistes n'auront finalement pas d'autre choix, selon lui, que de se prononcer pour ou contre la politique actuelle.

« Effectivement, disait-il, *il n'y a pas de politique de rechange. Les socialistes ont toujours la possibilité de s'exprimer comme ils l'entendent et naturellement ils auront la possibilité d'exposer d'autres thèses que celles défendues par le gouvernement. Mais je suis persuadé*, ajoutait-il, *que ce congrès sera l'occasion d'un grand rassemblement autour des orientation, qui ont été présentées par le chef de l'État et qui sont celles du gouvernement. »*

Interrogé par la presse, le premier ministre a répété cette analyse, mercredi après-midi 27 juillet : *« Le problème n'est pas de s'interroger sur la majorité du parti, s'il y avait un problème ce serait de s'interroger sur ceux qui voudraient quitter la majorité... »*

En revanche, les déclarations de M. Jospin n'ont suscité aucune protestation de la part du CERES. Bien au contraire, certains des amis de M. Chevènement, en particulier M. Georges Sarre, député de Paris, ont fait savoir que le premier secrétaire du P.S. avait eu raison de rappeler combien l'apport du CERES avait fortement imprégné, dès le congrès d'Épinay-sur-Seine – et encore plus après ce congrès – la vie et les choix fondamentaux du nouveau parti socialiste, notamment son attachement à l'avenir de la gauche. Les membres du CERES doivent se réunir le 4 septembre pour préparer le comité directeur qui se tiendra six jours plus tard et au cours duquel les amis de M. Mauroy espèrent conclure avec M. Jospin et le courant A un accord qui scellerait officiellement leur retour dans la majorité du parti.

A.R.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 27 juillet, à l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● ASSURANCES SOCIALES

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi qui étend aux départements d'outre-mer les dispositions applicables en métropole pour l'assurance des personnes non salariées de l'agriculture contre les accidents de la vie privée, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Ce projet se caractérise essentiellement par l'obligation d'assurance, le libre choix de l'assureur, des garanties minimales (de remboursement et de pension) et la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire.

Le développement progressif des exploitations familiales dans l'agriculture, qui est la base de l'économie dans les départements, a permis une réforme souhaitée tant par les élus que par les organisations professionnelles.

● ORGANISMES DE BASSIN

Le secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la composition des comités de bassin et des conseils d'administration des agences financières de bassin.

Les régions et les collectivités locales auront désormais une représentation plus importante dans les comités et les conseils, au sein desquels l'État ne disposera que de moins d'un tiers des sièges.

Les organisations professionnelles et syndicales seront représentées dans les comités de bassin. Parallèlement, le personnel des agences de bassin sera représenté dans les conseils d'administration de celles-ci.

● CORSE

Le conseil des ministres a approuvé, sur proposition du ministre de l'agriculture, un décret créant, en application de la loi portant statut particulier de la région Corse, l'office d'équipement hydraulique de Corse.

Cet office, auquel la loi confère de larges missions dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des ressources en eau de l'île, jouera un rôle important dans le développement de la Corse. La Société pour la mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) est autorisée à lui transférer la concession qu'elle avait reçue de l'État.

Le conseil d'administration de l'office sera composé en majorité de membres désignés par l'Assemblée de Corse. Il comprendra, en outre, des représentants des organisations professionnelles agricoles et de l'État.

Le décret portant création de l'office de développement hydraulique, ainsi que celui portant création de l'office de développement agricole et rural de Corse, seront publiés avant le 31 juillet au *Journal officiel*.

[M. François Mitterrand a fait, à ce sujet, la déclaration suivante : ***« A l'occasion de mon voyage des 14 et 15 juin en Corse, j'ai invité le gouvernement à agir immédiatement dans deux directions : apurer le passé et appliquer le statut particulier. L'adoption aujourd'hui de deux décrets constitutifs des offices agricoles, qui intervient avant le 30 juillet comme je l'avais prescrit, est une étape capitale de la mise en place des institutions spécifiques à la Corse. Les autres textes réglementaires attendus, relatifs à la commission mixte sur l'emploi et la formation professionnelle, au comité de l'audiovisuel et à l'office des transports, pour lequel l'Assemblée de Corse a exigé des délais de consultation plus longs que prévus, seront publiés avant la fin du mois d'août.***

» La Corse doit savoir que ses élus seront en mesure de remplir, avec détermination, et dans le respect de la loi, la mission que le suffrage universel leur a confiée voici un an.

***» Je continuerai de suivre de très près, personnellement, la mise en œuvre d'une politique nécessaire à l'affirmation à la fois de l'identité corse et de l'unité nationale. »*]**

● SIDÉRURGIE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a rendu compte de la réunion du 25 juillet du conseil des ministres de l'industrie des Communautés européennes et de ses résultats.

Les entreprises sidérurgiques françaises pourront augmenter leur part du marché européen de 615 000 tonnes dans la catégorie 1 des produits plats, l'objectif étant que la France retrouve sa part traditionnelle du marché.

● PROGRAMME DE TRAVAIL

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres le programme de travail du gouvernement au cours des six prochains mois.

Les axes principaux de ce programme sont :

– **La poursuite des réformes à long terme** : l'œuvre déjà accomplie doit encore être complétée dans des domaines où des études préalables étaient nécessaires. Seront ainsi soumis au conseil des ministres divers projets de loi portant notamment sur les dernières mesures de décentralisation, les réformes judiciaires, la loi forestière et le développement de l'agriculture ;

– **La modernisation industrielle** : la place de la France dans le monde de la fin du vingtième siècle dépend d'un certain nombre de choix technologiques qui doivent être faits dès maintenant. Le conseil des ministres aura à examiner, dans cette perspective, plusieurs dossiers importants concernant notamment la filière électronique, le programme spatial et les satellites, les technologies nouvelles de transport et de communication ;

– **Le lancement du IXe Plan** : le projet de la seconde loi de Plan, qui fixera les grandes orientations de la politique économique et sociale du gouvernement au cours des cinq prochaines années, et qui arrêtera les programmes prioritaires nécessaires à leur exécution, sera présenté au conseil des ministres en octobre ;

– **L'amélioration de l'efficacité de notre effort social** : la poursuite, plus que jamais nécessaire en cette période de crise, de l'effort de solidarité consenti par la nation, implique que soient recherchés les moyens d'une plus grande efficacité de l'action menée. Les communications présentées au conseil des ministres en ce domaine portent notamment sur la réforme hospitalière, la politique de la santé, la politique familiale, l'assurance-chômage ;

– **La mise en œuvre du programme de rétablissement des équilibres économiques** : le gouvernement continuera de suivre attentivement les conditions d'exécution du programme de rétablissement des équilibres économiques. Outre l'examen, au mois de septembre, de projet de loi de finances pour 1984, diverses actions, portant sur l'emploi, le travail à temps partiel, la formation et l'insertion des jeunes, la lutte contre l'inflation, le commerce extérieur, seront engagées à cet effet ;

– **L'amélioration de la vie quotidienne** : le conseil des ministres sera saisi de propositions ayant pour but d'améliorer concrètement les conditions de la vie quotidienne. Les communications ayant cet objet concernent notamment la protection de l'environnement, la défense des consommateurs, le renforcement de la sécurité, l'amélioration des relations entre l'administration et les citoyens.

● SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un an après le terrible accident routier de Beaune, le gouvernement a tenu à faire le point de l'action engagée pour faire reculer le fléau des accidents de la route.

– **Les mesures déjà prises** : le ministre des transports a rappelé les décisions déjà prises : renforcement de la réglementation et des contrôles en particulier pour la vitesse, les distances entre véhicules, les conditions de dépassement, le respect des feux de circulation ; meilleure résistance des matériaux ; information et formation des conducteurs ; interdiction des transports d'enfants les 29 et 30 juillet 1983 ; réduction de la durée du travail des transporteurs routiers ; programme de résorption des points noirs ; amélioration de la signalisation.

En outre, deux programmes importants sont mis en place en vue de mieux mobiliser et coordonner les moyens de l'État et ceux des collectivités locales, et de faire davantage appel à l'esprit de responsabilité des usagers :

– *Le programme « Réagir » vise*, à partir d'enquêtes détaillées sur les circonstances d'accidents mortels, à dégager les mesures susceptibles de prévenir le retour de pareils accidents ;

– Le programme « Objectif moins 10 % » comporte la conclusion de contrats par lesquels l'État apporte une aide aux initiatives des collectivités locales qui s'engagent à poursuivre l'objectif de limitation du nombre des accidents.

– **L'action en cours** : dans les prochaines semaines, l'action en cours conduira à prendre de nouvelles dispositions concernant plus spécialement :

– la lutte contre « l'alcool au volant » : une nouvelle campagne d'information sera lancée ; un projet de loi sera préparé en vue de permettre le recours à de nouvelles techniques destinées à faciliter et améliorer les contrôles.

– la mise en œuvre de l'obligation d'équiper les nouveaux modèles de véhicules de plus de 10 tonnes d'un limiteur de vitesse, en liaison avec de nouvelles initiatives prises par la France, au niveau européen, pour généraliser cette mesure.

– le renforcement de l'efficacité des sanctions et l'aggravation de leur sévérité en liaison avec la nature et l'importance des infractions.

⁂

Une régression du nombre des accidents et des victimes est enregistrée depuis un an. Ce résultat confirme l'importance de l'effort de chacun.

Le gouvernement rappelle la nécessité d'une vigilance accrue dans cette période de circulation intense et la possibilité qu'il se réserve de renforcer la réglementation si la situation se dégradait.

Les mesures prises ont permis une réduction des accidents. Elles ne peuvent garantir la sécurité contre les intempéries, les défaillances matérielles, les imprudences individuelles. Il ne sera pas accepté que l'irresponsabilité de quelques-uns mette en péril la vie et la santé du plus grand nombre.

● ÉLECTRICITÉ

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé de l'énergie, a présenté une communication sur la production et l'utilisation d'électricité au cours des prochaines années.

La politique du gouvernement dans ce domaine repose sur deux orientations principales :

1) L'électricité, en raison de l'important effort d'équipement consenti par le pays, est aujourd'hui une énergie à 80 % nationale. Il faut en favoriser les usages chaque fois qu'ils permettent une économie de devises et, parallèlement en stimuler l'exportation.

Électricité de France disposera d'une large autonomie de gestion pour mener une politique commerciale et tarifaire active visant à développer l'usage de l'électricité, notamment dans le secteur industriel où elle peut contribuer à renforcer la compétitivité de nos entreprises. Dans cet esprit, E.D.F. pourra participer au financement de certains investissements industriels et proposer des contrats de longue durée.

2) Pour fixer le rythme d'engagement des centrales nucléaires au cours des prochaines années, le gouvernement s'est fondé sur les principes suivants :

– faire face aux besoins prévisibles d'électricité dans toutes les hypothèses ;

– maintenir l'avance de l'industrie nucléaire nationale ;

– éviter d'alourdir les coûts de production par la construction d'équipements trop peu utilisés.

Le nombre des centrales engagées sera, en conséquence, de deux en 1983, deux en 1984, une en 1985.

La décision éventuelle d'engager une deuxième tranche en 1985 sera prise le moment venu en fonction de l'évolution des perspectives de consommation.

Enfin, le gouvernement a rappelé l'importance qu'il attache à la poursuite de la politique d'économies d'énergie et la contribution qu'il en attend pour le redressement de notre commerce extérieur.

Il veillera à ce que l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.) dispose de façon régulière des ressources nécessaires à sa mission.

(Lire page 21.)

Du silence des idées

(Suite de la première page.)

Or, l'école de pensée, expression au parfum désuet, est bien la fabrique nécessaire d'idées ordonnées, coordonnées et donc persistantes et productives.

De même que l'on serait bien en peine, aujourd'hui, de citer seulement deux grands intellectuels hexagonaux indiscutables et productifs, on ne saurait confondre les éphémères nouveaux ceci et nouvelles celles-là ou encore les histoires du temps qui, bien dans l'air du temps, n'ont de l'histoire que l'air, avec les grandes productions idéelles, élaborées et savantes des années 50 et 60.

En somme, pas plus que la France, les idées ne se gouvernent au centre. Le dédain sceptique dans lequel on tient les grandes fait que toutes s'étiolent. Et si le jeu même de la confrontation des idées nous invite à les postuler égales entre elles, il faut, pour que le jeu ne s'interrompe pas, que certaines soient plus égales que d'autres, c'est-à-dire qu'elles prétendent à l'hégémonie.

Une petite phalange de grands intellectuels

Tant les années 50 que celles qui enchâssent 1968 administrent la preuve qu'une domination intellectuelle conduite par une petite phalange de grands intellectuels est au principe de la création et de la vie dans l'ordre des idées.

Songeons, pour les années 50, au rôle d'un Raymond Aron, vigoureux critique du marxisme, mais exempt de mépris intellectuel, brillant pédagogue d'un libéralisme revivifié par les courants d'outre-Atlantique. Songeons à ce que l'on pourrait appeler le retour du marxisme, au milieu des années 60, qui, dans l'*aggiornamento* de l'orthodoxie et la floraison des néos, ménage également une intense créativité intellectuelle. Songeons, enfin, à ces grands intellectuels « populaires » que sont, pour cette dernière période, les Althusser, Foucault, Poulantzas, Lacan, Barthes, Bourdieu. Ces producteurs d'idées, lesquelles se concentrent dans de grands mots-clés (instance, épistémé, habitus...), font des livres, des épigones, des disciples, des commentateurs, des lecteurs enfin.

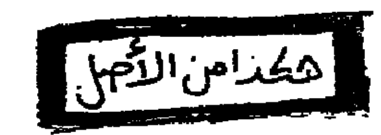
Dans un tel contexte, en même temps que la science prospère, que les grandes institutions intellectuelles (universités, centres de recherche, édition...) organisent et dispensent le savoir, les relations qui s'établissent entre l'ordre de la production idéologique et l'ordre de la politique appliquée ont un caractère fonctionnel. Par analogie avec la métaphore maoïste qui veut que le parti commande aux fusils, on peut dire que le savant « commande » au politique en prenant garde de s'y substituer. Fournisseur des idées du prince, ou plutôt que du souverain, il n'en a pas le statut serf de conseiller.

Le savant et le politique

Qui ne voit qu'aujourd'hui sous cet aspect tout est brouillé ? Le politique prétend à la science et le savant « rage » de ne pas détenir la puissance, faute de croire en la sienne propre et de l'exercer. De même qu'en politique le giscardisme et le rocardisme ravagent en écrétant passions et concepts, les intellectuels de la deuxième gauche et de la nouvelle droite, ni vraiment savants ni vraiment politiques, ont affaibli et affadi la bataille des idées. Du marché de la culture, ils ont fait un commerce, et, dans le désordre des références éclectiques ils règnent aujourd'hui, sans idées, sur l'empire des idées. Ne tue pas qui veut les maîtres penseurs. Encore faut-il avoir la taille, l'envergure, de s'y substituer. Sinon, gare aux petits maîtres qui, à l'instar des barbares briseurs de statues, de temples et brûleurs de livres, rasent des herbes qui ne repoussent plus et ouvrent grandes les portes des siècles obscurs.

Que faire, dira-t-on ? Sans doute pas grand-chose. Car l'on voit mal que la meilleure politique du monde ni même que les moyens les plus généreux puissent gouverner ce qui est moins un *état* qu'un *rapport* de fait entre la société, les pouvoirs et les intellectuels. Et aurait-on l'intelligence de ce qui est au principe de ce rapport que cela ne suffirait pas à le commander. Fourbir un grand projet d'action culturelle a quelque chose d'attendrissant mais aussi de pathétique. « L'homme sans qualité » veut bien partir en quête d'une grande idée régénératrice quoiqu'il sache que lorsqu'une société inscrit à son programme la recherche de ses raisons d'être, on peut craindre pour elle. La cancanie mourra, en effet.

MARC RIGLET.



Le Monde

société

LA RÉHABILITATION DE LA CITÉ DES « 4 000 » À LA COURNEUVE COMMENCERA LE 15 OCTOBRE

La cité des « 4 000 » à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) fait l'objet de toute l'attention des pouvoirs publics. Après la visite de M. François Mitterrand, mardi dernier, un accord de principe pour l'engagement des premiers travaux de réhabilitation a été signé le mercredi 27 juillet par M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, et M. James Marson, maire de La Courneuve et sénateur communiste.

Dans le même temps, M. Marson et M. Jean Tibéri, adjoint au maire (R.P.R.) de Paris et président de l'Office public H.L.M. de la capitale, apposaient leurs signatures au bas d'un contrat qui délègue la maîtrise d'ouvrage de cette réhabilitation à l'Office H.L.M. de La Courneuve.

Les premiers travaux d'urgence portant sur 2 677 logements commenceront dès le 15 octobre prochain. D'un coût de 60 à 70 millions de francs, ils seront financés par des subventions de l'État, des collectivités locales et par un emprunt auprès de la Caisse d'épargne.

Le coût d'une rénovation lourde, rendue nécessaire par l'état de délabrement de la cité, est estimé entre 400 et 500 millions de francs. Il faudra attendre pour la mettre en œuvre la dévolution des « 4 000 » à l'Office d'H.L.M. de La Courneuve. Cette dévolution pourrait intervenir dès l'automne prochain, a indiqué M. Tibéri, en contrepartie d'une aide accrue de l'État pour le logement social à Paris. M. Quillot s'est ainsi engagé à accorder 1 500 prêts locatifs aidés supplémentaires dans les zones d'aménagement concertées et un supplément de mille autres prêts à la dotation actuelle annuelle de la Ville de Paris. Enfin, Paris recevra une dotation exceptionnelle de 50 millions de francs pendant deux ans pour la réhabilitation de logements sociaux anciens. – O.S.

Dans le Val-d'Oise

LA VILLE DE FRANCONVILLE SE DOTE D'UNE POLICE PRIVÉE

Pour combattre l'insécurité dans sa commune et pallier le manque d'effectifs de police la nuit, M. Francis Delattre, le maire (U.D.F.) de Franconville (Val-d'Oise), conseiller général mais aussi fonctionnaire au ministère de l'intérieur, a mis en place dans sa ville, depuis le 23 juillet, une police privée. Un contrat pour un essai de deux mois a été conclu entre la municipalité et la société Surveillance française, une entreprise qui emploie deux mille personnes et fait partie du groupe Services-Système. Coût de l'opération pour la ville : 50 000 francs.

« *Je veux recréer l'insécurité pour les voyous*, précise M. Delattre : *depuis mon élection, il y a quatre mois, j'ai comptabilisé pour 800 000 francs de dégradations par vandalisme. En fait, on se fout de nous. Nous n'avons pas de commissariat et on nous offre aujourd'hui un poste de police minable, sans permanence de nuit.* »

Aussi, depuis le 23 juillet, chaque nuit deux voitures avec un maître-chien et un appareillage radio patrouillent-elles dans Franconville, ville de trente-cinq mille habitants, pour « *protéger et surveiller les voies communales, les bâtiments publics et les édifices privés* ».

Une pratique que n'apprécie pas M. Antoine Grasso, le directeur départemental des polices urbaines du Val-d'Oise. « *La loi du 12 juillet 1983 interdit aux sociétés privées d'intervenir dans le domaine public et de se substituer aux pouvoirs de police.* »

« *Nous avons douze mois pour nous mettre en conformité avec cette loi* », rétorque M. Georges Balcerek, responsable de l'opération pour la société Surveillance française. « *Nous sommes un complément de police. Nous avons une présence uniquement dissuasive.* »

M. Pierre Jourdan, commissaire de la République du Val-d'Oise, a cependant réagi et envoyé mardi une lettre au maire de Franconville pour « *lui rappeler les dispositions légales dans lesquelles une société doit intervenir* ».

● *Fausse alerte à la bombe, gare de Lyon à Paris.* – Peu avant 23 heures, le 27 juillet, plusieurs centaines de voyageurs ont dû être évacués de la gare de Lyon, à Paris, où tous les trains ont été stoppés en raison d'une alerte à la bombe. Des spécialistes du laboratoire de la préfecture de police ont procédé aux vérifications des colis « suspects ». Le trafic a repris après quarante minutes d'interruption.

MÉDECINE

MALGRÉ LA NÉCESSITÉ D'UNE HARMONISATION

La « nationalisation » des urgences médicales n'est pas pour demain

Unifier en France la prise en charge des urgences médicales, tel est, depuis plus d'une décennie, l'objectif des gouvernements successifs, qui ont utilisé pour ce faire toute la gamme des textes dont dispose le droit français, de la loi à la circulaire...

M. Jack Ralite, lorsqu'il était ministre de la santé, avait élaboré un avant-projet de loi qui devait, avait-on annoncé, être soumis au Parlement lors de la dernière session de printemps. L'économie globale du texte était simple : il s'agissait de généraliser, sur l'ensemble du territoire, un numéro de téléphone unique – le 15 – pour appeler les secours d'urgence.

Cette simplicité n'était qu'apparente, et les conflits qui agitent périodiquement les milieux de l'urgence médicale ne se sont guère apaisés, il s'en faut, lors de la publication de cet avant-projet.

M. Edmond Hervé, qui a remplacé M. Jack Ralite et a modifié sensiblement depuis plusieurs mois les inflexions que celui-ci avait imprimées à de nombreux secteurs de la santé publique, a repris le dossier de l'urgence, auquel le secrétaire d'État à la santé a consacré, le 27 juillet, une journée de réflexion. Tirant les enseignements de cette journée, le secrétaire d'État a notablement infléchi sur ce point la position du gouvernement ; un texte verra le jour certes, avant la fin de l'année, a-t-il annoncé, mais il est prématuré d'en prévoir la forme juridique. Entre-temps, il conviendra de fédérer les initiatives et de renouer le difficile dialogue entre les parties prenantes.

Pourquoi un dossier d'apparence aussi technique, est-il politiquement si sensible et agite-t-il autant de passions ? Sans doute parce que, derrière le problème de la prise en charge de l'urgence médicale, se profile d'abord l'image du risque vital, de la maladie grave, de l'accident que quelques minutes de retard et un défaut de coordination peuvent rendre fatals.

Mais cette passion s'explique par une autre raison. L'absence totale de législation unificatrice sur cette question, le foisonnement des initiatives, ont provoqué un désordre, voire une anarchie que, notamment depuis le passage de Mme Simone Veil au ministère de la santé, les gouvernements successifs n'ont cessé de déplorer.

En vain jusqu'à présent. Ainsi coexiste-t-il plusieurs circuits, généralement efficaces, mais frappés d'un manque de coordination incontestable, quand ils ne se livrent pas à une concurrence évidemment préjudiciable à l'harmonie du système... et à la santé des finances publiques.

C'est largement en raison de ces défauts qu'est née à Toulouse, au début des années 60, dans le service du professeur Louis Lareng, aujourd'hui député (P.S.) de la Haute-Garonne, l'idée de créer des services d'aide médicale urgente (SAMU), fondés sur une centralisation des appels et de la prise de décision d'envoi des secours.

Depuis la naissance à Toulouse du premier SAMU, la formule a connu un succès croissant. Utilisant les moyens des SMUR (Service mobile d'urgence rapide), qui assurent le transport des secours, les SAMU se sont multipliés sur l'ensemble du territoire : la France compte aujourd'hui 85 SAMU et 240 SMUR, dont 180 postes sont tenus par des médecins du contingent.

Parallèlement se développaient d'autres modes de prise en charge des urgences, en premier lieu les stuctures mises au point par les sapeurs-pompiers, efficaces, rapides, répondant à un numéro d'appel unique – le 18 – qui disposent des services de 4 500 médecins et de 500 pharmaciens. Certains dépendent de l'armée. De son côté, Police-Secours – qui répond au 17 – assure aussi le transport de bon nombre de blessés, le plus souvent en liaison avec le SAMU hospitalier. Enfin la médecine libérale n'est pas demeurée en reste : nombre d'associations de médecins de ville et de responsables d'établissements hospitaliers privés ont créé des moyens efficaces de prise en charge de l'urgence – mais cette prise en charge n'est pas systématique – en liaison avec les structures publiques. Des organisations privées, exclusivement spécialisées dans la prise en charge de l'urgence – type S.O.S. médecins – fonctionnent aussi activement et n'ont pas l'intention de dépérir.

Dans les plus grandes villes, en outre (Paris, Lyon, Marseille), la situation est encore compliquée du fait de l'enchevêtrement des statuts, municipaux et départementaux, notamment, et de la relative politisation du problème.

Le trop-plein

Aussi la situation actuelle est-elle caractérisée non pas par le vide, aux dires mêmes de bon nombre d'anesthésistes-réanimateurs, mais par le trop-plein : il n'est pas rare que plusieurs véhicules et plusieurs équipes de secours se retrouvent auprès d'un même blessé qu'il faudra bien pourtant orienter vers une structure donnée. D'où l'idée de fédérer l'ensemble par le biais de structures départementales, les « centres 15 », répondant à un numéro d'appel téléphonique unique, assurant par l'intermédiaire d'un médecin le filtrage des appels et la répartition des cas en fonction de leur nature, de leur gravité, de la distance à parcourir vers telle ou telle structure du département.

L'idée s'était concrétisée par une circulaire signée de Mme Simone Veil en 1979, dans laquelle on pouvait lire notamment que le centre 15 « *permettrait d'éviter toute perte de temps en facilitant l'intervention des moyens les plus adaptés à l'état du malade (...) dans les délais les plus brefs* ». Ces centres seraient « *organisés géographiquement auprès du secrétariat du SAMU* ». Plusieurs de ces centres 15 ont pu ouvrir depuis 1979 : le premier devait être inauguré à Troyes en 1980 par M. Jacques Barrot.

Mais les progrès ont été lents, et la perspective d'une généralisation des centres 15 apparaissait en 1981 bien lointaine. D'où l'avant-projet de M. Jack Ralite, dans lequel l'idée était reprise et une organisation administrative prévue : chaque département, lisait-on dans le texte, serait doté à cet effet d'un « établissement public » placé sous la tutelle du ministère de la santé et chargé de la régulation de l'ensemble, en liaison avec les SAMU, le tout axé sur les hôpitaux publics.

UN MILLION D'APPELS PAR AN

La France compte à l'heure actuelle, outre les structures publiques et privées de prise en charge des urgences, sept « centres 15 » (Troyes, Rouen, Garches, Bobigny, Caen, Versailles et Évreux) ; plusieurs autres sont programmés : Lons-le-Saunier, Poitiers, Niort, Lille, Grenoble, Toulouse et Montpellier.

L'ensemble des structures d'accueil des urgences reçoit un million d'appels par an, dont 20 à 25 % sont considérés comme des « appels lourds ». Le « forfait » de prise en charge d'une urgence est, par exemple en Ile-de-France, de 1 750 F.

Certes, l'avant-projet mentionnait la participation du secteur privé, du service de santé des armées, et précisait que l'organisation future serait ouverte « *à l'ensemble des médecins, tout particulièrement les généralistes* ».

Mais de telles précisions ne devaient nullement suffire à apaiser les craintes des médecins libéraux, des sapeurs-pompiers, d'un certain nombre de responsables sanitaires, des syndicats médicaux et même de quelques directeurs de SAMU, qui ont vu dans de telles dispositions un véritable plan de « nationalisation » des urgences au profit des structures hospitalières et des SAMU. Se sont ajoutés à ces réserves un affrontement entre M. Gaston Defferre, ministre de tutelle des sapeurs-pompiers, et M. Jack Ralite, puis surtout, plus récemment, des inquiétudes financières qui ont pesé lourd.

Certains stratèges du gouvernement redoutent, en effet, que la généralisation des centres 15 ne provoque, par la facilité d'accès, une certaine inflation de la demande et un affaiblissement de structures qui ont fait leurs preuves. Sans doute estime-t-on, de manière quasi unanime, qu'une harmonisation s'impose, mais on pense, aujourd'hui, qu'il vaut mieux se hâter lentement, comme en a témoigné la journée du 27 juillet. On aboutira, dit-on, avant la fin de l'année à « *un texte* »...

Il serait étonnant, compte tenu de la volonté d'apaisement manifestée par M. Hervé, que ce texte soit une loi, malgré l'insistance des responsables des SAMU, qui déplorent que ces derniers soient privés, à l'heure actuelle, de toute personnalité juridique. La « nationalisation des urgences » n'est certainement pas pour demain.

CLAIRE BRISSET.

DÉFENSE

Quatre cents ingénieurs du contingent vont initier de jeunes chômeurs à l'informatique

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, vient de décider que quatre cents appelés du contingent, issus des grandes écoles ou des universités, commenceront dès le mois de septembre à initier de jeunes chômeurs à l'informatique.

Cette initiative, note le ministre de la défense, répond au vœu exprimé par le président de la République au cours de son intervention télévisée du 2 janvier 1983. Elle aura lieu dans le cadre du plan de formation professionnelle des seize à vingt-deux ans.

Ces jeunes ingénieurs des grandes écoles seront mis à la disposition du ministre de la formation professionnelle ou du secrétariat d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et effectueront leur service national en qualité de « *volontaires formateurs en informatique* » (V.F.I.). Après un mois d'instruction militaire et une formation pédagogique, ils seront répartis comme moniteurs dans des « *sites d'enseignement en informatique* », par les soins des ministres concernés.

● *L'incendie qui avait éclaté*, mardi après-midi 26 juillet, à bord de la frégate lance-engins *Duquesne* n'a causé que des dégats matériels, a indiqué mercredi un communiqué de la préfecture de la troisième région maritime.

Le feu, qui s'était déclaré à 16 h 40 dans la machine avant du bâtiment, « *a été circonscrit par l'équipage, assisté par les marins-pompiers de Toulon et Marseille* », poursuit le communiqué. « *Le bâtiment a fait route par ses propres moyens vers le port, où il est arrivé à 20 heures.* »

Le foyer d'incendie une fois isolé, la lutte a continué toute la nuit pour obtenir son extinction complète.

Mise en service en avril 1970, la frégate *Duquesne* est l'une des unités les plus perfectionnées de la Marine nationale ; elle est notamment équipée de missiles mer-air Mazurka et mer-mer Exocet.

● *Un Jaguar de la base aérienne de Nancy-Ochey (Meurthe-et-Moselle) s'est écrasé* au décollage, mercredi après-midi 27 juillet, alors qu'il partait pour un vol d'entraînement. Le pilote, qui a pu faire fonctionner son siège éjectable, est indemne.

● *Un missile Pershing-2 a été détruit en vol*, mercredi 27 juillet, soixante-dix secondes après avoir été lancé de Cap Canaveral (Floride). Le premier étage du missile a fonctionné normalement, mais six secondes après la mise à feu du deuxième, l'engin a explosé à 240 km d'altitude au-dessus de l'Atlantique.

Depuis le début des essais, ce missile, du type de ceux qui doivent être installés en Allemagne fédérale à partir de la fin de l'année, a enregistré plusieurs échecs. – (*A.F.P.-Reuter.*).

SCIENCES

L'ASTRONOMIE EN RÉVOLUTION

IV. – *La mise en ordre du chaos originel*

par MICHEL CASSÉ (*)

De la description des étoiles une à une, l'astrophysicien moderne est passé à l'étude de la « sociologie des étoiles » et des galaxies dans leur ensemble. Sa recherche passe par l'accumulation de connaissances sur la composition de la matière extra-terrestre. Il postule aujourd'hui que, parmi les objets astronomiques, certains évoluent sous l'influence de processus nucléaires. Ce sont les étoiles, sièges d'une évolution cohérente et significative, d'un enchaînement logique (*le Monde* des 26, 27 et 28 juillet).

Pour qu'une étoile vive harmonieusement, l'équilibre entre la force cohésive de la gravitation et la force dispersive de la chaleur doit être entretenu et restauré à la première défaillance. La passion furieuse qui consume le cœur des étoiles ne transparaît jamais sur leur surface. Leur apparence tranquille et rassurante, la délicatesse de leur lumière, ne laissent en aucune manière soupçonner l'enfer qu'elles portent au tréfonds d'elles-mêmes.

Les réactions nucléaires entretiennent le feu des étoiles et régissent leur vie, mais une force obscure et implacable les tire vers la mort. La gravitation nourrit un seul dessein, réduire l'astre lumineux à néant, le faire disparaître du monde visible et le mettre en marge, à tout jamais, de l'évolution en marche vers la perfection nucléaire. Mais d'autres étoiles naissent sur les cendres de leurs aïeules, et si l'étoile est mortelle, l'évolution stellaire se perpétue comme se perpétue l'humanité après la mort de l'homme.

Las d'arpenter l'incommensurable, de mesurer l'éloignement de l'homme et de l'étoile, l'astrophysicien moderne tend au contraire, en un certain sens, à les rapprocher. Son thème majeur est, aujourd'hui, celui des commencements et de l'histoire des éléments premiers qui servent de support à l'existence des corps matériels. L'astrophysique nous ouvre enfin à l'histoire véritablement universelle, à la généalogie de la matière. Elle s'adresse – se substituant en cela à la pensée théologique traditionnelle – aux thèmes sacrés de la mise en ordre du chaos originel.

L'arrière-plan zodiacal où se croise le chemin des planètes a été, pendant des millénaires, l'objet principal et presque exclusif des visionnaires de l'ailleurs, astronomes et astrologues. Le couple, aujourd'hui scandaleux, ne pouvait que se rompre tant étaient désireux les seconds de ne voir dans le ciel que le désir réalisé du spectacle intérieur, tandis que les premiers y cherchaient la preuve de leur lucidité, le triomphe de la raison pure. Dépouillé aujourd'hui de ses fonctions utilitaires et idéologiques de miroir, le ciel s'ouvre en grand à l'esprit désintéressé, qui ne cherche autre chose que sa place dans le schème des choses, dans l'ordre de la nature.

Une explosion dormant au fond de l'inconscient

Il y a un art suprême dans le ciel, le cyprès, l'oiseau, mais aussi l'équation. Celui qui le proclame n'est ni artiste, ni dessinateur, mais astrophysicien, c'est-à-dire simple prospecteur d'univers possible. Comme l'Italie foisonnante de la Renaissance, passionné par tout, inspiré par le siècle, l'astrophysicien se donne pour idéal l'explosion créatrice, la pureté des commencements. Un jour il sollicite le symbolisme opératoire le plus subtil, le lendemain il s'enivre d'étoiles comme d'autres de parfums. Il ne s'agit pas de peindre d'après nature avec des mots. Il faut s'anéantir au cœur, au point focal où tout prend sa source, son sens. La dernière aventure de l'esprit est de s'infiltrer dans l'univers jusqu'au jour turbulent de son enfance, de découvrir l'instabilité native du cosmos.

Une nuit, l'espace, le temps et l'énergie explosent à l'existence. Exubérance énergétique, bouillonnement de puissance, Big-Bang. Certains théoriciens en éprouvent encore le retentissement, d'autres en perçoivent l'écho (1). Le temps s'écoule, l'espace se dilate, l'énergie se matérialise. L'élan originel communique à cette surabondance d'énergie en quête d'utilité, d'ordre et de beauté, la forme sensible de l'étoile. L'étoile industrieuse assume dans l'économie générale de l'évolution cosmique la fonction d'artisan consciencieux. Le chemin qui conduit de la multitude de particules anonymes et abstraites, engendrées par l'explosion originelle, à l'herbe des prés, à la pluie et au vent, à la variété infinie des formes et des états, à la profusion des sentiments, passe nécessairement par l'étoile.

La nature semble s'être donnée quelques modèles qu'elle reproduit sans trêve et partout, quelques règles intemporelles qu'elle introduit dans sa pratique universelle. Elle se répète sans cesse jusqu'à ce que certaines fins aient été atteintes.

Les astrophysiciens (ou certains d'entre eux) ont aujourd'hui l'ardent souci de découvrir le grand schème directeur de l'univers, le concept organisé en train de se réaliser sous la forme matérielle, écartant, pour la plupart, l'idée que la nature est le produit de la diversification accidentelle de grands cycles monotones. Le processus continu d'évolution à partir d'une substance homogène, hyperdense et chaude – la singularité initiale – constitue le modèle cosmologique à la fois le plus simple et le plus cohérent.

L'univers apparaît comme une entité évolutive, un ordre à retrouver. Sa structure hautement complexe et diversifiée, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, serait le résultat d'une séquence d'états successifs de différenciation dont le point de départ est l'expansion de la substance primordiale (matière-énergie), homogène à l'origine.

L'émergence de la conscience

Une variété infinie de processus a façonné la matière amorphe et chaude issue de la boule de feu originelle pour la métamorphoser graduellement en structure hiérarchisée. La liste complète de tous les processus d'évolution qui ont forgé l'univers ne peut être donnée ici tant ceux-ci sont nombreux et subtils. Plus impressionnant que la longueur de cette liste est le fait que chacun de ces processus relève d'une des quatre interactions fondamentales (gravitation, interaction forte, faible, électromagnétique) qui n'en faisaient à l'origine peut-être qu'une (2).

S'il en est ainsi, nous sommes dans une singulière position, car cet univers particulier est tel que la combinaison des constantes physiques du microcosme atomique et subatomique et du macrocosme aurait abouti de fait à l'émergence de la vie et de la conscience. Le monde est en transformation dans toutes ses régions. Les transformations locales que nous pouvons observer ne sont en rien spécifiques de notre position, il n'y a pas d'observateur privilégié. Le modèle cosmologique définit sans équivoque le sens de l'évolution cosmique passée et présente (expansion à partir de la singularité originelle). Il y a donc un passé et un avenir non seulement du point de vue de chaque homme, mais relativement à l'ensemble de la réalité. Le vrai, c'est tout, quel que soit l'intérêt de l'analyse de détail.

L'histoire de l'évolution de la pensée laisse peu de doute sur le fait qu'elle tend inévitablement à la plus haute abstraction. Il incombe aux professionnels de la science d'assurer que la communication prévale effectivement. Il incombe à l'astrophysicien non seulement de découvrir, de révéler, le cosmos exotique, profond et vrai, mais aussi de le « *donner à voir* » (Éluard) et de le donner à rêver.

FIN

(1) L'écho de l'explosion originelle, lueur invisible, est perçu par le canal du radiotélescope sous la forme d'un rayonnement omniprésent, identique dans toutes les directions de l'espace (Cf. par exemple H. Reeves : *Patience dans l'Azur*, S. Weinberg : *Les Trois Premières Minutes de l'Univers*, J. Audouze : *Aujourd'hui l'Univers*, et J. Jilk : *Big-Bang* (en anglais).

(2) Voir l'article de Maurice Arvonny sur la grande théorie d'unification des forces de la nature (*le Monde* du 4 août 1982).

(*) Section d'astrophysique. Centre d'études nucléaires de Saclay.

UNE PETITE MÉTÉORITE A HEURTÉ SALIOUT-7

Moscou (Tass). – Une petite météorite s'est « *abattue avec fracas* » contre un hublot de la station spatiale Saliout-7, creusant un cratère de 4 millimètres de diamètre sur le revêtement externe de la double vitre, a annoncé, le 27 juillet, M. V. Blagov, directeur adjoint du vol.

Cet incident, qui a « *désagréablement surpris* » les deux cosmonautes, V. Lyakhov et A. Alexandrov, n'a rien d'exceptionnel, car « *notre planète traverse actuellement un courant météorique* ».

MODE

Cinq jours en haute couture

Un pari sur Paris

par EDMONDE CHARLES-ROUX

De quoi est faite l'élégance telle que la conçoit Paris ? La classe... est-ce chose définissable ? C'était-là les questions que je me posais en assistant à l'une des présentations de haute couture, celle d'Yves Saint-Laurent. La grand-messe de la beauté féminine se célébrait dans un grand hôtel de la rue Castiglione selon le rite habituel, avec éclats de flash, zoom des caméras, vedettes, applaudissements, mais aussi de longs silences et l'attention d'un immense public français et étranger.

Rien n'avait été négligé. Depuis l'entrée clownesque et endiamantée d'une spectatrice aux ailes déployées, une dame déguisée en papillon qui s'asseyait au premier rang comme la vivante démonstration des excès à éviter, jusqu'à l'accès des coulisses au podium par *un arc triomphal en fleurs naturelles* plantées à même le mur en grosses masses compactes, qui, lui aussi, avait sa raison d'être puisqu'il donnait à chaque nouveau modèle la juste proportion d'une silhouette féminine, paraissant aux yeux du public pour la première fois. Sous les fleurs de juillet passait la mode de l'hiver, une mode souple, des robes qui bougent.

Définir l'élégance telle que Paris l'imagine, c'est déjà la restreindre ; c'est aussi risquer de la confondre avec ce qui n'est que son reflet mineur : le chic. Malentendu à éviter. Car si le chic nécessite un certain savoir-faire, l'élégance, elle, est *avant tout distinction*, valeur, maîtrise et possession de toutes les ressources d'un métier. Le chic est sans mystère, l'élégance se veut indéfinissable. Le chic saute aux yeux, l'élégance est discrète. Le chic est malin, l'élégance est intelligente. Le chic est commercial, l'élégance ne l'est pas forcément. L'élégance peut être simple, jamais elle ne sera facile. A la vérité, il n'est pas de ville où l'élégance soit plus économe d'effets qu'à Paris.

Dans la touffeur de cette salle bondée passait une jupe sans histoire, un paletot droit, puis une blouse de voile noir, puis une fourrure qui n'était que du renard (je veux dire qui n'était pas du vison)... Pourquoi ces applaudissements ? Pourquoi avait-on la certitude que ces formes étaient nouvelles ? Pourquoi ce drapé noir sur noir, à la taille d'une robe sans la moindre fioriture, faisait-il sensation ? La réponse s'imposait d'elle-même : le style. Voilà le maître mot lâché.

Paris est bel et bien la capitale du style. Il est la clef — ou du moins l'une des clefs — du mystère de la haute couture ; le style, jusque dans l'audace, jusque dans l'outrance, jusque dans le modèle qui fait hausser les épaules et dire : *« On ne portera jamais ça ! »* Sait-on jamais...

Au robes de stars, aux robes de vamps — qui n'étaient destinées qu'aux stars et aux vamps, — succédaient sur le podium des vêtements qui, copiés, transposés, commercialisés et simplifiés, allaient en janvier prochain faire le marché à Saint-Mandé ou, au printemps, partiraient en vacances au Club Méditerranée. Car *tout ce que portent les femmes* de par le monde, qu'elles soient riches ou de peu de moyens, tout, qu'on le veuille ou non, provient officiellement ou clandestinement de ce creuset fabuleux qu'est Paris.

De quelle autre ville peut-on en dire autant ? Ailleurs, la mode est avant tout commerce. A Paris, bien qu'elle soit commerce comme ailleurs, elle ne serait rien si elle n'était pas aussi un fruit de la civilisation, *le pouvoir miraculeux de savoir* créer de belles choses avec quelques mètres de mousseline et deux ou trois oppositions de tons.

Un art, la haute couture ? Une manifestation de la culture ? Bien sûr que oui, du moins dans celles de ses formes qui durent et qui s'imposent.

Hier matin, dans la canicule, une robe-chemise, aussi stricte que la carrosserie d'une Bentley, un paletot de drap noir (bien chaud, bien enveloppant), une idée de doublure contrastante et une paire de gants roses, c'était Paris.

AU DÉFILÉ

Toutes en robe-chemise

● *Guy Laroche : cuir à toute heure*

Guy Laroche arrondit ses carrures de manteaux et de vestes portés sur des jupes droites sous le genou. Des patchworks de cuir multicolore apportent une note originale aux ensembles de sport, tandis que la peau d'autruche est travaillée en tranches marron et noires. D'amusants ensembles du soir contrastent toujours le cuir noir avec le vison, en spencers et jupes portefeuilles drapées, s'ouvrant sur débardeurs de satin et de dentelles.

● *Saint-Laurent : retour à la robe-chemise*

Yves Saint-Laurent, tout au lancement de son parfum *Paris*, module avec discrétion ses effets. Mais le message est clair : il relance la robe-chemise et le sarreau de ses premiers succès. Sa silhouette est courte, à mi-genou, très épaulée pour le jour, à base de modèles de jersey de laine en tons sourds. Les tailleurs sont souvent ceinturés, sous des imperméables 7/8 carrés, en imprimé de panthère bicolore, alors que les manteaux de vison sport s'ouvrent sur des jupes en cuir ou en daim et des blouses imprimées.

Tous les tons de rose, base du nouveau parfum, se retrouvent dans les modèles de crépuscule et du soir, rouge foncé des baccarats en ceintures drapées sur des fourreaux noirs. Golden Beauty forme un manteau de cour sur un merveilleux long fourreau noir et continue, avec le même succès, les mélanges de carmin et de vermillon. Le velours et la panne sont traités avec esprit, en long ou court, à broderies de strass, comme la dentelle et le tulle point d'esprit. Les grands chapeaux noirs, les toques de fourrure et les chéchias donnent un volume en hauteur aux chignons tirés.

● *Féraud : labyrinthes et spirales*

Dans un style dépouillé et sobre, à longs manteaux sous le mollet, Louis Féraud joue les impressions en labyrinthes et spirales de couleurs fortes pour animer les noirs, gris, bourgogne et kaki. Beaucoup de doubles boutonnages et de formes ceinturées sont repris en vermillon, à boutons dorés, et en blanc, portés alors avec des écharpes de renard. Le velours noir gansé d'or est élégant pour le crépuscule en ensembles à blouses et hauts en plumetis noir transparent. Des robes-chemises en satin de soie offrent des découpes de plusieurs couleurs, tandis que les modèles longs à grandes manches s'accompagnent de châles brodés de plumes d'autruche.

● *Givenchy : silhouettes au carré*

Givenchy, qui rentre de Tokyo, où il vient de fêter le 30e anniversaire de sa maison, consacre ses modèles aux femmes qui voyagent. Il leur propose une silhouette au carré, très épaulée de façon un rien agressive, à empiècement et ampleur dans le dos.

Ses premiers modèles de fourrure, *dessinées pour Revillon*, comprennent des pelisses de daim et de vison, des réversibles à envers cuir reprenant les écailles du crocodile, enfin un vison façon putois blanc, gris ou noir, porté sur pantalon.

Les robes de crépuscule et de dîner, fourreaux courts ou longs, somptueusement brodés, pailletés ou perlés, remplacent avantageusement les modèles de grand soir avec de nombreux effets asymétriques à deux couleurs, croisés en cache-cœur. Les robes-chemises, très belles, sont taillées en satin façonné velours, imprimés ou à empiècement pailleté en plastron atteignant l'ourlet.

Le crocodile est largement utilisé en ceinturons, spencers, voire parements de tailleur. Les toques, turbans et chéchias, comme les voilettes mouchetées de paillettes adoucissent le regard.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Dessin de GIVENCHY.)

GIVENCHY : pelisse de daim marron aux coutures de vison formant ganses, réalisée par Revillon sur un pantalon de pied-de-poule marron et beige de Besson.

Le Monde DIMANCHE de l'été

Au sommaire du prochain numéro

- Portrait imaginaire de... Joseph Conrad, par Michel Grisolia.
- Les mystères des fruits et légumes. Enquête de Philippe Frémeaux.
- Histoire des Frances : Franche-Comté. La bataille de Dôle, par Claude-Isabelle Brelot et Jean-Luc Mayaud.
- Que sont-ils devenus ? Les disparus de Redon, par André Meury.
- Feuilleton : Tentation, par Catherine Rihoit. Chapitre VI. Une promenade au zoo.
- Une page de jeux, avec le « portrait chinois », de Michel Polac.

Illustration de la semaine : l'École des beaux-arts de Rennes.

Le Monde

LIVRES

Coups de foudre

Les coups de foudre ne se produisent pas seulement avec les êtres. Ils sont aussi provoqués par des livres. Il arrive, en effet, que, dès notre première rencontre avec eux, certains ouvrages nous séduisent profondément, qu'ils nous éblouissent, nous illuminent même. Nous savons dès lors que, pendant longtemps, ils ne nous quitteront plus. Nous les laisserons, à portée de main, sur notre table de chevet. Nous les emporterons dans nos voyages. Ils habiteront et nourriront nos pensées.

« Le Monde des livres » a demandé à plusieurs écrivains d'évoquer leurs « coups de foudre » littéraires. Cette semaine, le romancier belge Pierre Mertens (1) raconte ce que lui fit accomplir sa « passion » pour Paul Gadenne, tandis qu'Alphonse Boudard dépeint les sentiments qu'il éprouva en découvrant Marcel Aymé.

(1) Pierre Mertens a publié, l'an dernier, un recueil de récits intitulé *Ombres au tableau* (Fayard).

L'invitation chez les Gadenne

DU divorce de leurs parents, les enfants ne sont pas voués à connaître que les conséquences malheureuses. Voici que leur univers se dédouble. Qu'ils soient portés à la lecture, et ils iront désormais piller deux bibliothèques au lieu d'une...

Je passais des vacances chez mon père, à la campagne, lorsque je tombai sur *Siloé* (1). Cela devait se passer en 1956. J'allais sur mes dix-sept ans. Ce livre, qui se fondait si singulièrement entre lumière et ténèbres – comme d'un Kafka qui aurait eu, par pulsions, des ferveurs lyriques à la Giono, – retentit profondément en moi.

Je demandai à mon père si Gadenne avait écrit autre chose. Il pensait que non.

Au fil des années, je découvris, un HAUT.: 3600.... SURF.: 473. N°: 3530.1002 à un, les autres romans. Dans le dernier volume que j'acquis, *l'Invitation chez les Stirl*, je trouvai un carton spécifiant que *« l'auteur, absent de Paris, s'excusait de ne pouvoir signer son service de presse »*. Sous la liste des livres déjà parus, on mentionnait, « en préparation » : *les Hauts Quartiers*.

J'appris que *l'Invitation...* était la dernière œuvre publiée du vivant de l'auteur (2). Longtemps je me mis en quête du livre posthume... Les hommages rendus au disparu, dans la presse de l'époque, ne m'éclairèrent point. Avait-il eu seulement le temps de l'achever ?

J'allais abandonner mes recherches lorsque je dénichai un article de Charles Blanchet, paru dans *Esprit* au printemps 1963. Le chroniqueur évoquait, à plusieurs reprises, le texte des *Hauts Quartiers*, déposé au fonds Jacques Doucet. Cette fois, je pensais toucher au but... Las ! Pour que je pusse prendre connaissance de l'ouvrage inédit, et d'autres textes à caractère plus privé, une autorisation de la veuve de Paul Gadenne s'avérait indispensable.

Charles Blanchet, à qui j'adressai (fin 1969) un message, aux bons soins de la revue *Esprit*, me répondit qu'il était sans nouvelles d'Yvonne Gadenne depuis plusieurs années déjà, et il me communiqua la dernière adresse connue de l'intéressée. La lettre que j'écrivis aussitôt à celle-ci me fut retournée avec la mention « destinataire inconnue ».

A en croire un autre informateur, Yvonne Gadenne pouvait être entrée dans les ordres... Selon un autre, encore, elle devait résider *« quelque part dans le sud de la France »*. Mais où – pour un observateur belge, de surcroît ! – peut bien s'arrêter le nord de l'Hexagone, et où commence sa partie méridionale ? Je me piquai au jeu. Mon admiration de lecteur banal s'était enrichie d'un sentiment nouveau : l'inlassable curiosité de quelque détective privé...

Passons sur quelques péripéties – bien que toutes, aux yeux de qui mène une enquête, aient leur saveur. Quelqu'un me conseilla de me concentrer sur le Lot-et-Garonne. Dans le courant de l'automne 1970, je reçus du premier adjoint au maire d'Agen deux lettres successives, la première m'informant que Mme Paul Gadenne était inconnue des services municipaux, la seconde que la personne recherchée résidait bien dans cette ville et qu'*« elle se proposait de répondre incessamment »* à mon appel. Ce qui advint. Yvonne Gadenne m'invita à « descendre » dès que j'en aurais l'occasion.

Je n'étais lancé sur sa trace que depuis quelques mois... Mais cela faisait des années, déjà, que l'envie de lire un livre qui en 1955 était encore « en préparation » avait germé en moi.

La jubilation amoureuse

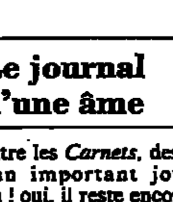
James, Nabokov et Philip Roth ont écrit des pages mémorables sur les sentiments qu'éprouve un écrivain à l'aube de sa carrière lorsqu'il entreprend de rencontrer un aîné de renom. L'émoi où cela le jette ne peut guère se comparer qu'à la jubilation amoureuse. Celui au-devant de qui j'allais n'était même pas illustre, et il était mort depuis quatorze ans. Me comprendra-t-on si j'assure que, loin d'émousser l'émotion ressentie, cela l'aiguisait encore davantage ?

Je pris un train de nuit. Les correspondances s'agençaient mal : j'arrivais à Agen à 6 heures du matin. Je n'oserais me présenter à mon hôtesse que trois heures plus tard. Les deux ou trois cafés bus à la hâte, au buffet de la gare. La conquête d'une ville inconnue, un peu patibulaire, ou pire : anodine, au point de m'apparaître poignante... D'elle, je ne savais que ce que j'avais appris en lisant le Petit Larousse, à la veille du départ : *« Evêché. Beau pont de vingt-trois arches sur le fleuve... Patrie de Lacépède et de Jasmin »*... On a bien sûr des souvenirs de pruneaux à l'Armagnac. Et, d'un dialogue surpris dans un bistro où l'on a fait halte pour consommer un café de plus, on infère que le rugby doit jouir, ici, d'une grande popularité... On ne saura jamais rien du chef-lieu du département de Lot-et-Garonne.

De ma première rencontre avec Yvonne Gadenne, je conserve quelques images fortes, des impressions prégnantes. Un visage de moniale qu'illuminerait quelque « gai savoir ». Un casque de cheveux blancs. Des yeux bleu jacinthe. Un regard impérieux mais qui ne cherche pas à intimider.

Au bout d'un quart d'heure, on se dit qu'en fait on est déjà venu ici, qu'on renoue avec une ancienne et chère connaissance, qu'on reprend une conversation que seul l'éloignement a interrompue... A l'heure du déjeuner – Yvonne, t'en souvient-il ?, – je parlais de « Paul » comme si je n'avais connu, fréquenté que lui, depuis toujours. (Amusée, tu finis par m'en faire la remarque. Mais, par bonheur, tu ne semblais pas agacée. Cela ne t'étonnait pas plus que moi...) D'où ce sentiment, qui dure encore, d'avoir été reçu, ce jour-là, par Paul Gadenne lui-même autant que par sa compagne. (Puisse celle-ci ne pas trouver cela sacrilège.)

Les heures s'écoulaient à un rythme qu'accélérait une secrète ivresse. La remise, alors – simple et solennelle, à la fois – du manuscrit si longtemps convoité par le visiteur : *« Lisez-le. Et faites ce que vous croyez devoir et pouvoir faire... »* Je lisais en elle cette placide certitude, qui n'a jamais dû la quitter, qu'un jour le livre parviendrait à destination. Et que justice serait rendue. Si bien qu'il n'y avait pas, en elle, une once de rancœur. Un brin d'ironie, tout au plus, à l'endroit de ceux qui avaient laissé mourir son mari sans lui prêter assistance.



Le journal d'une âme

Elle montre les *Carnets*, des fragments d'un important journal intime. (Eh ! oui, il reste encore une masse d'inédits...) Le journal d'une âme, à l'instar de celui de Kierkegaard. Des photos, aussi. Une qui le montre sanglé dans son trench et qui nous imposera une silhouette redevenue familière. Une autre, plus impressionnante, plus dure, prise en 1946. Le front baissé, le regard fiévreux. Une photo d'elle, enfin. Mais une simple photo d'identité, où je retrouve le casque de cheveux blancs, l'expression de carmélite enjouée...

Et puis tout a été très vite. On est de nouveau à la gare. Des adieux un peu maladroits. Le train s'ébranle, Agen s'envole. C'est de nouveau la nuit. J'ouvre *les Hauts Quartiers*. Je crains que la lumière de ma veilleuse n'empêche de dormir un voyageur qui, de sa couchette, m'observe, les yeux grands ouverts... Mais il me prie de ne pas y prêter attention, « qu'il dort toujours ainsi sur le flanc droit, pour épargner son cœur... » Et moi qui lis le chef-d'œuvre d'un homme qui a si peu épargné le sien.



(Dessin de CAGNAT.)

Au lieu de sauter, à Paris, dans le train de Bruxelles, je me suis précipité rue Jacob, j'ai achevé la lecture du manuscrit au « Bonaparte » et je suis allé le porter à Claude Durand qui œuvrait encore au Seuil, à l'époque. Il m'a promis de lire vite... Quarante-huit heures après, il me téléphonait d'une voix altérée par l'enthousiasme que le livre était accepté et *« que Mme Gadenne pouvait avoir tous ses apaisements : on ne toucherait pas à une virgule de ce texte... »* que d'autres avaient jugé d'une *« lenteur extrême »*.

Une belle aventure

La suite est connue. La publication en janvier 1973. Un succès critique considérable. Mais il a fallu dix années, encore, pour que l'écrivain Gadenne, comme tel, refit vraiment surface.

Alors que je mets en ordre ces souvenirs, je relis des lettres. Celle de Paul Flamand me confiant *« son émerveillement devant une des œuvres les plus belles que sa maison eut jamais publiées »*. Une autre, de François-Régis Bastide, m'assurant de sa reconnaissance pour cette exhumation. D'autres d'Yvonne, surtout, qui me sont parvenues au fil du temps, où elle évoque, ici, la perte d'un être cher ; là, sa lecture de Soljenitsyne, sa découverte de Musil, ou son effarement devant l'état du monde : *« L'amour n'est pas aimé, criait François par les rues d'Assise – rien n'a changé ! »* (1er janvier 1978). Je relis aussi une recension d'*Au-dessous du volcan* que Gadenne avait signée, en 1950, dans les *Cahiers du Sud*. L'une des plus aiguës qui aient jamais été consacrées à Lowry. Qui s'en étonnerait ?

De petits éditeurs valeureux ont pris le relais : Le Tout sur le tout, Actes Sud... Les grands ont suivi. Près de trente ans après sa mort, voici Gadenne réhabilité. Comment ne pas se réjouir que cette histoire, qui aurait pu n'être que navrante, soit devenue aussi, avec le temps, une belle aventure ?

PIERRE MERTENS.

(1) Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech sur *Siloé*, et sur plusieurs autres rééditions de Gadenne dans *le Monde des livres* du 4 février.

(2) Paul Gadenne est mort le 1er mai 1956.

Lire page 14 le texte d'Alphonse Boudard : *Sous le charme de Marcel Aymé*.

DANS LA « PLÉIADE »

Les bonheurs de Fénelon

● Le plus chimérique de nos génies littéraires.

LA France passe, selon un vieux cliché qui a la vie dure, pour le *« pays de Descartes »*, donc du *« bon sens »*. Mais c'est aussi, si l'on en croit Théodore Zeldin, le pays des *« passions »*. C'est surtout un pays de chimères. On l'aime ainsi, avec son bon sens, ses passions et ses chimères. Et, comme on l'aime, on est reconnaissant à la collection de la « Pléiade » de nous donner l'occasion, par les temps qui courent, de relire le plus chimérique de nos génies littéraires, François de Salignac de La Mothe-Fénelon. Le plus chimérique et le plus exquis.

Ce tome I d'*Œuvres* choisies nous donne une idée assez complète de toutes les séductions de l'écrivain et du penseur. Il ne contient pas les *Aventures de Télémaque*, qui figureront au tome II, que l'on ose espérer prochain. Mais il met à la disposition du public une foule de textes scrupuleusement établis par Jacques Le Brun, et qui, jusqu'ici, n'étaient accessibles que dans des éditions imparfaites et depuis longtemps épuisées.

Fénelon orateur sacré y est représenté par les *Dialogues sur l'éloquence* et des *Exhortations, entretiens et sermons*. Fénelon pédagogue y tient une place importante, avec le traité *De l'éducation des filles*, rédigé pour le duc et la duchesse de Beauvilliers, et les recueils de *Fables et opuscules* et de *Dialogues des morts*, composés pour l'éducation du duc de Bourgogne. Fénelon directeur de conscience apparaît dans les *Lettres spirituelles*, et Fénelon théologien, controversiste de la « Querelle du quiétisme », figure ici avec les *Explications des maximes des saints*. Enfin, Fénelon politique, qui se laisse deviner dans plusieurs *Dialogues des morts*, se révèle tout entier dans la *Lettre à Louis XIV*, de 1693-1694, qui n'était destinée au roi qu'indirectement, à travers l'influence de Mme de Maintenon. Ensemble à première vue disparate et austère. Mais tout se tient chez Fénelon, et c'est ce qui le rend, entre autres, si attachant.

Un artiste de la prose

Ce prêtre irréprochable, acquis à la discipline de Saint-Sulpice, est aussi et peut-être avant tout un poète et un artiste de la prose, qui répand partout, même dans les plus arides matières de la controverse théologique, l'élégance, la grâce, l'onction. A chaque page, on est émerveillé par le naturel et la facilité – au sens le plus difficile – de cette langue enchanteresse, et l'on a envie de s'écrier avec La Fontaine : *« L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours. »*

MARC FUMAROLI.

(Lire la suite page 14.)

le feuilleton

SOUS LA PILE :

Gouhier, Pollès, Host

UN courrier volumineux m'est parvenu à la suite d'un billet contestant la notion de « livre de plage ». Quelques professionnels ont fait mine de croire que, à travers cette opération saisonnière, je dénigrais toute la production contemporaine, ce qui n'est évidemment pas le cas. La plupart des lecteurs approuvaient que le budget et le temps des vacances soient occupés à découvrir ou revisiter, pour le plaisir, certains monuments littéraires autrement émouvants, divertissants et accessibles que des best-sellers voués à ne pas passer l'automne.

Pour le critique aussi, le répit de l'été sert à regarder en arrière. La réception d'une dizaine de volumes par jour a provoqué des embouteillages inimaginables. L'obligation, en cours d'année, de ne lire à fond que les titres dont il est convenu que je parlerai, a relégué dans des piles sacrifiées bien des livres dont j'aurais aimé poursuivre la lecture et rédiger un compte rendu.

La surabondance de l'activité éditoriale et les lois du journalisme, en soi salubres, expliquent ces injustices, qu'il n'est même plus possible de réparer utilement, le temps de vie d'un ouvrage s'abaissant à vue d'œil. Il est courant de s'entendre dire par les services de presse que, deux mois après la sortie des livres, les articles arrivent trop tard. Faits pour braver le temps, les livres jouent désormais leur carrière en quelques semaines, comme les autres produits de consommation culturelle. Les retours à l'éditeur commencent de plus en plus tôt, suivis, à quelques trimestres, des mises à mort du pilon...

PARMI les livres qui m'ont passionné et que j'aurais aimé faire aimer en temps utile, il y a une recherche historique d'Henri Gouhier, dont on s'étonne qu'elle n'ait jamais été entreprise. Sous le titre *Rousseau et Voltaire, portraits dans deux miroirs*, le philosophe spécialiste de Descartes et de Malebranche se demande comment les deux grands phares du dix-huitième siècle se considéraient mutuellement.

Tous les lycéens, un jour, ont disserté sur les dissemblances des deux géants, des centaines de thèses ont été consacrées à leurs pensées respectives, mais aucune étude ou presque n'avait élucidé précisément ce qu'ils pensaient et savaient l'un de l'autre. On touche là à une des faiblesses du travail universitaire français,

par Bertrand Poirot-Delpech

comparé à ce qui se fait en Allemagne ou dans les pays anglo-saxons. Comme si la généalogie des idées pouvait se dispenser d'une reconstitution des échanges réels entre les hommes ! Comme si le génie d'une époque n'était pas, d'abord, affaire de communications, réseau de relations et de lectures croisées, titres possédés en bibliothèques, cités en notes ou en correspondances ! Qui voyait qui, qui lisait quoi, avec quel regard ? La spéculation sur l'air du temps ne doit venir qu'ensuite.

VOLTAIRE, né en 1694, et Rousseau, né en 1712, ont dix-huit ans d'écart. Le premier est un auteur glorieux quand le second n'est encore qu'un petit écrivain à la mode. De Voltaire, Rousseau ne connaît guère que *Zadig*. Dans les *Confessions*, il avoue n'avoir pas lu *Candide*. Voltaire, de son côté, ne voit en Rousseau qu'un *« charlatan connu par ses paradoxes et une conduite coupable »*. *La Nouvelle Héloïse* lui semble une *« mauvaise imitation des romans anglais »* ; *le Contrat social*, un ouvrage *« obscur, mal digéré, plein de contradictions et d'erreurs »*. Des *Lettres écrites de la montagne*, il dit qu'elles sont mal écrites, d'un *« mortel ennui »*. A ses yeux, Rousseau n'a aucun génie, c'est un *« vain déclamateur »*. Rousseau, lui, accepte la situation dominante de Voltaire, qu'il renonce à juger, sinon comme un ennemi implacable. Et pourtant, sans s'être rencontrés, les deux hommes auront marqué le siècle de leur dialogue de sourds !

C'est dire que les moindres échanges entre eux méritent d'être examinés à la loupe : à propos de Genève, ou de la conception même du philosophe, que Voltaire juge menacée par Rousseau. Henri Gouhier a réuni tous les éléments d'appréciation, sans imposer sa conclusion, en historien respectueux des faits qui président à la naissance des idées.

AUTRE livre du printemps 1983 que l'actualité a empêché de mettre à sa juste place : la réédition de *Sophie de Tréguier*, d'Henri Pollès.

Pollès fait partie des auteurs qui, comme Gracq ou Michaux, jugeraient indigne de la littérature et d'eux-mêmes de solliciter la gloire par des battages de presse. Il est même si discret qu'on ne le cite pas, lui, en exemple de discrétion. En un demi-siècle, il a composé solitairement une œuvre où l'autobiographie tient une large part, mais que domine, comme souvent depuis sa génération, la folie de l'écriture elle-même. De *Les drapeaux habillent mal* à *l'Ange de chair*, de *Prenez garde à la conscience* à *Toute guerre se fait la nuit*, cet écrivain viscéral a mis en monologue une vie durement éprouvée, mais toujours sauvée du désespoir par la jubilation du regard sur soi et de l'expression.

L'an dernier, certains jurys se sont intéressés à *Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire*, mais ils lui ont préféré des œuvres qui exigeaient moins de participation active du lecteur. Ces souvenirs mêlés de féerie et de pure délectation littéraire appartenaient à la chronique de Tréguier, dont Pollès est originaire.

Julliard remet à notre disposition le premier élément de cette chronique, qui marqua les débuts de Pollès il y a juste cinquante ans. Sophie de Tréguier, comme son auteur, est une héroïne de l'apparent effacement. Etouffée par une mère abusive et par une ville médisante, elle mourra, sans avoir vraiment vécu ni aimé, de cette maladie de l'échec aujourd'hui disparue des statistiques médicales, la tuberculose, mais qu'ont relayée toutes les variantes d'affections psychiatriques ou psychosomatiques. Du moins tient-elle tête, intérieurement, à l'adversité, grâce à ce qu'on pourrait appeler le mythe breton, ou encore à l'idéal, notion en train de se perdre, et dont Pollès rappelle qu'elle peut, poussée à l'extrême, procurer un véritable enchantement.

DERNIER oubli qui fut assez général dans la presse, et qui a dû empêcher le livre de courir sa chance auprès du public : le premier roman d'un certain Michel Host, *l'Ombre, le Fleuve, l'Été*.

Host a sans doute été victime de son ambition même, à un moment où se raréfient les lecteurs disposés à essuyer les plâtres d'une œuvre commençante. Au lieu de se signaler par une promesse brève et scintillante, comme d'autres, il a choisi d'emblée de brasser, sur plus de quatre cents pages, tout un matériau littéraire où se mêlent destins, continents, réflexions et morceaux de bravoure.

(Lire la suite page 13.)

roman

Les fleurs vénéneuses de Suzanne Prou

RIEN n'entame décidément l'art de Suzanne Prou, ni le temps qui passe, ni les prix récoltés (Prix Cazes 1971 pour *Méchamment les oiseaux*, le Renaudot 1973 pour *la Terrasse des Bernardini*), ni l'audience acquise, ni le jury qui l'a accueillie : depuis 1981, elle est membre du Fémina. On dirait même qu'elle écrit de mieux en mieux, qu'elle soigne toujours plus son travail de fine brodeuse. Un classicisme cristallin, qui est le contraire de la sécheresse. A cet égard, son dernier livre, *le Pré aux narcisses* est un régal.

Nous sommes dans un village de Provence *« qui a l'air de descendre d'une colline »*. Au pied de Suviane, une plaine coupée de vignes et de prés fangeux. Le matin, la brume y stagne, mais à Pâques, les narcisses au parfum entêtant y fleurissent. Ces brouillards et ces fleurs suffisent à rendre la plaine maléfique. D'ailleurs, Rouvier, son village, rivalise avec celui d'en haut.

Étrangère au village

Les odeurs du printemps, les incendies de l'été, les jours raccourcis de l'automne où les vendanges donnent à l'air un goût sucré, les pâles soleils de l'hiver, passent sur ces deux bourgs hostiles. Pour vivre ces saisons et leurs beautés, un groupe d'adolescents et, parmi eux, la narratrice alors âgée de quinze ans. On oubliera presque, comme ils le font eux-mêmes, qu'un crime odieux les a réunis.

Le livre s'ouvre, en effet, sur le corps nu d'une jeune fille, étrangère au village, qu'on a trouvée morte et violée, au milieu des narcisses, la semaine des Rameaux. On l'a enterrée dans le cimetière sous un tamarinier. Elle ne sera identifiée que l'été suivant quand ses parents, son frère et sa sœur viendront à Suviane pour reconnaître sa tombe et rencontreront les deux enfants jumeaux, une fille et un garçon, du notaire local.

Alors des amours naissent, des jalousies s'éveillent, des sentiments de déréliction s'installent, des noces plantureuses se célèbrent, tandis que le meurtrier court toujours. Il ne sera dévoilé qu'au retour des narcisses, provoquant une folie après avoir donné la mort.

L'histoire à demi policière que conte Suzanne Prou est donc forte. Et pourtant, elle glisse au second plan, comme gommée par les odeurs de terres mouillées et d'herbes sèches, par les rites et les fêtes de la société villageoise, par les passions qui troublent les cœurs juvéniles. Non seulement la romancière de la vie provinciale et de ses drames étouffés, mauriaciens, qui peignait avec prédilection des veuves dominatrices et des vieilles filles frustrées, jusqu'au délire, s'y renouvelle mais elle y puise d'autres secrets pour assurer ses charmes.

Le Pré aux narcisses joue sur deux savoureux contrastes : un décor rayonnant estompe un fond vénéneux et tragique ; une atmosphère de légende, où retentit l'écho de *Barbe-Bleue*, soulève le réalisme d'une observation psychologique et sociale.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE PRÉ AUX NARCISSES, de Suzanne Prou. Calmann-Lévy, 187 p., 58 F.

la vie littéraire

Ouverture d'un Bureau du livre français à New-York

C'est une heureuse initiative que viennent de prendre une vingtaine de maisons d'édition en un temps où le marché américain se montre indifférent, pour ne pas dire réticent, à tout ce qui n'est pas d'origine anglo-saxonne. Constituées en association présidée par François Gèze, P.-D. G. des Editions La Découverte/Maspero, elles ouvrent, en effet, un Bureau du livre français de New-York, à partir du 1er septembre. Ce bureau devra, à l'intention des éditeurs américains, faire traduire en langue anglaise et promouvoir la production des éditeurs membres de l'association. Il fonctionnera comme une classique agence littéraire et son action s'appuiera essentiellement sur les ouvrages de littérature générale et de sciences humaines. Le Bureau du livre français de New-York sera animé par un directeur délégué, François-Marie Samuelson, qui est l'auteur d'un rapport prévoyant la mise en place de ce type de structure dans la grande cité américaine.

L'association est financée par les cotisations des éditeurs adhérents et par une subvention du ministère de la culture.

★ Adresse en France : le Bureau du livre français de New-York, 35, rue Mazarine, 75006 Paris. Tél. : 354-67-46.

Milan à l'heure pataphysique

Une très importante exposition consacrée à Alfred Jarry et à la pataphysique se tient actuellement à Milan, au Palazzo Reale, sur la place du Dôme. Cette proximité incongrue n'est pas sans constituer un élément supplémentaire du succès que rencontre cette singulière et considérable réunion de documents — il y en a plusieurs centaines — regroupés grâce à la sagacité de Brunella Eruli, traductrice de Jarry en italien et auteur d'un savant essai sur lui, paru cet hiver, du peintre Enrico Baj et du poète Vincenzo Accame.

Le personnage de Jarry lui-même, évoqué par des photos, des autographes, des objets personnels — son pistolet, sa fameuse bicyclette — est entouré d'éditions rares et de curiosités bibliographiques, où le Père Ubu occupe évidemment une place de choix. Mais il faut noter aussi la présence de nombreuses peintures et œuvres d'art diverses, contemporaines de Jarry et que celui-ci aimait — Rousseau, Filiger, Vallotton — ou inspirées par la pataphysique, de Bonnard à Georges Perec, en passant par Max Ernst, Picasso ou Queneau...

Une salle équipée d'ordinateurs permet, d'autre part, au public de participer à la réalisation d'œuvres graphiques ou de textes programmés électroniquement, dans l'esprit de ce que les spéculations du Dr Faustroll ont suggéré aux théoriciens de l'Ou.Li.Po.

Nul doute que cette manifestation milanaise ne soit une très sérieuse tentative d'explicitation de cette *« science du particulier et des solutions imaginaires »*, hilarante mais roborative. On ne peut que souhaiter que cette exposition soit bientôt présentée aussi en France, et qu'elle y ramène la précieuse lueur de la chandelle verte. — M. F.

★ Milan, Palazzo Reale, jusqu'au 21 août (de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 20, sauf le lundi).

Clermont de Beauvais

La revue de poésie *le Lumen* et l'association culturelle ASCA de Beauvais ont conjugué leurs efforts pour publier le recueil de sonnets d'un vieux poète beauvaisien peu connu : Emile-Louis Clermont. Né à Beauvais en 1879, mort en 1959, employé municipal, il avait en 1917 épousé la cause de la Révolution russe, adhéré au parti communiste en 1920, et était resté jusqu'à sa mort un militant convaincu, tenant de la ligne dure. Devenu aveugle, il dictait ses poèmes dont la quasi-totalité est déposée à la bibliothèque municipale de Beauvais.

Ce premier recueil, *Mémoires d'un Beauvaisien — Le vieux Beauvais, ses faubourgs et ses gens*, comprend soixante-dix-sept sonnets composés entre 1939 et 1954, accompagnés d'une préface de Gérard Fournaison et d'une étude de Jean-Pierre Bobillot sur le travail de la forme chez Emile-Louis Clermont, admirateur de Hugo et de Heredia. C'est une poésie moins bucolique, moins suave que celle de Philéas Lebesgue, autre chantre du folklore local. En voici un exemple, intitulé *les Eglises :*

« Saint-Pierre, Saint-Vast, Saint-Sauveur,
Les Jacobins, la Madeleine
Tous les temples qui par dizaines
Vantent les Saints et le Seigneur,

Comme dans un corps et le cœur
Comme dans un fruit et la graine
Ont les paroisses beauvaisiennes
Pour brebis. Eux sont les pasteurs

Sur le troupeau des maisonnettes
Les clochers semblent des houlettes
Mais au lieu de les protéger,

Les églises parfois oppriment
Les ouailles en mauvais berger,
Et leur manne inverse est la dîme. »
(Octobre 1945.)

★ Chez Gérard Fournaison, 150, rue du Général-de-Gaulle, Berthecourt, 60370 Hermès ou à l'ASCA, 8, avenue de Bourgogne, 60000 Beauvais.

au fil des lectures

Arts

Peintures sous verre Textes sous rêves

« Je suis Aïcha Kandicha, viens, je te dirai la vie... » Aïcha Kandicha, ce nom mystérieux qui appartient au fonds culturel maghrébin, rythme les histoires qu'on raconte aux enfants. Tour à tour bonne fée ou ogresse, magicienne et sorcière, elle est la vie, la poésie. Fatiha Rahou l'a adoptée dans son univers pictural. Reprenant une technique traditionnelle quelque peu tombée en désuétude, la peinture sous verre, elle crée un monde fabuleux où la réalité est onirique, où le rêve se confond avec le réel.

Oiseau-ciel, Oiseau-feu, Oiseau-roi, Hawa (Eve) dans un paradis de fleurs et de lianes, la *Fuite* (des amants), *les Sept Portes, Khamsa* ou les tatouages, *Sheherazade :* autant d'œuvres où Fatiha Rahou déploie les sortilèges de l'imagerie populaire berbère et des contes arabes pour nous tenir sous le charme de ses couleurs.

A ces « peintures sous verre » font contrepoint les « textes sous rêves » de Djamila Olivesi, poèmes en prose qui nous entraînent un peu plus loin dans les vingt-neuf tableaux-miroirs de Fatiha Rahou. Peintre des nuages et du *désert*, Pierre Graziani se métamorphose à son tour en poète pour présenter ces *« sœurs d'Ismaël, filles d'Aggur, nom qui signifie aussi la « fugitive... »* et nous conter, dans une postface, la merveilleuse histoire de la peinture sous verre *« qui crée avec le sujet la distance féerique »*.

PAUL BALTA.

★ *AICHA KANDICHA*, de Fatiha Rahou et Djamila Olivesi. Publisud, Paris. 76 p., 29 pl. couleurs. 136 F.

Essais

Le rire de Jean Fourastié

Nous ne rions pas assez. C'est Jean Fourastié qui l'affirme dans un essai roboratif et savant, truffé de bons mots, d'histoires drôles et de poèmes. Il le concoctait depuis des années ; peut-être même depuis qu'il avait dû lire pour le baccalauréat le classique de Bergson sur le rire : il l'avait trouvé un peu mince et bien peu en accord avec ses propres expériences.

Un demi-siècle plus tard, son jugement n'a pas changé. Il reproche notamment à Bergson de n'avoir même pas soupçonné que le rire est créateur de plus d'énergie cérébrale qu'il n'en consomme.

Certes, on pourrait s'étonner qu'un économiste comme Jean Fourastié plus attentif aux prix, aux salaires, aux inégalités et à la productivité qu'aux ressorts psychophysiologiques du comportement, se soit lancé dans un travail de cette sorte. Ce serait ne pas tenir compte de son insatiable curiosité.

Les penseurs, à l'exception de Freud, n'ont guère fait preuve d'originalité quand ils ont parlé du rire. Sur ce terrain presque vierge, Jean Fourastié émet diverses hypothèses dont il faudra dorénavant tenir compte, car elles présentent l'intérêt de ne jamais dissocier les processus physiologiques des affects susceptibles de déclencher le rire.

ROLAND JACCARD.

★ LE RIRE, SUITE, de Jean Fourastié. Ed. Denoël, 272 p., 70 F.

A la recherche du mythe révolutionnaire

Pour leur seconde livraison, *les Cahiers Pierre-Baptiste* ont manifesté la louable ambition de rassembler des essais, des récits et des commentaires sur les éléments fondateurs du mythe révolutionnaire.

Malheureusement, cet ensemble apparaît comme un fourre-tout où règnent les pires confusions. Des textes de circonstance mêlent maladroitement la Révolution française, Octobre 1917, Cuba, mai 1968, l'Iran de Khomeiny et l'élection de M. Mitterrand. On apprend quand même, par la plume de Jean Viard, que *« la Révolution a inventé le cinéma, les mouvements de foules immenses, les gros plans sur les acteurs centraux du drame, les scènes rituelles »*.

La publication d'inédits de Strindberg et de Dagerman sauve ce volume. Le dramaturge suédois, qui aspirait à un gigantesque cataclysme social, ne se faisait aucune illusion sur la possibilité d'aménager la société de son temps. *« Je crois,* écrivait-il, *que nous sommes si embarrassés, si terriblement dirigés de toute part, qu'on ne peut rien démêler, qu'il faut tout brûler, tout briser et ensuite repartir pour créer du neuf. »*

Quant à Stig Dagerman, qui collaborait régulièrement au *Travailleur*, l'organe de l'anarcho-syndicalisme suédois, il stigmatisait ceux qui, dans l'immédiat après-guerre, refusaient de mettre sur un même pied les camps nazis et les camps staliniens. Cet écrivain n'entendait pas distinguer dans la souffrance des hommes.

PIERRE DRACHLINE.

★ LE MYTHE RÉVOLUTIONNAIRE, « Cahiers Pierre-Baptiste » n° 2. Editions Actes Sud, Le Revès, 84-240 La Tour-d'Aigues. 216 p., 60 F.

Poésie

Les hantises de Bernard Noël

Bernard Noël publie simultanément *Poèmes 1*, avec des textes écrits dès les années 50, et *la Chute des temps*, un poème de soixante-dix pages, tout récent. A la suite de Michaux — l'absurde vif et révolté — et de Char — la tentation de l'aphorisme — Bernard Noël s'est attaché, lors de ses débuts, à produire une écriture sans « charmes », au sens valéryen, qui avait pour dessein de dire les vérités marginales dont se contentaient les consciences blessées de l'époque : rien qui fût solide, rayonnant, *décisif*. Cette perpétuelle hésitation appelait une poésie de doute et de redéfinition, proche du télégramme et de la dislocation.

Bernard Noël écrivait alors : *« Anus de nickel / ailleurs est de l'autre côté / il suffit de se digérer soi-même / pour y aller. »* Plus joueur, à la manière de Jean Cocteau ou de Raymond Queneau, il disait aussi : *« Toi était moi / mais moi était un autre / avec un œil dans chaque main. »* L'aveu prenait parfois un ton plus direct : *« Je ne pense plus / on se fait suffisamment d'idées / devant moi. »* Tout homme lucide, qui ne se veut pas prisonnier d'un système et qui sait faire face à ses multiples sollicitations, essaie plus d'une voie — ou d'une voix. Les meilleurs textes de Bernard Noël viendront dans les années 65 à 75.

A-t-il changé dans *la Chute des temps ? Il* n'est pas évident que le désarroi un peu voulu l'ait quitté. Mais une manière d'hymne a remplacé les stridences et les fulgurances de jadis. Bernard Noël éprouve le besoin de chanter ses hantises : le devenir de l'homme, qui ne peut rien se garantir à lui-même, les obstacles à l'identité, les projections faussées de l'être sur l'écriture, la confusion d'où peut jaillir un éblouissement sans lendemain. Les étincelles d'il y a un quart de siècle agaçaient avec efficacité le lecteur. La musique confortable d'aujourd'hui ne lui apporte pas davantage de certitude.

ALAIN BOSQUET.

★ POÈMES 1, Bernard Noël. Textes/Flammarion, 312 p., 75 F. LA CHUTE DES TEMPS. Chez le même éditeur, 88 p., 35 F.

Les mots et la nuit

Dans les trente poèmes de ce recueil, qui vient de recevoir le Prix Apollinaire, Pierre Gabriel s'interroge sur la découverte de nous-mêmes *« sous l'humus noir des saisons »* ; il annonce un futur où nous aurons gardé le goût du pain et dans lequel nos paupières closes sauront percer la nuit.

Ce poète exprime l'angoisse du mot trop fragile et celle de *« la Lumière qui se tait »*. Ces angoisses touchent à l'essence même de la poésie, destinée à éclairer la route humaine au seul moyen du mot. Pierre Gabriel va droit à la pensée, sans détours vains. Ses images sont une illustration évidente des heurts et des espoirs qui jalonnent son itinéraire. *Le* poète refuse

de baisser les yeux
sous l'unique regard qui saurait
nous réduire au silence, aux
[ténèbres.

Voilà une poésie limpide, à s'offrir par doses lentes, comme un tonique.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LA SECONDE PORTE, de Pierre Gabriel. Éd. Rougerie, 40 p., 30 F.

Revues

La sagesse d'Alexandre Vialatte

Les *Cahiers bleus* célèbrent Alexandre Vialatte. Ils reprennent certaines de ses chroniques de *la Montagne* où il parlait des plaisirs des milliardaires, de la civilisation de l'épluchure, de Roland Cailleux et de Mauriac.

Des lettres de ses amis, Henri Pourrat, Jacques Chardonne, Roger Nimier, Jean Dubuffet, etc., montrent que sa grandeur, ignorée du public, illumina l'un de ces cercles qui valent, pour un écrivain, tous les tintamarres.

On ne se lasse pas des formules qu'il trouvait pour parler de tout. Les *Cahiers bleus* en donnent plusieurs, immortelles : *« L'orgueil des hommes finit dans le lac Titicaca. » « L'Auvergne produit des ministres, des fromages et des volcans. » « Le loup mange de tout : des anciens combattants, des sous-préfets, des fonctionnaires. »*

Entre Allais et Confucius, la sagesse de Vialatte ressemble à un sourire. Ceux que le « grand écart analogique » n'effraie pas se réjouiront de ses prouesses. Elles méritent le détour. On pourrait même rendre celui-ci obligatoire.

RAPHAËL SORIN.

★ CAHIERS BLEUS : Logis de la folie, 2, rue Michelet, 10000 Troyes.

Récit

Une terre étrangère et nocturne

Pour lire *Partition blanche*, de Michaël Gluck, il faut s'arracher à la tradition française et quitter la royauté de la prose. Comme dans l'écriture hébraïque, la parole humaine s'y enfante à chaque instant, s'éloigne ou revient.

Un livre de « six millions de mots » hante ce livre, dissous et reconstruit sans relâche. Un chant qui n'est pas dans ce livre y habite chaque phrase. *Des noms, inscrits* sur des stèles, réunis dans un village (quelque part en Pologne, nulle part ?), incitent à se laisser porter. On dérive avec eux, et avec quelques images furtives : des gares, quais...

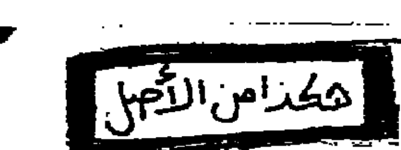
Le livre a une odeur, une musique, une façon unique d'aller d'un espace de marais à un visage, d'un trou blanc à une blessure. Il demande un recueillement, un amour, qui le rendent très singulier. Réformé, mis de côté, il devrait continuer à être comme un défi à la terre étrangère et nocturne dont nous sommes les enfants perdus.

R. S.

★ PARTITION BLANCHE, de Michaël Gluck. Editions Verdier. 108 p., 40 F.

en bref

● LES JOURNÉES CLAUDÉLIENNES DE BRANGUES, qui se tiendront les 3 et 4 septembre au château de Brangues (Isère), auront pour thème : « Quelques écrivains dans leur Journal » : Léon Bloy, Charles du Bos, Paul Claudel, Jules Renard. *Protée*, de Paul Claudel, sera interprété par la Compagnie de l'Athanor, dans une mise en scène de Michel Maulne, le samedi 3 septembre, à 21 heures. (Renseignements : Association des amis du château de Brangues, 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : 277-96-36.)



lettres étrangères

La Tchécoslovaquie et le surréalisme

● « *Un romantisme du possible* »

IL y a cent ans naissait Jaroslav Hasek, auteur des inoubliables *Aventures du brave soldat Svejk au temps de la Grande Guerre*. Aujourd'hui, au moment d'un centenaire un peu trop dédaigné, Petr Kral propose une anthologie du *Surréalisme en Tchécoslovaquie*. On y trouve les lignes de force d'une aspiration à la liberté et à l'identité qui ne font que reproduire l'aspiration à la démocratie d'un grand peuple. Mais d'un grand peuple malheureux. L'ensemble des textes que présente et traduit Petr Kral couvre les années 1934 à 1968, avec, ici et là, en amont et en aval, quelques débordements nécessaires.

On sait que les surréalistes français furent à la fois les grands maîtres et les grands inquisiteurs d'une sorte d'internationale. Mais il ne faut pas oublier que les voix sont diverses, et les situations autres. Pour s'en tenir à nos frontières, chacun connaît les différences qui se sont faites et maintenues entre les surréalistes français et les surréalistes belges. De leur côté, les surréalistes tchèques (et slovaques) refusèrent un trop plein d'utopie au bénéfice d'un examen plus sévère du réel même. Petr Kral définit cette attitude par le titre qu'il donne à son introduction générale : *Un romantisme du possible.*

Des images arrachées au temps qui passe

Tout commence en 1923 ou 1924, avec Karel Teige, éminent théoricien, et Vitezlav Nezval, poète au destin tumultueux. Ils créent le « poétisme », qui diffère du surréalisme en ceci qu'aucun de ses fondateurs n'a connu Dada ni participé à son entreprise de démolition générale. Teige, Nezval et leurs compagnons sont les héritiers indirects d'Apollinaire et d'Yvan Goll. Certes ! le « vieux monde » leur déplaît, mais leur ambition n'est pas de danser sur des ruines : elle est d'édifier du nouveau. Ils manient l'humour corrosif. Ils proclament l'amour des voyages. Ils sont fous d'images. Leurs images sont arrachées au temps qui passe, au paysage banal. Ils ne s'enthousiasment pas pour des femmes hypothétiques venues des tableaux de Gustave Moreau, mais pour des femmes réelles, qui sont leurs compagnes. Lorsqu'ils deviendront surréalistes, en 1934, tout en conservant leur spécificité, ils resteront fidèles à ce décor qui est celui de la vie, et broncheront devant les merveilles que les surréalistes de Paris recherchent avec dévotion.

Ces quelques vers en témoignent :

Quand une tuile tombée du toit se [casse sur le pavé
une foule de passants se rassemble
et regarde avec étonnement le [trottoir
le policier court çà et là à petits pas [tenté de se servir de son sifflet
ainsi se déroulent des drames historiques pleins de fenêtres cassées et de journaux du soir [flottant dans le vent
les gens se mettent à genoux ils regardent autour d'eux puis ils [se relèvent
pour à nouveau pousser du pied [leur caillou à travers la rue.

Le poème dont ces vers sont extraits a pour auteur un poète tchèque nommé Vratislav Effenberger. Il a été formé par Teige. Il apparaît comme le personnage-clé du surréalisme tchèque d'après-guerre. Effenberger est né en 1923. Il n'a rien abandonné de ses convictions : c'est une figure exemplaire.

Nezval, qui demeure l'un des grands poètes du siècle, qui est passé du « poétisme » au « surréalisme », puis qui est devenu l'un des chantres du régime nouveau, avait écrit en 1938, dans son livre *le Passant de Prague*, une phrase essentielle : « *Le poète est celui qui détruit et construit les mythes, qui les détruit pour en construire d'autres, toujours plus réels.* »

Sans doute fit-il, plus tard, erreur sur la réalité même, mais il n'empêche que, en 1938, il avait raison, et que cette phrase de lui, à la fin, révèle l'essence même du « surréalisme en Tchécoslovaquie ». Il s'agissait, pour celui-ci, de peser non pas sur la « *vague des rêves* », mais bien sur la « *vague des faits* ». Le surréalisme ne consistait pas à être *ailleurs*, mais à être *dedans*. Le rêve du possible et non plus de l'utopique : voilà ce qui caractérise le mouvement tchèque et slovaque. Petr Kral, par ce livre, fait œuvre de justice.

Il faut enfin le louer d'avoir consacré une partie de son ouvrage au théâtre, et une autre aux textes théoriques : de cette façon, le panorama est complet.

HUBERT JUIN.

★ **LE SURRÉALISME EN TCHÉCOSLOVAQUIE, par Petr Kral, Choix de textes 1934-1968. Gallimard, 360 p., 95 F.**

Deux enfants de Hasek

● *Bohumil Hrabal et Pavel Reznicek*

PRESQUE tous les écrivains tchèques importants, aujourd'hui, sont des enfants de Hasek. Même s'ils s'éloignent de l'auteur des *Aventures du brave soldat Svejk au temps de la Grande Guerre* dans leur écriture, ils partagent avec lui son matérialisme et son goût du quotidien, son sens gourmand du concret et des richesses du monde. Son humour, aussi, ou plutôt son sens de l'absurde, où Hasek rejoint cet autre Pragois, Franz Kafka.

Car le « matérialisme » en question n'est pas que gourmandise ; c'est aussi une forme de défense contre les aliénations idéologiques, et une façon de dénoncer leur imposture au nom de l'expérience. Nourrie des réalités de la Tchécoslovaquie actuelle – mais aussi du monde moderne tout entier, – cette dénonciation tourne vite à un poème burlesque où le quotidien glisse vers l'insolite, où l'expérience débouche sur le délire. On en trouverait difficilement de meilleurs exemples que dans les livres de Bohumil Hrabal et Pavel Reznicek.

Une plongée dans l'inconscient du monde

Bohumil Hrabal n'est plus un inconnu pour le lecteur français. *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre*, paru précédemment dans la collection « Pavillons » (Laffont), a convaincu non seulement la critique mais aussi de nombreux lecteurs. Aujourd'hui, avec *Une trop bruyante solitude*, la même collection nous donne à lire le chef-d'œuvre de l'auteur. Plus que jamais, dans ce récit dense et serré, la narration se confond avec la poésie, le rire ne fait qu'un avec l'émerveillement.

Plus que jamais, aussi, l'humour de Hrabal prend un accent angoissé et grinçant. Cette fosse d'où le narrateur nous adresse son monologue – la cave où il détruit tous les jours des masses d'imprimés mais dont il rapporte en même temps chez lui des livres rares, pour les sauver du néant – est le point de rencontre des contradictions majeures de l'époque. Pris entre sa solitude et les innombrables existences qui, dehors, continuent à défiler dans la rue, entre le présent et les souvenirs, la laideur et la beauté, la culture dont il se fait le gardien dans sa vie secrète et la destruction à laquelle il se voue dans son travail, le pilonneur devient peu à peu une voix intérieure qui parle pour nous tous ; ses étonnements, ses craintes, ses vantardises, nourrissant un flux ininterrompu de paroles et de visions.

Le rejoindre dans sa fosse, dans cette cave cauchemardesque et fascinante, remplie de mouches, où le papier pressé se met un beau jour à suer littéralement le sang (il provient des boucheries de la ville), c'est faire une véritable plongée dans l'inconscient du monde ; descendre comme au fond même de sa mémoire, pour mieux en retrouver la nature, la cruauté, la beauté à travers quelques images essentielles. Jamais Hrabal n'a dit tant de choses sur si peu de pages. Jamais, non plus, il n'a plongé si profondément dans la nuit, avant d'en ressortir comme d'habitude, ruisselant de rire et de lumière.

Une irrévérence généralisée

Le Plafond, de Pavel Reznicek, n'est pas moins étonnant. S'il lie, comme Hrabal, la leçon de Hasek à celle des surréalistes et le goût ébloui du concret à un septicisme profond, ce jeune ouvrier manie en outre l'irrespect comme une sorte d'arme absolue. L'humour de Reznicek devient une affirmation féroce de liberté. On comprend pourquoi ce texte est resté en Tchécoslovaquie à l'état de manuscrit, malgré son caractère profondément « apolitique » : portés à un tel degré d'irrévérence, l'imagination et le goût du jeu dérangent davantage que la plus acérée des satires.

Un papetier poursuivi par des femmes en rut, qu'il découpe à la hache pour en remplir sa vitrine, la poussière qui le siffle hargneusement à son arrivée au magasin, des ouvriers qui volent une aveugle bien dodue pour la mettre dans un marécage installé dans une cour d'immeuble : ce n'est certes pas là un imaginaire « révolutionnaire », préfigurant, comme le souhaitaient les surréalistes, une métamorphose radicale du réel. L'imaginaire de Reznicek, comme le souligne Milan Kundera dans sa belle préface, est celui d'un surréalisme sceptique, conscient d'être sans avenir ; l'imaginaire d'un homme qui, au lieu de pleurer sur son sort, préfère tranformer en fête son désespoir même.

PETR KRAL.

★ **UNE TROP BRUYANTE SOLITUDE, de Bohumil Hrabal. Traduit du tchèque par Max Keller, postface de Suzanne Roth, Robert Laffont, coll. « Pavillons », 135 p., 59,00 F.**

★ **LE PLAFOND, de Pavel Reznicek. Traduit du tchèque par Erika Abrams, préface de Milan Kundera, dessin de Pol Bury. Gallimard, coll. « Du monde entier », 178 p., 69,00 F.**

le feuilleton

Gouhier, Pollès, Host

(Suite de la page 11.)

« Roman américain, évoquant Dos Passos, Faulkner et Styron », suggère la notice : c'est trop dire, comme parfois les notices de Grasset, mais l'intention est de cet ordre, et Host a les moyens de cette intention.

Une Américaine est mortellement blessée sur une route de Provence en 1936. Avant d'expirer, elle reconstitue sa vie partagée entre deux continents, les récits dont la régalait sa grand-mère sur l'Amérique indienne, les visages de ses parents, d'une amie juive et psychopathe, d'une prostituée, d'un certain Paul, romancier en qui l'auteur met visiblement ses complaisances et ses affres.

AU-DELA des péripéties, dont la richesse fait de Host un conteur, des monologues intérieurs successifs changent le roman en une longue méditation sur le temps, tel qu'il modifie l'histoire collective, les intimités, les choses. Les ravages de la durée s'observent aussi bien dans la pourriture des marais qu'à bord d'un paquebot passant l'équateur, sur un visage que la mort sculpte, sur les roches taraudées d'un torrent, les charognes, les os.

Pour un coup d'essai, *l'Ombre, le Fleuve, l'Été* a quelque chose de trop proliférant et référencié. Le monologue de la putain renvoie trop évidemment à celui de Molly chez Joyce. Le culte des espaces américains et de la liberté qu'ils gagent rappelle des textes fameux. En général, la variété des genres adoptés et des talents manifestés donne l'impression d'un objet littéraire trop fait pour plaire à un éditeur. Rien ne manque : l'actualité des années 30, avec ses paquebots, ses zeppelins et ses bruits de bottes, les apartés d'auteur sur ce qu'est ou doit être l'écriture, les réflexions à tout va sur les légendes indiennes, les forêts, le pangermanisme ou l'existence de Dieu, passages en italique, oubli de la ponctuation...

Trop, c'est trop. Les débutants doués et les directeurs littéraires, dont on comprend l'étonnement heureux, gagneraient à se soucier davantage, comme les gens de spectacle, de ce que le public est en mesure, et en appétit, d'assimiler. La littérature est un art de communication, et non pas seulement un moyen de s'étourdir, de se supporter, ou de s'éblouir entre professionnels.

On reparlera de Michel Host. Tardivement mais fermement, rendez-vous est pris.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **ROUSSEAU ET VOLTAIRE, PORTRAITS DANS DEUX MIROIRS, d'Henri Gouhier. Librairie philosophique Vrin, 480 p., 210 F.**

★ **SOPHIE DE TRÉGUIER, d'Henri Pollès. Julliard, 242 p., 65 F.**

★ **L'OMBRE, LE FLEUVE, L'ÉTÉ, de Michel Host. Grasset, 430 p., 80 F.**

enquête

Coups de foudre

Sous le charme de Marcel Aymé

GEN Paul, le peintre, l'appelait Marcel tout simplement.

« Marcel va venir... »

Marcel Aymé, voisin de Gen, venait souvent lui rendre visite dans son atelier. Il passait comme ça en copain. Il s'asseyait sur le vieux canapé et il regardait Gen dessiner, il l'écoutait... Gen était intarissable... la jactance royale des rues qui débagoulait en souplesse. Marcel avait l'œil, l'oreille à tout. Il n'est que de lire n'importe laquelle de ses nouvelles pour s'en rendre compte.

J'allais voir enfin Marcel Aymé en chair et en os. Je le lisais depuis belle cellule... ce jour, à la distribution des bouquins, en 1948 à Fresnes, où j'avais touché *la Vouivre*. Ça ne me disait rien, ce titre, et je recevais tellement de rogatons de la bibliothèque que j'étais méfiant. On nous donnait n'importe quoi au hasard de la distribution. Trois livres par cellule. Je n'avais jamais *été* tellement gâté depuis le début de mon séjour derrière les hauts murs. On nous refilait jusqu'à des ouvrages d'économie politique... Et cette fois le miracle ! *la Vouivre* m'apportait tout... le grand air, le rêve, la poésie, l'humour... l'érotisme...

Celui-là, ce Marcel Aymé, je n'allais plus oublier son nom, ne plus le lâcher d'un texte, lire toute son œuvre avidement. J'ai fait toutes les bassesses possibles auprès de l'auxiliaire de la bibliothèque pour obtenir tous les romans de Marcel Aymé qu'il possédait. Ça m'a coûté pas mal de Gauloises... précieuse monnaie d'échange à l'époque dans les taules.

Il ressemblait à Buster Keaton

Avant toute chose, il m'a apporté l'évasion, Marcel Aymé. Avec sa *Vouivre*, déesse rurale, ses vipères, ses paysages jurassiens, j'ai oublié les murs lépreux de ma cellule... l'humidité, la faim qui me tenaillait parfois (on était encore au régime jockey des tickets d'alimentation en 1948), la longueur du temps qui n'arrive pas à s'écouler lorsqu'on est en prison.

J'avais ouvert *la Vouivre* et je ne m'en suis sorti qu'à la dernière page, ébloui, ravi, sous un charme qu'on ne rencontre pas si souvent en littérature.

Il était là, Marcel, conforme à tous les portraits que j'avais lus le concernant. Oui, il ressemblait bien à Buster Keaton avec son visage allongé, les yeux en capote de fiacre, un rien d'ironie au coin de la bouche. Il m'avait dit en deux mots qu'il aimait beaucoup *la Cerise*, le livre que je venais de publier. J'étais tout intimidé, un peu mal dans mes phrases pour lui dire tout ce que je pensais... tout le bien qu'il m'avait fait pendant mes années de prison et de maladie... combien ses romans, ses nouvelles, m'avaient aidé moralement parce *qu'ils sont toniques*, vrais, même les plus irréels, toujours justes... combien ses personnages m'avaient accompagné, ses paysans, ses petits employés, ses assassins et ses putes... tous si fraternels.

Ce qui caractérise d'une certaine façon toute l'œuvre de Marcel Aymé, c'est un don extraordinaire d'amitié. Il aime ses personnages, même les pires criminels, sans *jamais y paraître, sans forcer le ton.* Il est dans un quotidien qui paraît un peu ailleurs, ce qui lui permet de manier le fantastique avec naturel. Il comprend tout infailliblement.

Le père Courage

Là, sur le divan de l'atelier, le visage de bois, il correspond à ce qu'il écrit. C'est un homme de sagesse et d'indulgence. Pour son attitude pendant l'occupation — où il défendit les juifs — et à la libération — où il défendit les épurés, — Arletty l'avait surnommé le père Courage. Il donne tout de suite cette impression de courage tranquille, il est le contraire d'un fanatique. Le *professeur Watrin de son roman Uranus* est peut-être le personnage auquel il ressemble le plus, un rêveur ironique mais extrêmement sensible à toutes les turpitudes humaines, à toutes les douleurs...

Gen Paul jactait avec sa verve habituelle. Ça nous dispensait de parler. De temps en temps, Marcel risquait un mot, presque à voix basse. On aurait dit qu'il avait du mal à parler, que quelque chose le retenait...

Je ne l'ai pas revu souvent, hélas ! Un matin d'automne 1967, Gen Paul m'a téléphoné. A son tour, pour la première fois, il n'arrivait plus à parler : ça ne sortait pas au bout du fil.



(Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.)

« Marcel est mort... »

Il a fini par me dire, m'expliquer les circonstances de la terrible nouvelle, et qu'il voulait que je l'accompagne pour aller le voir sur son lit... qu'il ne se sentait pas le courage d'y aller seul.

J'ai revu une dernière fois le visage étrange de cet écrivain à qui je devais tant, ses paupières en capote de fiacre définitivement fermées cette fois.

Gen, ce soir-là, s'est saoulé, défoncé à zéro pour noyer son chagrin. Sur le banc de pierre en bas de chez lui, avenue Junot, il a voulu que je m'assoie avant que je ne le quitte, que je l'aide à remonter dans sa piaule. Il avait encore quelque chose à me dire.

« J'avais deux potes, l'un c'était un monstre : Louis-Ferdinand Céline... l'autre, c'était un homme : Marcel Aymé. Tu me comprends, gros mec ? »

Bien sûr que je le comprenais.

ALPHONSE BOUDARD.

histoire littéraire

Les bonheurs de Fénelon

(Suite de la page 11.)

Dans ce cristal semblent se résumer la douceur de François de Sales, la lumière de Racine, l'humour de La Fontaine, et se refléter par avance l'esprit de Montesquieu, la sensibilité de Rousseau, la musique de Chateaubriand, l'intelligence de Valéry. En plein siècle classique, Fénelon est, à lui seul, une Alexandrie littéraire, d'un goût à la fois délicat et sûr, d'une culture presque effrayante à force d'invisible virtuosité ; il ne manque à cet Alexandrin mitré ni les grâces de Lucien, ni le sens du sublime.

Fénelon accumule en lui les aristocraties : celle de la naissance, celle du rang dans l'Église, celle de la tradition humaniste, celle de la tradition mystique, celle de la tradition de « l'honnêteté » de cour. Tous les autres « classiques » du règne de Louis XIV ont l'air « peuple » à côté de lui. Il est grand seigneur jusqu'au bout des ongles. Mais un grand seigneur de serre chaude. Son admiration pour Platon n'est pas exempte de narcissisme : « *Il était bien fait,* écrit-il, *de bonne mine, éloquent, adroit dans les exercices, propre dans ses habits et dans ses meubles, ce qui irritait beaucoup d'autres philosophes de son temps qui affectaient d'être gueux et sales, comme Diogène.* »

Bref, il fallait une civilisation ancienne, stable et au sommet du raffinement pour qu'elle se résumât en Fénelon. Et de ce résumé jaillit la Chimère. Une chimère assez analogue à celle qui, plus près de nous, hante l'œuvre de Robert Musil. Un désir de miracle tel qu'il ne peut naître que dans les serres chaudes, et qui fait oublier que le vrai miracle est la serre chaude qui a fait éclore un si luxueux désir. Des dons reçus des fées, Fénelon a tiré un chant de sirène dont Albert Chérel, dans son grand livre *Fénelon au dix-huitième siècle* (1917) a montré *l'empire sur les Lumières* (*y compris* Louis XVI) et sur le romantisme. Il n'a plus cessé de séduire les belles âmes jusqu'à nos jours.

Le miracle du cœur

Avec Fénelon, en effet, le plus insinuant des bovarysmes romanesques fait son entrée dans la pédagogie, la politique et la théologie. Le duc de Bourgogne, tel qu'il le forma, pur de tout miasme machiavélique, prince idéal et précieux, eût été un roi séminariste et littéraire : la première épreuve de Louis XVI. En politique, Fénelon est aussi réactionnaire que Saint-Simon, ou que Retz : mais chez lui la nostalgie du passé, par un tour de pensée très moderne, prend la forme d'une utopie morale à venir. Une utopie de conseiller du Prince.

Dans sa *Lettre à Louis XIV*, il propose au roi un programme de réaction nobiliaire, mais sous couleur de sauver son âme ; en priant Dieu « du cœur », en faisant des restitutions à ses ennemis, et en compatissant aux misères du peuple. Fénelon, qui était plus artiste que mystique, se fait, en théologie, le vulgarisateur retors des états exceptionnels de l'expérience mystique, et il en tire un style de direction spirituelle qui est l'exacte anthithèse de celui de Nicole dans les *Essais de morale*. Les subtiles analyses de l'inquiétude et de la sécheresse y ont pour horizon la description d'un « *état* » idéal, où l'âme, nettoyée de l'amour-propre, s'abandonnerait à Dieu « *sans réflexion sur soi* », dans un élan de pur amour.

L'ancêtre des catholiques de gauche

Si l'on modifie l'optique des *Lettres spirituelles*, si on les lit comme un journal intime involontaire, il est clair que Fénelon désire un tel état, sans le connaître. Le prestige auprès de lui de Mme Guyon tenait à ce qu'il l'a crue bénéficiaire de ce miracle du cœur. Reste qu'il a introduit ce *qui, pour lui-même, était une inaccessible* chimère comme une hypothèse de travail pour sa morale et sa politique. Et tels sont ses dons d'écrivain, qu'à partir de lui, et après la gestation des Lumières, la littérature va devenir une « direction spirituelle » pour laïcs en quête d'états exceptionnels. La séduction de Fénelon sur les « *mystiques à l'état sauvage* » sera d'autant plus vive que l'archevêque de Cambrai est auréolé d'une gloire de victime. Face au « Père de l'Eglise », Bossuet, il apparaîtra aux écrivains laïcs et à leur public comme un « frère » injustement humilié, comme un « ami de cœur » persécuté, comme le « fils » bien-aimé de « Notre Mère », Mme Guyon, elle aussi parée des attraits du malheur.

Si l'on tient compte de la médiation exercée par le catholicisme libéral du dix-neuvième siècle, qui doit tant à Fénelon, on voit se mettre en place avec celui-ci toute une configuration plus imaginaire encore qu'idéologique où se dessinent les lieux du catholicisme de gauche moderne. Des apôtres de l'amour désintéressé faisant reculer l'égoïsme, l'intérêt, l'endurcissement du cœur, retranchés moins en soi-même que chez les autres ; des amis de la « vertu » (mot auquel Fénelon a donné un sens nouveau, au singulier) et de la justice, combattant les « propriétaires » qui se refusent à l'amour pur. La mystique a dégénéré en politique. Mais, dès le départ, chez l'intellectuel Fénelon, l'expérience mystique était absente, il n'en avait que l'idée poignante.

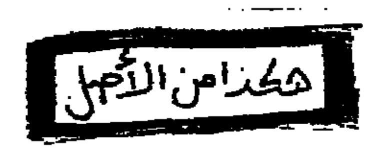
Le 9 février 1793, Marie-Joseph de Chénier fait représenter au Théâtre de la République *Fénelon ou les religieuses de Cambrai*, où l'auteur des *Maximes des saints* libère des victimes de l'obscurantisme monastique et célèbre leur heureux mariage. La fête de Fénelon est inscrite au calendrier révolutionnaire le 19 août, mois de l'Egalité. Le montagnard Lavaux ira jusqu'à écrire : « *Fénelon était le Marat de la tyrannie, Marat est le Fénelon de la liberté.* » Cette annexion est évidemment caricaturale. Est-elle si étrangère à la logique involontaire d'une certaine rhétorique du cœur ?

Grâces soient rendues à Fénelon il avait l'âme trop belle, l'imagination trop bien ornée et le goût trop attique pour se représenter les conséquences perverties du concept d'amour pur. Ce qui demeure de lui, c'est un bonheur littéraire constant, qui touche à son comble dans tels *Dialogues des morts*, où, faisant décrire par Poussin ses propres tableaux, il invente le poème en prose *français. C'est aussi la singulière* modernité d'une intelligence inquiète, mobilisée tout entière pour célébrer un état qui l'abolit, d'un cœur avide de sentir et qui ne se sait plus capable que de ressentir.

A la lecture de ce passionnant tome I, il faut ajouter celle des cinq volumes, parus chez Klincksieck, de la *Correspondance complète* (le plus souvent inédite), publiés avec une science bénédictine par Jean Orcibal, dont Jacques Le Brun est le digne élève. Associons-nous à celui-ci pour demander qu'une subvention du Centre national des lettres vienne permettre la publication, honteusement suspendue depuis trop d'années, des trois volumes en souffrance. Le grand ancêtre des catholiques de gauche mérite bien, *aujourd'hui, l'hommage que* l'Ancien Régime lui avait dénié !

MARC FUMAROLI.

★ FÉNELON : ŒUVRES I. Édition établie par Jacques Le Brun. Gallimard. Bibliothèque de la « Pléiade ». 1 696 p., 300 F.

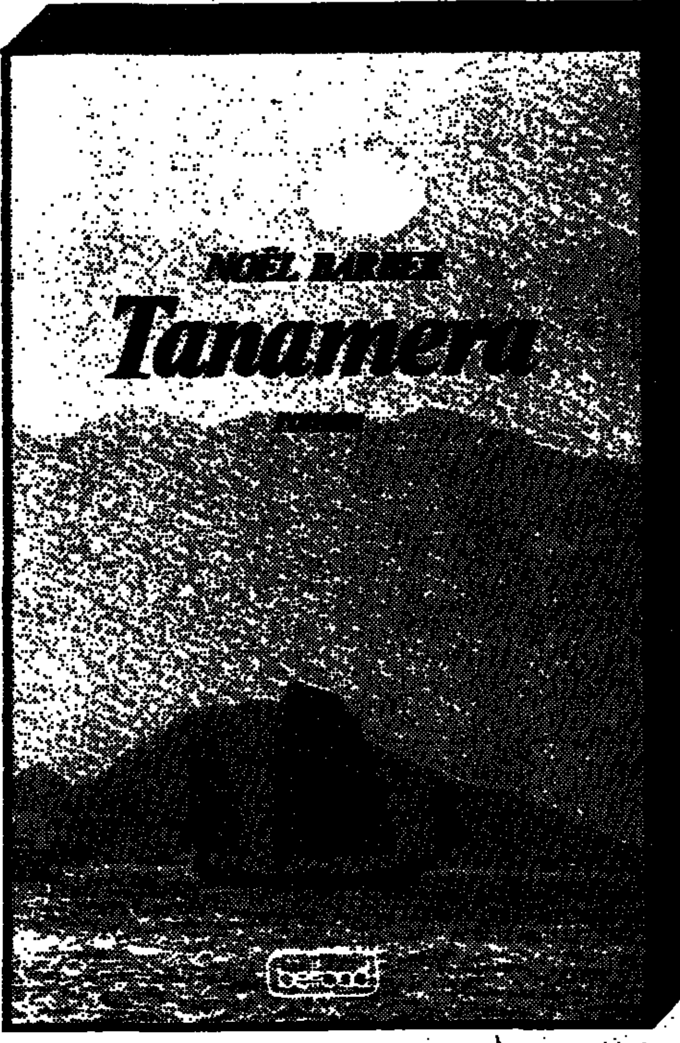


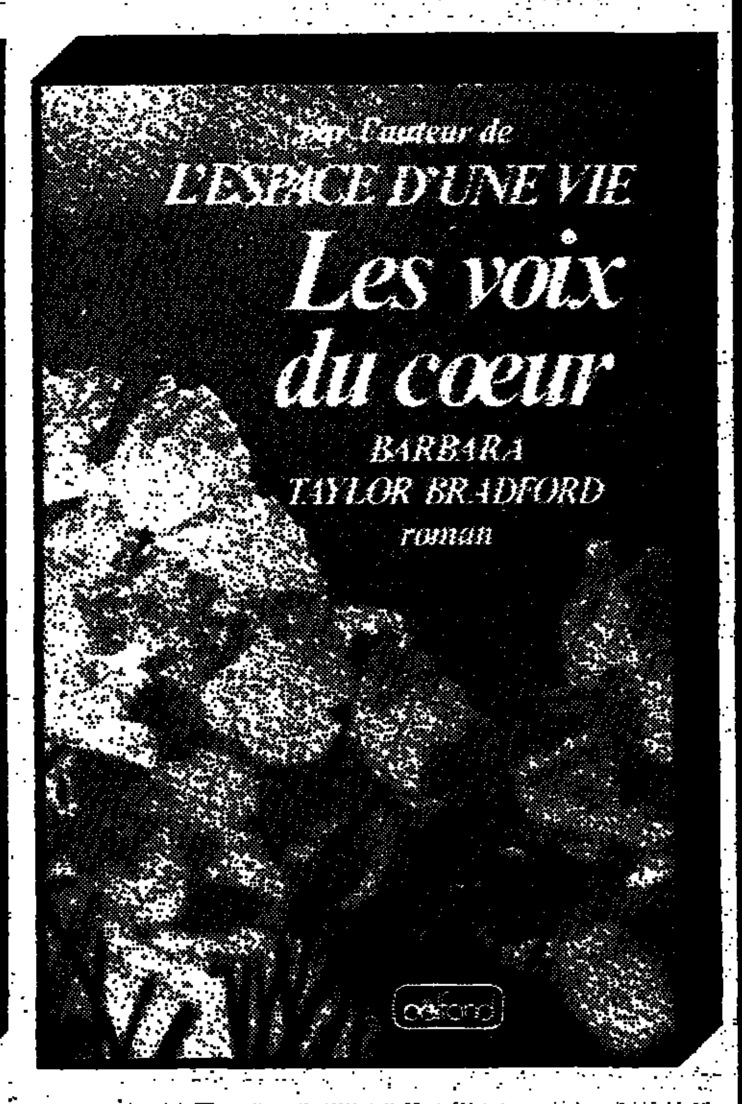
des livres pour l'été...

Aujourd'hui, Pierre Belfond vous propose

trois grands romans







et vous rappelle les précédents titres parus dans la même collection:

LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR

de Colleen McCullough

LES CHEMINS DE MAISON HAUTE

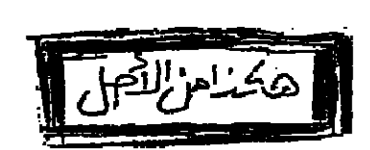
de Brenda Jagger

CHARLESTON

d'Alexandra Ripley

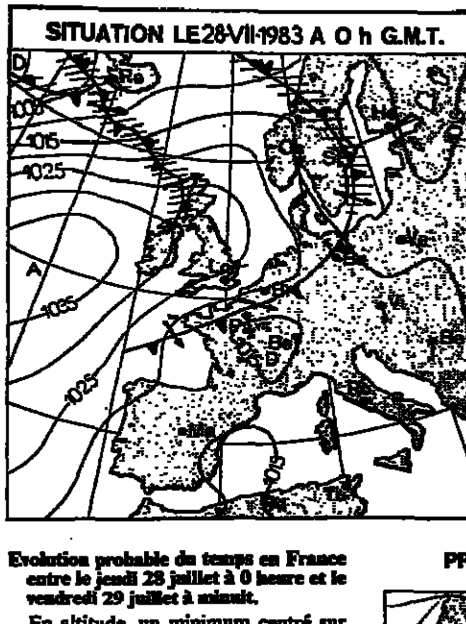
Publicope

belfond



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 28-VII-1983 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 29 7 83 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 juillet à 0 heure et le vendredi 29 juillet à minuit.

En altitude, un minimum centré sur le nord-ouest de la péninsule Ibérique continue à diriger des masses d'air chaud instable vers le pays. Mais, en surface, une dorsale axée de l'Irlande aux Pays-Bas génère un flux de secteur est avec de l'air plus sec sur le Nord, puis également le Nord-Est.

Vendredi, le temps sera ensoleillé et chaud sur la Corse, les régions méditerranéennes et le Midi-Pyrénées, avec des températures minimales de 20 à 24 °C, maximales de 33 à 35 °C.

Au nord d'une ligne Brest-Paris-Strasbourg, les brouillards formés en fin de nuit seront lents à se dissiper, laissant d'abord place à des nuages abondants. L'après-midi se développeront des éclaircies qui gagneront lentement du terrain vers l'Orléanais et le nord du Jura. Sur ces régions, on peut attendre des températures minimales de 15 à 17 °C près des côtes, de 16 à 19 °C à l'intérieur, en maxima l'après-midi, 22 °C sur les régions littorales, 27 °C ailleurs. Sur le reste du pays, le temps restera nuageux et lourd avec des orages, des minima de 17 à 21 °C, des maxima toujours élevés de 29 à 30 °C.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 28 juillet à 8 heures : 1 017,5 millibars, soit 763,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de *la journée du 27 juillet* ; le second le minimum dans la nuit du 27 juillet au 28 juillet) :

Ajaccio, 37 et 20 degrés ; Biarritz, 22 et 19 ; Bordeaux, 26 et 18 ; Bourges, 30 et 19 ; Brest, 23 et 16 ; Caen, 23 et 16 ; Cherbourg, 22 et 15 ; Clermont-Ferrand, 31 et 15 ; Dijon, 35 et 18 ; Grenoble, 36 et 17 ; Lille, 25 et 17 ; Lyon, 39 et 20 ; Marseille-Marignane, 38 et 23 ; Nancy, 33 et 21 ; Nantes, 26 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 32 et 25 ; Paris-Le Bourget, 25 et 19 ; Pau, 22 et 19 ; Perpignan, 36 et 22 ; Rennes, 26 et 18 ; Strasbourg, 35 et 22 ; Tours, 27 et 18 ; Toulouse, 29 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 19 degrés ; Amsterdam, 25 et 16 ; Athènes, 33 et 21 ; Berlin, 32 et 19 ; Bonn, 30 et 18 ; Bruxelles, 25 et 16 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 27 et 16 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, 35 et 23 ; Genève, 35 et 25 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 27 et 16 ; Luxembourg, 31 et 20 ; Madrid, 29 et 17 ; Moscou, 22 et 16 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 26 et 16 ; Palma-de-Majorque, 31 et 20 ; Rome, 35 et 20 ; Stockholm, 29 et 18 ; Tozeur, 41 et 29.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 28 juillet :

DES DÉCRETS

● Portant promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Relatif à une appellation d'origine ;

● Approuvant la modification des statuts de la Société pour la mise en valeur de la Corse ;

● Fixant les conditions exceptionnelles d'accès à divers postes de l'enseignement.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 JUILLET

« La Malmaison », 10 h 30, entrée, Mme Zujovic.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Dubesme.

« Gus Bofa et l'illustration de l'entre-deux-guerres », 15 heures, 12, rue Surcouf, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« *De Caravage à Giordano* », 11 heures, Grand Palais (Arcus).

« Faune et flore tropicales dans l'art », 14 h 45, 2, place du Palais-Royal (l'Art pour tous).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel de Mme de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Ferrand.

« La Chapelle expiatoire », 15 heures, 16, rue Pasquier (Histoire et archéologie).

« De Caravage à Giordano », 10 h 30, *Grand Palais (P.-Y. Jaslet)*.

« Le Vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Lutèce visites).

« Le village d'Auteuil », 15 heures, 5, rue Michel-Ange (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Institut de France), 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3503

HORIZONTALEMENT

I. Qui n'a aucune dent. — II. Arriver en diligence. En Russie. A parfois des rallonges quand il est grand. — III. Souvent mis dans un tube. Combattit les gnostiques. Poisson rouge. — IV. Pas neuve. Met des mineurs en danger. — V. Des femmes qui ont bien tourné. Peut être considéré comme mort quand il a le flanc ouvert. — VI. Mis en boîte. Reste au fond de la pièce. Avoir une attitude très attachante. — VII. Fit des rayures. Jetés pour jouer. — VIII. Plus elle est pâle et moins elle est bonne. Coule en Suisse. — IX. Pas dit mais entendu. Jeune fille qui n'est pas encore en état de devenir mère. — X. Plus faciles à extraire quand on a une table devant soi. Point de vue. — XI. Plaça. Sans effets. Dont on peut être fier. — XII. Pronom. Une monture vraiment ordinaire. Note. — XIII. Des gens qui ne font que passer. Etoffe de soie. — XIV. Ancienne capitale. Bricole quand il est petit. Poème. — XV. Des gens qu'on croyait à tort dans la lune. Nom de tour.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à un original. Interjection pour interdire la circulation. — 2. Glace à Londres. Possessif. Peut attendrir un vieux solitaire. — 3. On y accueille les *futurs pères. Instrument de gymnastique.* — 4. Ne portait pas toujours la culotte. Note. Le mouvement perpétuel. N'est pas très bonne quand elle est petite. — 5. Cours d'eau. Coutumes. Matière dont on fait des chaussons. Unité monétaire. — 6. Fleur. Devenue moins grave. — 7. Faire briller. Participe. Préposition. Vieille vache. — 8. Lisière. Se servent copieusement. Gros poil. — 9. C'est sa queue qui tient le plus de place. Bien ennuyés. — 10. La vieille garde. Refuser de se charger. — *11. Rivière. Geste gracieux.* Souvent avec les autres. — 12. Fils d'Enée. Qui a donc été planté. — 13. Comme certains Etats. Blanchit en hiver. Chef. — 14. Une ville détruite par le feu. Nom qu'on peut donner à un bazar. — 15. Sorte d'autruche. Crie. Interjection.

Solution du problème n° 3502

Horizontalement

I. Regards. — II. Elogieuse. — III. Soins. Iul. — IV. Qi. Aéra. — V. Ugolin. GI. — VI. Insipide. — VII. Le. Némale. — VIII. Récites. — IX. Eau. Ases. — X. Urée. Mu. — XI. Ras. Perçu.

Verticalement

1. Resquilleur. — 2. Eloigne. Ara. — 3. Goi. Os. Rues. — 4. Agneline. — *5. Ris. Ipéca.* — *6. De.* Animisme. — 7. Suie. Dateur. — 8. Surgelés. — 9. Délai. Es. Bu.

GUY BROUTY.

EN BREF

ÉQUITATION

L'ÉCOLE ESPAGNOLE DE VIENNE AUX ARÈNES D'ARLES. — Les 25, 26 et 27 août, à 22 heures, les écuyers et les chevaux lipizzans de la célèbre École espagnole d'équitation de Vienne se produiront aux arènes d'Arles. Les écuyers autrichiens présenteront le spectacle de gala complet du manège impérial de Vienne.

Ces trois représentations exceptionnelles — en cinq siècles, l'École de Vienne n'est venue que deux fois en France — s'inscrivent dans le cadre d'une semaine consacrée, par la ville, à la culture autrichienne.

★ Organisation : Luc Jalabert, sous le patronage de la ville d'Arles ; location : syndicat d'initiative, 13200 Arles. Tél. : (90) 96-29-35 ; FNAC (Paris, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse). Par courrier : E.E.V., B.P. 159, 13634 Arles Cedex ; par téléphone : (90) 93-66-26. *Télex : 401 338. Prix des places : de* 50 francs à 200 francs.

STAGES

CULTURE OCCITANE. — Du 16 au 21 août aura lieu à Albi (Tarn) le troisième stage de formation et d'échanges organisé par le mensuel *Occitania-Volèm viure al païs.* Des animations, des débats quotidiens (musique, langue, littérature), des expositions (photographiques, musiciens en Albigeois), un bal occitan et une visite de la ville et du musée de la Berbie (Toulouse-Lautrec) sont au programme. Le stage se déroulera au centre d'accueil de la Fédération des œuvres laïques du Tarn, à Albi.

★ M. Jean Urroz, Assit, Manot, 16500 Confolens.

TRANSPORTS

TRAVAUX SUR LES AÉROPORTS PARISIENS. — Divers travaux réalisés au cours du mois d'août sur les aéroports d'Orly et de Roissy vont entraîner des modifications momentanées du survol des communes riveraines.

A Orly, la piste 4 (l'une des deux principales) sera fermée du 2 au 16 août pour réfection. Le trafic sera reporté sur la piste 3 et aussi sur la piste 2, d'ordinaire inutilisée, les avions qui emprunteront cette dernière étant amenés à survoler certaines communes du Val-de-Marne et de l'Essonne.

A Roissy, la piste 1 fera l'objet de travaux du 16 au 30 août et elle sera fermée chaque jour de la semaine de 6 heures à 23 heures. Pendant ces périodes, la piste 2, implantée plus au sud, sera seule en service, ce qui entraînera des changements dans le survol de certaines communes de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne.

CARNET

Naissances

— Laurence et Jean DOUHERET-DUVAL ont la joie d'annoncer la naissance de

Julia,

le 26 juillet 1983.

— Chantal LE HOUARNER et Antoine MALAMOUD sont heureux d'annoncer la naissance de

Simon,

le 24 juillet 1983, à Paris.

— Georges et Paulette PIOLET,
Michel et Renée DODE,
Annie Dode et Jean-Luc Piolet,
ont la joie d'annoncer la naissance, le 13 juillet 1983, de leur petit-fils et fils

Jérémie,

à Saint-Michel-de-Chabrillanoux,
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux.

Décès

— Lyon. Ville-d'Avray.

Sa famille,
Ses proches parents, alliés et amis,
ont le regret de faire part du décès de

Henri BENVENISTE,
ancien résistant,
ancien déporté,

le 23 juillet 1983, dans sa soixante-treizième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Mme Henri Benveniste, Gilbert, Edgar et Nicole.
5, rue de la Mignonne,
69009 Lyon.

— Michel et Jacqueline Combarnous,
Isabelle et Jean-Michel Saulnier,
Anne, François,
Catherine Jacquot,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent COMBARNOUS,

survenu en montagne le 21 juillet 1983, à l'âge de vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu à Sceaux dans l'intimité.
12 *bis*, rue Jean-Mascré,
92330 Sceaux.

— M. Edouard Cori,
M. et Mme Joseph Tortell,
M. et Mme David Kleeman,
M. René Cori et Mme Martine Tabeaud et leurs enfants,
M. Aldo Nacamuli,
M. et Mme James Coen et leur famille,
Les familles Cori, Nacamuli et Rossano,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Lydia CORI,
née Nacamuli,

survenu à Paris le 26 juillet 1983.

L'inhumation aura lieu le vendredi 29 juillet.

Réunion à l'entrée principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 10 h 15.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Suzanne GALLE,
professeur honoraire
de lettres supérieures,

survenu à Arles le 26 juillet 1983.

Les obsèques seront célébrées le 29 juillet, à 11 heures, à Saint-Marc-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine).

— Pierre Holderer
fait part de la mort de

Maria HOLDERER-FINKELHAUS,
son épouse,
le 26 juillet 1983.
25, avenue de Lamballe, Paris-16e.

— Mme Raoul Kleindienst,
son épouse,
Christophe et Florence, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul KLEINDIENST,

survenu le 26 juillet 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 juillet 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, à Paris-20e.
16, rue de la Plaine,
75020 Paris.

— La SIPAC,
La Société d'exploitation du parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte,
ont le regret de faire part du décès de

M. Raoul KLEINDIENST,
chef des services techniques,

survenu le 26 juillet 1983.
B.P. 60004 - Paris-Nord II.
95970 Roissy C.D.G. Cedex.

— Mme Georges Perruche, son épouse,
Mlle Catherine Perruche,
Mme Dominique Tourenq,
M. François Perruche et Julien,
ses enfants et son petit-fils,
M. et Mme Max Mendès
et leurs enfants,
Mme Régine Pasero,
ses sœurs, beau-frère, neveu et nièces,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PERRUCHE,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien ambassadeur,

survenu à Paris le 26 juillet 1983, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 juillet, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce à Paris, *277 bis*, rue Saint-Jacques.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 heures, dans l'intimité familiale, à Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.
95, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

(Lire page 7.)

— Mme Paulette Petiteaux,
son épouse,
Mme Palmyre Petiteaux, sa mère,
Et sa famille,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

M. Maurice PETITEAUX,

survenu, le 26 juillet 1983, dans sa soixante-deuxième année.

M. Petiteaux ayant légué son corps à la science, il n'y aura pas de cérémonie.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de Thionville,
75019 Paris.

— Nous apprenons avec tristesse le décès de notre ancien caissier

Maurice PETITEAUX.

On se rappellera avec émotion notre ami Maurice, dont la cordialité était appréciée de tous. Il laisse à ceux qui l'ont approché durant sa longue carrière au journal, de 1946 au début de cette année, le souvenir d'un homme serviable et d'une grande intégrité dans l'exercice de sa fonction.

Le Monde adresse à sa famille ses sincères condoléances.

— Hélène Wissotzky,
Claire Warin-Wissotzky,
Joël Wissotzky,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur mère,

Anne WISSOTZKY,

survenue le 7 juillet 1983 à Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de

Albert Gaston AILLOUD,
combattant de la France libre,
déporté en Allemagne (1940-1944).

Né à Montevideo le 14 mai 1913, décédé à Lyon le 30 juillet 1963.

Sa famille et ses amis, en France et en Uruguay, n'oublieront jamais le sacrifice de sa jeunesse ni la générosité de son cœur.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	691 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

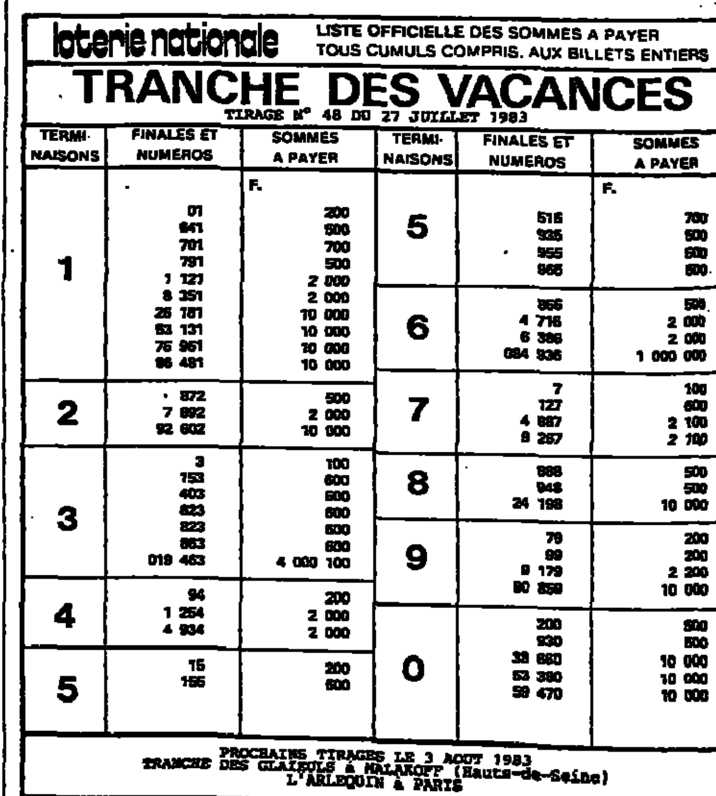
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES VACANCES
TIRAGE N° 48 DU 27 JUILLET 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	01	200
	941	900
	701	700
	791	500
	1 121	2 000
	8 351	2 000
	26 781	10 000
	63 131	10 000
	76 961	10 000
	96 481	10 000
2	872	500
	7 892	2 000
	92 602	10 000
3	3	100
	153	600
	403	600
	623	600
	823	600
	863	600
	019 463	4 000 100
4	94	200
	1 254	2 000
	4 934	2 000
5	15	200
	155	600
	516	700
	935	500
	955	500
	965	500
6	866	500
	4 716	2 000
	6 386	2 000
	084 936	1 000 000
7	7	100
	127	600
	4 887	2 100
	8 267	2 100
8	888	500
	948	500
	24 198	10 000
9	79	200
	99	200
	8 179	2 200
	80 859	10 000
0	200	500
	930	500
	38 660	10 000
	53 380	10 000
	58 470	10 000

PROCHAINS TIRAGES LE 3 AOUT 1983
TRANCHE DES GLAIEULS A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN A PARIS

LOTO — TIRAGE N° 30 : 9 14 17 18 37 40 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 33

PROCHAIN TIRAGE LE 3 AOUT 1983 VALIDATION JUSQU'AU 2 AOUT 1983

LOTERIE NATIONALE — TRANCHE DES VACANCES 1983 — N° 48

Le Monde

culture

La route des festivals

BAYREUTH

Un tapis volant pour les Walkyries

La *Tétralogie* poursuit son chemin dans un climat d'émotion tempérée, qui contraste avec la chaleur accablante (on a frôlé le record de 1920 !) dont les chanteurs et instrumentistes doivent souffrir plus encore que les spectateurs. Ce qu'on voit sur scène n'est pas de nature à faire oublier ces contingences, et quelques manifestations vigoureuses, vite couvertes par les applaudissements, ont même marqué la fin de *la Walkyrie*.

La direction de Georg Solti reste curieusement contrastée ; elle diffère beaucoup des souvenirs que nous laissent ses magnifiques enregistrements et son *Ring* inachevé de Paris, notamment par la modération des mouvements et des effets sonores. On le sent certaines fois emporté par l'enthousiasme et le lyrisme (retour de Sieglinde au premier acte, arrivée des jumeaux en fuite au second) et l'orchestre soudain reverdit splendidement. Mais, à d'autres moments, il paraît très discret, voire un peu absent, même dans une page sublime telle que l'annonce de la mort ; et la tempête initiale ou la chevauchée des Walkyries paraissent bien lourdes, peu cohérentes, comme si son entente avec l'orchestre n'était pas parfaite. Mais sans doute les prochains jours aura-t-il résolu les problèmes d'acoustique, les équilibres sonores pour retrouver cette intensité constante d'un discours homogène en toutes ses parties, qui fait la grandeur de son talent...

On sera moins optimiste pour les chanteurs. Seule Jeannine Altmeyer (Sieglinde) survole cette soirée de sa voix ardente et pure, constamment musicale et chatoyante jusque dans les cris les plus désespérés, qui gardent une merveilleuse vibration émotive ; et sa beauté, sa grâce, l'expressivité inépuisable de tous ses gestes font que la scène est enfin habitée et que l'on ne voit plus qu'elle quand elle est là, (est-ce une coïncidence qu'elle ait joué le rôle avec Chéreau, comme hier le prodigieux Alberich d'Hermann Becht ?).

Hildegard Behrens (Brünnhilde) n'a pas encore acquis la même souveraineté. La voix, magnifique dans le grave, est tendue presque à se déchirer dans les aigus, où il faut avoir le bronze de Nilsson pour déployer toute cette fabuleuse richesse musicale. Elle n'est sans doute pas faite pour ce chant hypertrophié. Les attitudes figées et contenues que lui impose la mise en scène ne contribuent pas à lui rendre la majesté royale qu'elle revêtait dans son *Ariane à Naxos*, mais attendons *Siegfried*.

Siegmund Nimsgern, on le sait depuis longtemps, est un chanteur de qualité, un baryton puissant, mais limité et monocorde, un Amfortas par exemple qui clame son désespoir toujours dans le même registre. Quelle erreur de lui confier un rôle aussi complexe que celui de Wotan, clef de voûte de *la Walkyrie*, personnage indolent, bourré de complexes, tour à tour autoritaire et lâche, brutal et tendre, piètre tacticien et profond philosophe ! Ses longs monologues furent des déserts d'ennui.

Les souvenirs sont trop beaux

Le Siegmund de Siegfried Jerusalem paraissait assez terne à côté de son éblouissante sœur-épouse, malgré une volonté méritoire de se mettre au diapason. La voix curieuse et dure, un peu trop anguleuse, de Doris Soffel, convient bien à Fricka, les Walkyries s'égosillent avec bonheur et Mattias Hoëlle compose un Hunding très grand seigneur autoritaire, mais sûrement pas une brute, dont la voix superbe a des reflets de Talvela.

On attendait de voir quel « conte de fées » Peter Hall tirerait de *la Walkyrie*. Sa réalisation est finalement aussi simplifiée ou stylisée, à un ou deux détails près, que celles qu'on voit couramment de nos jours. Mais l'on regrette qu'il se contente d'une bonne mise en place des chanteurs et se montre incapable de faire vivre les personnages et les situations avec le symbolisme corporel d'un Wieland Wagner ou l'invention prodigieuse d'un Chéreau, chez qui chaque geste avait une signification liée à la musique et au livret.

Au premier acte, on retrouve quelque chose des décors compliqués d'antan : une belle porte dorée gravée d'arabesques s'encastre exactement dans les racines du frêne, dont on se demande comment il peut continuer à vivre avec toutes ces racines à nu qui pendent entre les deux cabanes de Hundig ; le couvert est soigné, avec des coupes en métal brillant ; le maître de céans, barbe et chevelure très strictes, mange avec une fine cuillère et une distinction toute victorienne ; l'irruption du printemps chasse le côté poussiéreux du décor par de grandes projections d'arbres en fleurs.

Le défilé rocheux où s'affrontent Fricka et Wotan est réduit à sa plus simple expression : une plate-forme schisteuse suspendue dans le vide et largement échancrée, qui descend en pente vers l'orchestre ; Fricka arrive du fond de l'obscurité sur un char volant en fouettant ses noirs béliers, et les deux époux, très corrects avec leurs manteaux aux larges manches bordées de fourrure et gants noirs, discutent comme d'honorables parents de l'inconduite de leurs enfants. Brünnhilde est gainée de noir de la tête aux pieds, tel un hussard de la mort, avec un croissant de lune sur son casque. Duel très conventionnel entre Siegmund et Hunding.

Un peu de fantaisie enfin au dernier acte, où quatre Walkyries arrivent du haut des cintres sur un tapis volant rocheux qui atterrit lentement sur la scène. On y reconnaît le même vaste cercle que dans *l'Or du Rhin*, qui sera embelli par un poétique clair de lune pour le dialogue du père et de la fille, mais se changera fâcheusement en pizza croustillante montant au ciel lorsque Loge aura accompli son œuvre.

Tout cela ne donne guère à rêver, mais peut-être Bayreuth nous a-t-il laissé trop de beaux souvenirs.

JACQUES LONCHAMPT.

AIX-EN-PROVENCE

« Mithridate » : une résurrection

Louis Erlo délaisse pour une saison les grands opéras de Mozart qui ont assis la réputation du Festival d'Aix-en-Provence, au profit de *Mithridate*, à peu près inconnu. Une heureuse initiative.

Sur une vingtaine d'ouvrages lyriques, Mozart en a composé quatre selon la formule italienne de l'opera-seria. Avec le troisième d'entre eux, *Idoménée* (1781), la série de ses chefs-d'œuvre s'ouvre par un bouleversement génial des conventions d'un genre qui n'en était pas avare puisque le drame n'y était guère qu'un prétexte à relier entre elles de véritables sonates vocales. Par une ironie du sort, Mozart achèvera sa carrière avec un ultime opera-seria, *la Clémence de Titus*, dont la sagesse, respectueuse des lois qu'il avait remises en question dix ans plus tôt, s'accorde si bien avec l'indigence du livret que les beautés très réelles de la partition ne suffisent pas à faire oublier qu'il ne s'agit pas d'un aboutissement mais d'un recul, comme il s'en produit souvent chez les artistes avant de nouvelles conquêtes, que la mort, dans le cas présent, est venue interrompre.

Lorsqu'il écrit *Mithridate* en 1770, puis *Lucio Silla* en 1772, Mozart est encore à l'orée de sa carrière ; s'il est sage, c'est parce qu'il faut d'abord imiter les modèles qu'on se propose d'égaler. Lorsque l'originalité créatrice est assez forte, comme c'était le cas, elle se laisse facilement apecevoir, en sorte que, si fidèles qu'ils soient aux lois de l'opera-seria, ces deux ouvrages, outre une qualité de facture qui étonne toujours de la part d'un artiste de quinze ans, ne sont nullement dénués d'inspiration. Dès lors, l'initiative de Louis Erlo apparaît comme une entreprise des plus légitimes, qui dépasse la simple curiosité musicologique.

Adapté de la tragédie de Racine par Vittorio Cigna-Santi, le livret de *Mithridate* est bien supérieur à celui de *la Clémence de Titus*. Du moins les récitatifs — ceux que l'orchestre accompagne surtout — acquièrent-ils dans l'œuvre une jeunesse, une vie dramatique qui fait contrepoids à la coupe assez convenue des airs. Ceux-ci se présentent toujours (avec des variantes que l'ingénuité d'une première audition ne permet pas d'apercevoir aussi clairement qu'à la lecture de la partition), comme un mouvement de concerto classique avec ritournelle, reprise variée et cadence sur la quarte-sixte, dans lequel le chanteur peut à loisir faire briller ses qualités vocales et sa musicalité.

Presque tous les airs – il y en a une vingtaine – comportent des passages vocalisés plus ou moins périlleux qui ne supportent aucune approximation car l'expressivité est ici liée à la virtuosité. Le naturel est à ce prix, dans un contexte aussi hautement artificiel. Comme il faut réunir quatre sopranos, un mezzo et deux ténors rompus à toutes les difficultés du bel canto et que, bien entendu, les artistes les plus connus hésitent devant le travail qu'exigerait l'étude d'un rôle qu'ils n'auront pas souvent l'occasion de reprendre ultérieurement, Louis Erlo a dû choisir des chanteurs qui aient à la fois du temps, de l'ambition et les moyens de leur emploi.

On peut dire qu'il a eu la main heureuse car, exception faite d'Yvonne Kenny, qui avait déjà chanté Aspasie à Schwetzingen, sous la direction de Nikolaus Harnoncourt et qui dominait d'ailleurs la distribution par la chaleur et l'égalité de sa voix, un phrasé parfait joint à une véritable présence scénique, tous les autres abordaient l'ouvrage pour la première fois, mais avec quel brio : qu'il s'agisse d'Ashley Putnam (Sifare) dans son air avec cor obligé, particulièrement, de Rockwell Blake (Mithridate), malgré un aigu un peu tendu, de Marvis Martin (Ismène) ou de Sandra Brown (Farnace), dont le grave détonne parfois.

De même, la plupart des airs ne se prêtent pas à des jeux de scène puisque, par définition, le temps dramatique se trouve suspendu entre les récitatifs. Pendant ceux-ci, en revanche, la direction d'acteurs dans le dispositif scénique à deux niveaux de Gérard Didier, ne laisse rien à désirer, même si l'idée de faire apparaître Marzio sur le toit de l'archevêché est plus amusante que saisissante et si l'application du quintel final à la libération des femmes (presque tous les hommes de la distribution et toutes les figures se révélant être des travestis) frise la récupération.

Les costumes « à la turque » sont jolis et le spectacle sera repris ultérieurement à Lyon, Nice et Orléans, dont les théâtres se sont associés pour le coproduire.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : les 28, 30 juillet et 2 août.

AVIGNON

La vie en alternances avec Pina Bausch

Voir, revoir *Walzer*. Se souvenir des couronnes mortuaires, du piano noir, des pyramides humaines allongées sur le sol, du vieux théâtre poussiéreux à Amsterdam et le retrouver devant le mur du palais des Papes. *Walzer* dans la cour d'honneur. Le patrimoine innocemment violé par des gens affairés, femmes en robes soyeuses mal fichues et talons trop hauts, hommes en costumes étriqués et cravates trop larges. La vision de Pina Bausch, ce regard tourné vers un *no man's land* insondable, se lève, se porte sur l'extérieur, saisit des morceaux d'existence écartelée, retient les points de malaise, les immobilise, les fouille, les répète jusqu'à l'exaspération, jusqu'au rire, jusqu'à l'angoisse. Le monde de Pina Bausch.

Dans le port de Hambourg, *des bateaux de tous les pays*. Les danseurs viennent de partout avec leurs passés qui ne se ressemblent pas. Chacun exprime à sa manière la peur d'un animal pris au piège. Il y a ceux qui disent : *« Maman, au secours »*, ceux qui demandent *« Pourquoi moi ? Je ne veux pas mourir. »* Ils jouent, ils traversent la scène à grands pas, marchent en file, marquant le rythme de la musique d'un balancement des bras avec un sourire niais.

Il y a cette Américaine agressive en maillot bleu. Elle réclame le projecteur sur elle, clame qu'elle n'a besoin de personne, exhibe rageusement les caractères de son corps lourd et souple qu'elle entraîne avec une énergie furieuse, et puis elle craque et pleure. Plus tard, on la voit, ou plutôt on la devine dans une jupe qui s'évase. Elle fait la roue, desine un cercle, s'arrête, se love doucement en chien de fusil par terre. Son visage se dissimule sous des voiles. Pendant ce temps, on cloue une femme la face contre la muraille, les bras, les jambes, les longs cheveux défaits en auréole... Tango, musique de romance, Tino Rossi chante *Marilou*. Sur un hymne, un Polonais blond fait des figures classiques. La scène est sombre et la salle éclairée. Pudeur.

Jan Minark, appliqué, raconte les demandes de Pina et ce qu'il invente pour lui répondre. Tous sur une ligne, face au public, énoncent leur identité et leur surnom, présentent un objet qui vient de leur famille, se souviennent d'une phrase qu'ils ont entendue. Ils s'exposent. Alternances de dureté, d'indifférence, de sentimentalité. Quand les danseurs dansent, c'est comme une délivrance, une bouffée de plaisir qui ne dure pas et recommence. Ainsi va la vie. Ainsi va le spectacle, avec la violence de la vérité, jusqu'à l'apogée de l'amour, jusqu'à cette scène qui, devant le vieux mur hanté par l'histoire, gagne une dimension mystique : les hommes et les femmes s'unissent, sur un écran est projeté le premier contact d'un enfant avec la vie sur terre. Les grandes mains d'adultes lissent son corps, ses petits doigts crispés cherchent, le cordon ombilical est coupé. Ensuite, on voit les hommes et les femmes refaire par instinct les caresses apaisantes. Ensuite (depuis Amsterdam, la fin a changé), ils s'assoient autour de la scène vide, écoutent un piano invisible. Provocation. Les spectateurs supportent mal, le silence et l'immobilité sont durs.

Pendant le spectacle, les manifestations ont été relativement rares et discrètes. A la fin, c'est la bataille passionnée entre les enthousiastes et les adversaires. On pourrait décrire toutes les scènes, leur articulation, l'utilisation des annonces : *« Nous nous excusons du changement de programme »* ; ou bien : *« Veuillez attacher vos ceintures »* ; ou bien : *« Bienvenue au port de Hambourg »*. Ce qui compte avant tout, c'est le bouleversement des émotions, de forces familières et étonnantes. Voir, revoir *Walzer*, c'est se cogner à soi-même..

COLETTE GODARD.

CINÉMA

« LA MATIOUETTE, OU L'ARRIÈRE-PAYS », d'André Téchiné

Les masques de la difficulté d'être

La Matiouette appartient à la série « Télévision de chambre », produite par l'INA. Des cinéastes tels que Robert Kramer, Pascal Kané, Guy Mousset, Arthur Joffé, Benoît Jacquot, Marie-Claude Treilhou et quelques autres y trouvent l'occasion de réaliser des fictions à leur idée, mais sur un « contrat » bien précis : une durée n'excédant pas une heure, un lieu unique servant de ressort au sujet. L'Institut national de l'audiovisuel apporte ainsi un appui au cinéma d'auteurs, et ce n'est certes pas négligeable (1).

André Téchiné a choisi un texte écrit par Jacques Nolot, Laurent Perrout et Philippe Dujaneyrand pour le café-théâtre. Et le lieu unique — un salon de coiffure vétuste dans un village aux environs de Tarbes — se trouve encadré par deux séquences *en extérieurs* : *l'arrivée et le départ* d'un automobiliste venu de Paris.

L'erreur serait de prendre cela pour un simple exercice de style. A partir du moment où Jean-Claude Verrière, l'automobiliste (Patrick Fierry), entre dans la boutique déserte où Alain Pruez, le coiffeur (Jacques Nolot), attend d'hypothétiques clients, un drame se noue qui prend ses racines dans le passé des deux hommes. Ils sont frères mais « Jacky », devenu *Parisien et acteur*, a perdu l'accent du pays natal et, aux souvenirs attendris d'autrefois, succède, peu à peu, la *douloureuse* cassure entre deux étrangers. Alain a épousé la « Matiouette », un fille du village *qui n'était pas farouche*. Il a eu des enfants, il a repris le commerce de leur père mort et il se plaint tout le temps.

Dans la boutique étriquée, l'espace clos, voilà que brusquement *surgit l'impression d'une distance* incommensurable. Tandis que le dialogue change de ton, en arrive à l'amertume, à la rancœur, la mise en scène, isolant parfois les visages en gros plan (le film est en noir et blanc, d'une *sobriété esthétique* renforçant sa tension), trace le vertige de cette distance, exprime le naufrage des liens de l'enfance, le ratage de deux vies. Téchiné est hanté par les personnages marqués de solitude et d'échec, accrochant de vains masques à leur difficulté d'être, et ses deux interprètes sont comme les deux faces de ses obsessions, défoulées, ici, par une écriture cinématographique dont on sentait déjà la mutation dans *Hôtel des Amériques*.

Présenté en même temps que *la Matiouette, le Voyage à Deauville*, court métrage en couleurs de Jacques Duron (trente-deux minutes) est également, mais d'une autre façon, l'histoire d'une relation impossible.

Deux adolescents se rencontrent à Saint-Germain-des-Prés : un blondinet, fils de bourgeois (Philippe) et un prostitué brun, un peu loubard (Frédéric), qui méprise les « michetons ». Philippe offre à Frédéric une amitié désintéressée, l'autre renâcle puis accepte un voyage à Deauville *qui tourne mal après un semblant de* bonheur. Jacques Duron prend plaisir à filmer l'attrait physique d'Emmanuel Bequart et Patrick Aurignac (celui-ci par ailleurs étonnant dans l'agressivité et la sauvagerie), mais *suggère aussi le pouvoir de classe* dominant dans un rapport homosexuel, obtenu par une manœuvre plus ou moins sournoise. C'est l'aspect le plus intéressant de cette petite aventure.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Depuis le 24 juin, cinq films de cette série ont été diffusés sur TF1, le dernier étant *Une villa aux environs de New-York*, de Benoît Jacquot.

Un film français signé Otar Iosseliani

Il y a le voleur de pensées intimes, et la voleuse d'amours, il y a le voleur d'œuvres d'art, le voleur de vies, et la voleuse de *cendriers... Ils peuplent les Favoris de la lune*, le prochain film du cinéaste géorgien Otar Iosseliani, écrit avec le scénariste Gérard Brach.

« D'une certaine façon, ce film présente la danse des destinées humaines s'entrecroisant dans de furieuses sarabandes guidées par le sombre, l'impérieux désir de possession », expliquent les auteurs. Presque pas de dialogues, *juste le mouvement intérieur de l'image et du film*, qui raconte le mouvement des objets, le mouvement des convoitises : rien d'étonnant de la part du metteur en scène de *la Chute des feuilles, Il était une fois un maître chanteur, Pastorale*.

Film français tourné en France (à partir de la fin du mois d'août), *les Favoris de la lune* a obtenu l'avance sur recettes et l'aide du ministère de la culture. Il est produit par Philippe Dussart, avec la collaboration de FR 3, et des télévisions italienne (RAI) et allemande.

Cl. D.

« FLICS DE CHOC »
de Jean-Pierre Desagnat

Le motard flingueur

Ils sont plutôt amusants, ces inspecteurs de la brigade anti-gangs (dont une femme maniant le revolver aussi *bien, sinon mieux* que les hommes) menant une enquête survoltée sous la direction d'un commissaire de charme. Car le scénario et la mise en scène utilisent les poncifs du polar français (démantelement d'un *réseau de prostitution clandestine*, meurtres en série, rivalité avec la brigade *mondaine*, influences politiques tentant d'enrayer l'enquête) sans les prendre vraiment au sérieux.

Un tueur vêtu de cuir noir, visage masqué sous un casque, circule en moto et, tel un chevalier du crime, abat les témoins d'une sale affaire. Entre deux épisodes dramatiques, les « flics de choc » se permettent quelques plaisanteries et semblent dire aux spectateurs : « rassurez-vous, nous sommes en traind de jouer ». Il y a des jeux moins violents, c'est sûr, mais le cinéma affirme ses artifices.

Jean-Pierre Desagnat retrouve la technique et le rythme des anciennes « série B » d'Hollywood et, outre les bagarres et fusillades bien réglées, glisse çà et là, des détails extravagants : les deux filles enlevées qui se réveillent enchaînées, sur un lit installé dans une piscine vide, Mylène Demongeot en maîtresse de bordel sado-maso, distinguée, élégante et... boiteuse. Bref, voilà un petit film sympathique, interprété à la diable, qui fait seulement semblant de suivre la mode.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

■ L'année 1982 aura été une année record pour la fréquentation cinématographique, rappelle le Centre national de la cinématographie dans son dernier bulletin d'informations. Plus de deux cent millions de spectateurs sont allés au cinéma, soit une progression de 6,4 % par rapport à 1981 et un chiffre qui n'avait pas été atteint depuis une quinzaine d'années.

● Soixante-treize députés européens ont signé un appel pour le maintien des Rencontres cinématographiques de Saint-Etienne. Une délégation s'est rendue au festival d'Avignon, le 27 juillet, afin de sensibiliser l'opinion publique et les autorités concernées.

EXPOSITIONS

Thérèse d'Avila dans l'art contemporain

Après les expositions d'art ancien qui ont célébré le quatrième centenaire de la mort de Thérèse d'Avila, qu'on ne s'attende pas ici à une hagiographie remise à jour. En faisant appel à une vingtaine d'artistes contemporains, le Comité national d'art sacré savait que ceux-ci seraient plus sensibles aux *écrits de la sainte*, à leur profondeur mystique, qu'à une imagerie issue du passé. Sans doute quelques-uns s'y sont-ils risqués. Le côté narratif n'a pas échappé, par exemple, à Vincent Bioulès.

Mais, à part Vera-Pagava, qui, pour y avoir vécu et médité, fait surgir dans une peinture sur bois une cité d'Avila dépouillée, vrai château de l'âme, seule l'abstraction pouvait traduire les fulgurances du texte : *Hartung et Mathieu, Bazaine et Manessier*, Elvire Jan, Pincemin, Henri Guérin, Bertholle, Ode Bertrand, Denise Liote et sa lumière aveuglante, tapisserie de Sheila Hicks, vitrail de Jacques Guitton, et surtout, car on ne peut tout citer, une toile de Tal-Coat, d'un bleu intense. Quant aux sculpteurs, notamment Curie, Stahly, Honegger, Schneider, Orensanz, ils ont eux aussi compris le sens de l'invite.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Jusqu'au 31 juillet.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : La Seconde Surprise de l'amour ; La Colonie.

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonne Femme aux camélias, 22 h 15 : les Gros.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30, 15 h : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran (dern.).
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam. (en anglais).
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. — II. 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARIGNY, (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15, : On dînera au lit.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Six heures au plus tard.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 18 h 30 : les Pieds dans les poches ; 20 h 15 : Cabaret satirique ; 22 h 15 : l'Escargot.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17), 20 h 30 : Attendons la fanfare.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils ; 22 h : R. Bernadac.
PATACHON (606-90-20), 22 h : Un sifflet sur la tête ; 23 h : Hommage à Edith Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 : Marianne Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Infini express ; 20 h 30 : Sammy ; 21 h 30 : Lâchez les chiens.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

La danse

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Cie Berkane.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie..
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : les Compagnons de la chanson.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Christian Ferly (guitare) (Sor, Sanz, Barrios).
KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 15 heures : The Diplomats, musique légère.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur Sextet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 22 h 30 : P. Blain.
FORUM DES HALLES (297-53-39), 21 h : Pierre Akendengue.
MEMPHIS MELODY (329-60-73) 23 h : Bobby Helms Trio.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Huck, P. Balqueville, P. Diaz, R. Galeazzi.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : Ted Curson Quartet.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : Royal Tencopators Orchestra (dern.).

Paris

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 15 : les Cenci.

IIe JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

19 h : Trio Arsis (Bach, Beethoven, Poulenc) ; à 21 h : Quintette Moragues (Mozart, Dvorak, Beethoven).

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (271-57-00)

Faculté de droit, Assas, à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. E. Bour (Dutilleux, Berlioz, Dvorak).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à la cinémathèque municipale du Luxembourg : 15 h, Adrien de Fernandel, d'après J. de Letraz ; 19 h, Deported, de R. Siodmak ; 21 h, The Comedy of Terrors, de J. Tourneur.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, la Terre, de A. Dovjenko ; 17 h, Comme tu me veux, de G. Fitzmaurice ; 19 h, Quai des brumes, de M. Carné.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).



LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 28 juillet

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FLICS DE CHOC (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 5e (579-33-00) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GAIJIN (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FILMS NOUVEAUX

DIEU ME SAVONNE, film botswanien de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL, film français de Maria Koleva : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
HORROR STAR, film américain de Norman Thadeus Kane (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
IRON MASTER, LA GUERRE DU FER, film franco-italien de Umberto Lenzi (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JOY, film français de Serge Bergon (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE VOYAGE A DEAUVILLE, film français de Jacques Duron, et LA MATIOUETTE, film français de André Techiné : Olympic, 14e (542-67-42).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic St-Germain, 5e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois (H. sp.), 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).
PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 13e (331-60-74) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
CINQ ET LA PEAU (Fr., (*) : Ursulines 5e (354-39-19).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CIEL ROUGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CONVOI (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (763-64-66).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

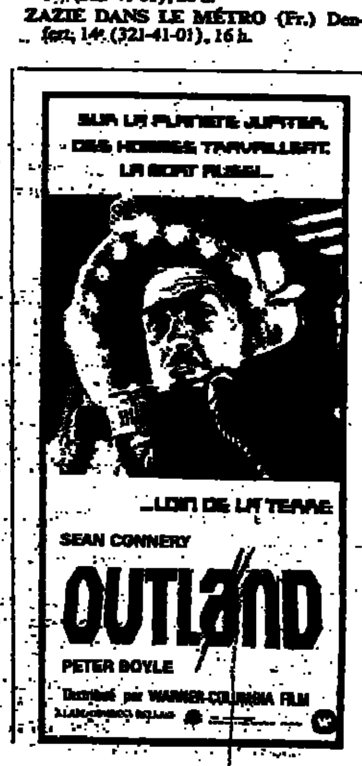
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias (H. sp.), 17e (764-97-83).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Fr.-It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
NEW YORK NEW YORK (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Ecoles, 5e (354-47-62) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA RANCUNE (All.-Fr., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).
REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY I (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
ROCKY II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 19e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Colysée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 8e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

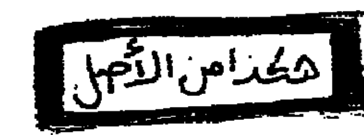
Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), Un jour aux courses.
FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62) : le Sergent noir.
FESTIVAL : LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 16 h 5 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.
FESTIVAL : IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 20 h : les Nouvelles Aventures des Vengeurs insaisissables ; 18 h : la Chevauchée mongole ; 16 h, 22 h Sur les traces du Seigneur.
FESTIVAL POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : l'Affaire Ciceron ; 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : le Port de la drogue.
POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Justice sauvage.
CYCLE L'INDE RÉELLE ET IMAGINAIRE : Républic Cinéma, 11e (805-51-33) : 20 h, 22 h : Son nom de Venise dans Calcutta désert.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) : 17 h : l'Avventura ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81) : Dancing lady.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Ténèbres (v.o.) (**).
FESTIVAL JANE FONDA (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; 18 h 30 : Une femme d'affaires ; 16 h 15 : le Cavalier électrique.
WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 16 h 30 : la Bonne Fortune ; 20 h : le Visage du plaisir.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.
BLADE RUNNER (*). (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opéra night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30, 16 h 10.
CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h, 19 h.
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.
LES JOCONDES (Fr.) : Saint-Ambroise, (11e) (700-89-16), 19 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 15.
MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.
LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 30.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
PANIQUE A NEDDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82), 22 h 40.
LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche, 16e (527-77-55), 19 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.
SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.
TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.-A. Corda), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h 30.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.





COMMUNICATION

L'AFFAIRE DU BLOCAGE DES PRIX

Le P.-D.G. du « Figaro » défère à la censure du tribunal la décision du ministère

M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro* et directeur de la publication, a engagé une action judiciaire contre le blocage du prix de son quotidien signifié par les services du ministère de l'économie, des finances et du budget : il vient, en effet, de déférer à la censure du tribunal administratif de Paris la décision de M. Claude Jouven, directeur général de la concurrence et de la consommation, *« pour excès et détournement de pouvoir, violation de la loi et vices de forme »*, et qui, selon lui, encourt annulation.

M. Audinot avait déjà indiqué que cette décision, jugée *« arbitraire »*, constituait *« un véritable abus de confiance »* envers la Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.) signataire des engagements de lutte contre l'inflation.

Pour sa part, M. Roger Bouzinac, directeur de la F.N.P.F., a fait parvenir mercredi une nouvelle lettre à M. Claude Jouven, dans laquelle il souligne sa *« déception »* de n'avoir pu, jusqu'ici, faire reprendre le dossier *« avec tout le réalisme nécessaire »*. *« La liberté de la presse ne peut se concevoir sans la liberté du prix de vente. Bloquer les prix, c'est entraver l'exercice de cette liberté »*, estime-t-il.

En conclusion, tout en se déclarant toujours disponible pour entamer des discussions *« ayant pour objet de mettre un terme à cette déplorable situation »*, il estime que, *« à l'heure actuelle, on peut considérer qu'il est refusé au* Figaro *le franc de la liberté »*.

Dans une interview accordée à *Paris-Match* – avant le dépôt de la plainte, – M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, observe que *« cela fait six mois que l'administration responsable demande* [au *Figaro*] *des explications sur les dépassements de prix. En vain. Comme au football, il y a un moment où il faut siffler un penalty pour faire respecter les règles du jeu. Ne pas le faire serait décourager toutes les entreprises qui respectent les accords conclus »*, affirme M. Delors.

Interrogé après l'annonce de la poursuite, le ministre des finances se borne à indiquer que cette plainte *« ne changera en rien le déroulement de la procédure »* et qu'il s'agit *« d'une affaire* [de dépassement des prix] *parmi d'autres »*.

Les réactions de l'opposition continuent. Pour M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, *« il ne s'agit pas d'une mesure économique ; il s'agit d'un plan d'ensemble destiné à faire disparaître les journaux qui déplaisent au gouvernement »*. La même observation est faite par MM. Jacques Barrot (C.D.S.) et Serge Dassault (parti libéral).

Jeudi 28 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : le Boomerang noir.
De R. Bahr et T. Roberts.
Un savant biologiste, victime de sa naïveté, est aux prises avec des bandits de grand chemin : mal interprété, sans intérêt.

22 h 15 Caméra festival : Le langage des chefs.
Emission de B. Gouley et C. Laperrière (rediffusion).
Y a-t-il un langage commun aux chefs en France, en 1983. Des hommes politiques, des P.-D.G., un militaire témoignent.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Soirée suédoise. Club des télévisions du monde (S.V.T.) : Encore heureux qu'il ait fait beau.
Téléfilm de K. Sundvall.
Les mésaventures cocasses d'une famille moyenne en vacances autour de la Suède.

21 h 35 Variétés : le groupe Abba.

22 h 20 Document : Ingmar Bergman.
Réal. N.P. Sundgren.
Le metteur en scène de Fanny et Alexandre, *du* Septième Sceau, *raconte son enfance, ses premiers contacts avec le cinéma.*

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20 h 40 Film chilien : Vote + fusil.
Film chilien d'Helvio Soto (1971), avec Pierre Guzman, L. Perucci, G. Guerra, M.H. Gerstner (v.o. sous-titrée, noir et couleur).
En 1970, à Santiago, pendant la période troublée précédant la ratification de l'élection d'Allende à la présidence, un intellectuel réfléchit sur son passé et sa prise de conscience politique. Essai très personnel sur le rôle de la gauche chilienne mêlant des entretiens, des documents d'actualité et des scènes de fiction. Une œuvre historique et politique.

22 h 5 Témoignages : Le Chili, avant et après Allende.
Avec H. Soto, le réalisateur, A. Touraine, sociologue et spécialiste du Chili, Mme Carmen Castillo, écrivain, militante de la gauche chilienne, et Flora Lewis, journaliste au New York Times.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Trois mélodies d'E. Grieg, chantées par U. Reinemann, baryton, et interprétées par D. Selig au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Kean ou Désordre et génie, d'Alexandre Dumas père (rediffusion). Avec J.-C. Drouot, J.-P. Andréani, C. Bautheac, C. Bergé...

22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille

20 h 30, Magazine.

21 h 15, Concert (en direct de l'Archevêché) : *Mithridate*, de W.A. Mozart, d'après l'œuvre de Racine, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. T. Guschlbauer ; sol. : Y Kenny, A. Putnam, S. Browne...

22 h 30, Fréquence de nuit : Penthésilée, œuvres de Wolf et Schœk.

Vendredi 29 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.

12 h 30 Le bar de l'été.

13 h Journal.

13 h 45 Série : l'Homme invisible.

16 h 30 Croque vacances.

18 h Le rendez-vous.

18 h 10 Revoir : le dossier secret des trésors.
Le faux trésor du prince Windisgraetz.

19 h 5 Météorologie.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : Superdéfi.

19 h 45 Jeu : Marions-les.

20 h Journal (et à 22 h 25).

20 h 35 Au théâtre ce soir : le Pique-assiette.
D'I. Tourgueniev, adapt. G. Daniel, mise en scène J. Mauclair ; avec : J. Mauclair, A. Le Youdec, J. Pater.
Kouzovkine, le « pique-assiette », heureux du retour d'Olga et de son mari, est victime pendant un déjeuner des railleries grossières et humiliantes d'un voisin. Kouzovkine révèle les liens qui l'unissent à Olga.

22 h 35 Le jeune cinéma français de court métrage.
Les soixante-dix ans de Marie-Louise, d'Anne Sicard.

22 h 55 Journal et cinq jours en Bourse.

23 h 10 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Platine 45.
Steve Miller Band, Jean-Jacques Goldman, Blondie...

12 h 30 Chefs d'œuvre du muet.

13 h 30 Série : Le Virginien.

14 h 45 Aujourd'hui la vie.
Paysannes.

15 h 45 Dessin animé : Tom et Jerry.

15 h 55 Sports été.
Escrime ; natation.

18 h Récré A 2.

18 h 40 Flash info.

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani.
En 1844, Ernani *obtient un immense succès. Commence pour Verdi une longue et difficile période de travail. Une série naïve, parfois cocasse.*

21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : hommage à Ingrid Bergman.
Sur le thème : vie publique et vie privée, est rediffusée l'émission du 26 septembre 1980, avec Ingrid Bergman (Ma vie), *Jacques Chancel* (Tant qu'il y aura des îles), *Jean-Pierre Enard* (la Reine du Technicolor).

23 h 5 Journal.

23 h 15 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Ils.
Film de J.-D. Simon (1970), avec M. Duchaussoy, C. Vanel, A. Stewart, V. Dobtcheff, F. Delaballe, H. Crémieux.
Dans la pension de famille où il habite, un jeune peintre fait la connaissance d'un vieux savant, cachant dans sa chambre une machine convoitée par de mystérieux individus.
Un air de fantastique à la Kafka ; une organisation occulte pesant sur le destin des hommes. Cet essai original, dans son sujet surtout, est dominé par l'interprétation de Charles Vanel.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

19 h 10 Journal.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Pour les jeunes.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 35 Vendredi : Les Mercenaires.
Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage canadien sur le métier de mercenaire aux Etats-Unis, des nostalgiques de la guerre du Viet-nam, etc. Une enquête menée à Berlin, Paris, Montréal. Des témoignages percutants.

21 h 35 Journal.

21 h 55 L'aventure : Ramenez-les vivants, de F. Rossif.
Java, Sumatra, Bornéo... La jungle des années 30, en compagnie de F. Bock, un aventurier texan.

22 h 45 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Une émission de Jean-Christophe Averty.
Avec Chick Coréa et Herbie Hancock.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Dans le cadre des spectacles présentés par Péniche Opéra, extraits d'« actualités » et « la Bourse ».

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.

8 h, Les chemins de la connaissance : un grain de sagesse ; à 8 h 32, images de la caverne.

8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h 45, Le texte et la marge : avec Georges Lemoine, illustrateur.

11 h 2, Avignon-magazine.

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama.

13 h 30, Visages du Brésil : Vinicius de Moraes (et à 16 h).

14 h, Sons.

14 h 5, Un livre, des voix : « Vadeboncœur », de Saint-Arnand Caron.

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Paul Delesalle).

18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Etroite Peau », d'Andrée Chedid, lue par Nicole Courcel.

19 h, Actualités magazine.

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les noyaux super-lourds.

20 h, Vocation d'une grande école : Polytechnique, avec D. Brefort et J.-P. Callot.

21 h 30, Black and blue : Django, tel qu'il fut.

22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille

6 h, Musiques du matin : Dvorak, Mozart, Schumann, Cabezon, Ravel, Mendelssohn, Stravinsky, Vivaldi...

8 h 30, Le journal de France-Musique.

9 h 10, Le Matin des musiciens : Marseille, porte de l'Orient.

12 h, Concert (en direct du cloître de l'Archevêché, à Aix) : œuvres de Beethoven, Brahms, Debussy, Boulez, par P. Gueit, piano.

13 h 5, L'arbre à chansons.

14 h, Portraits provençaux : de Raimu ; à 15 h, de Magali Damonte et de Françoise Garner ; à 16 h, de Joseph d'Ortigue.

17 h, Jazz : à Juan-les-Pins.

18 h, Une heure avec... Philippe Corre et Edouard Exerjean (en direct du cloître Saint-Sauveur) : Poulenc.

19 h 5, Magazine.

20 h 20, Concert (donné le 27 juillet au théâtre du Pavillon Vendôme à Aix) : *Symphonie nº 4, la Bataille de Victoria, Concerto nº 4,* de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski ; sol. : M. Dalberto, piano.

22 h 15 Fréquence de nuit : L'amour ; 22 h 15, la flèche d'or. 0 h 5, Journal d'une femme soumise, œuvres de Strauss, Monnet et Levinas.

Téléfrance-U.S.A. menacée

(Suite de la première page.)

Le crédit que la grande presse américaine accorde à la station francophone – qui diffuse quatre heures d'antenne chaque soir de semaine et trois heures pendant le week-end – est attesté par le fait que ses programmes figurent régulièrement dans la sélection hebdomadaire du *New York Times*. Le grand quotidien de la côte est, qui diffuse près d'un million d'exemplaires, vient de publier une « nécro » attristée dans laquelle il rappelle que 23 % des foyers de la région new-yorkaise et 16 % de l'ensemble des foyers américains équipés du câble regardent Téléfrance au moins une fois par semaine.

Le budget annuel de Téléfrance-U.S.A. est de 3,5 millions de dollars, dont 1 million consacré à la location des satellites et à la production, 1 million de frais de personnel et de promotion et 1,5 million de droits de programme. C'est beaucoup pour une opération culturelle, mais pas plus que certaines opérations de coopération technique. C'est surtout très peu par rapport au budget d'autres chaînes artistiques américaines, comme celle de la C.B.S. qui a dû cesser ses émissions après avoir perdu 30 millions de dollars, ou *« entertainment »*, financé par R.C.A., qui a fermé au bout de neuf mois, le 31 mars dernier, avec une « ardoise » de 34 millions de dollars.

La fermeture de Téléfrance-U.S.A. est peut-être surtout une démission culturelle grave, alors que le nombre des francophones aux Etats-Unis s'accroît – ils doivent approcher les 2 millions, dont plusieurs centaines de milliers d'Africains, d'Indochinois et de Haïtiens, par ailleurs en voie d'assimilation rapide par le monde anglophone. Nombre de professeurs de français comptent sur Téléfrance pour entraîner et motiver leurs étudiants, particulièrement dans l'Amérique profonde où les rapports sont rares avec l'Europe. Les 50 % de fidèles de Téléfrance qui ne parlent pas un mot de français perdront contact avec une culture qui leur est chère. C'est, enfin, une certaine image de la France qui risque de disparaître de la vie quotidienne américaine à un moment où les rapports entre les deux pays sont difficiles et les malentendus nombreux.

Téléfrance-U.S.A. aurait sans doute moins de difficultés financières si les firmes françaises montraient plus d'enthousiasme à lui accorder une part un peu plus importante de leur budget publicitaire. Chanel, Air France, le Club Méditerranée, notamment, ont fait de timides efforts dont le maigre total se monte, pour 1983, à quelque 500 000 dollars. Pourtant, plusieurs enquêtes ont montré que la clientèle de la station comporte 56 % de cadres supérieurs et 58 % de personnes âgées de dix-huit à quarante-neuf ans.

Les Japonais arrivent...

Le directeur de la station, M. Jean Vallier, qui habite New-York depuis vingt ans et y a dirigé l'Alliance française, déplore de voir interrompre ses efforts au moment où, assure-t-il, *« les Américains commençaient à s'habituer à une certaine télévision française »*. Pour lui, Téléfrance était en passe de réussir le pari qu'a si bien gagné la B.B.C. aux Etats-Unis : faire prendre conscience au grand public américain de la spécificité de la télévision européenne.

Au surplus, souligne Jean Vallier, il est impératif de rester dans la course aux satellites et de conserver une monnaie d'échange maintenant que, grâce à eux, la télévision américaine menace, plus que jamais, d'envahir les petits écrans européens.

Quant au vide laissé par Téléfrance-U.S.A., il serait rapidement comblé : les Japonais sont déjà là, diffusant six heures par semaine sur le même canal.

NICOLE BERNHEIM.

● *Quatre quotidiens nationaux* considérés *« à faibles ressources publicitaires »* vont bénéficier d'une aide exceptionnelle de l'Etat. Il s'agit de *la Croix*, 3 788 745 F, de *l'Humanité*, 4 657 419 F, de *Libération*, 2 351 453 F, et de *Présent* (journal d'extrême droite dirigé par M. François Brigneau), 227 846 F. Accordée pour la troisième année consécutive, cette aide est réservée aux quotidiens nationaux d'information politique et générale dont la diffusion n'excède pas 150 000 exemplaires et dont la publicité représente moins de 25 % du montant global des recettes. *Le Quotidien de Paris*, selon *la Correspondance de la presse*, a refusé de bénéficier de cette aide, comme les années précédentes.

SPORTS

FOOTBALL

LES HOMMES DU P.S.G.

Lucien Leduc, le metteur en scène

Au moment de quitter le Paris-Saint-Germain, au soir d'une deuxième victoire consécutive en finale de la Coupe de France, l'entraîneur Georges Peyroche avait fait une promesse : *« Je reviendrai »*. Quand ? Quelques jours plus tard, il affirmait : *« Peut-être plus tôt qu'on ne le pense »*. Comme pour marquer sa présence et son attachement au club, même à distance, il avait envoyé un télégramme d'encouragement aux joueurs avant le premier match de la saison, le 20 juillet à Toulouse. Une attention appréciée de tous, sauf peut-être son successeur, Lucien Leduc.

Après quatre ans de retraite sur les bords du lac d'Annecy, le nouvel entraîneur du P.S.G., qui fêtera ses soixante-cinq ans en décembre, a le profil du parfait intérimaire, venu expédier les affaires courantes, en attendant le retour de l'ancien titulaire. Une perspective que Lucien Leduc dément aussitôt : *« J'ignore si Georges Peyroche s'est mis d'accord avec les dirigeants pour son retour. Je ne suis pas venu pour faire un intérim de quelques mois mais pour remplir pleinement ma mission d'entraîneur, au moins jusqu'au terme de mon contrat d'un an »*. Envisagerait-il de le prolonger ? *« C'est une éventualité. Je vois en effet plus loin et l'une de mes priorités sera d'améliorer les installations du club. »*

Si certains grands entraîneurs se sont identifiés à un club, après de longues années, ce n'est pas le cas de Lucien Leduc, même s'il a connu des réussites exceptionnelles à l'occasion de ses deux séjours records de cinq et trois ans à Monaco, couronnés par trois titres de champion, en 1961 et 1963, puis en 1978, et de deux victoires en Coupe de France en 1960 et 1963. Quatre fois international au poste de demi, sa carrière de footballeur professionnel lui avait déjà fait connaître neuf équipes : Boulogne, Sète, Clermont-Ferrand, Paris-capitale, Red Star, Roubaix (champion en 1947), Racing-Club de Paris (coupe de France en 1949), Venise et Saint-Etienne.

Vingt et un professionnels

Comme entraîneur, il a presque autant voyagé avec Monaco, le Servette de Genève, l'équipe nationale d'Algérie, Angers, Marseille, Reims et désormais le P.S.G. Pourquoi ces changements incessants ? *« Quand je ne m'entends plus avec quelqu'un*, dit-il, *je préfère changer de trottoir. »* Il est vrai que son visage de capucines, tout en rondeur, s'accommode mal des bouderies ou des coups de gueule. Ses amis le disent gai compagnon. Ses joueurs lui reconnaissent une *« psychologie souriante »*.

La brièveté de ses séjours d'entraîneur a peut-être une autre raison plus technique. Lucien Leduc a la réputation d'être plus un « metteur au point » qu'un bâtisseur. Dans les clubs où il est passé, certains lui ont reproché de toujours s'appuyer sur les joueurs d'expérience, quitte à entraver ainsi la promotion des jeunes.

Comment conçoit-il le rôle de l'entraîneur ? *« C'est un metteur en scène pour l'équipe première. Mais il doit aussi veiller en coulisses au recrutement du centre de formation et à l'amélioration des installations et des conditions de travail, car elles influencent la préparation des joueurs et le rendement de l'équipe. »* Toutes ces conditions sont d'ailleurs loin d'être réunies au P.S.G.

La saison dernière, le club de la capitale pouvait disposer du Parc des Princes une fois par semaine pour son entraînement. Cette autorisation a été supprimée pour ménager la précieuse pelouse dans la perspective du prochain championnat d'Europe des nations. Il reste, bien sûr, le camp des Loges, à Saint-Germain. *« C'est un terrain de minimes, tout juste bon pour travailler la condition physique, mais sûrement pas la technique et encore moins la tactique »*, estime Lucien Leduc. Les dirigeants s'activent pour trouver une autre pelouse dans les localités voisines.

Si, onze ans après sa création, le P.S.G. n'est toujours pas un grand club, au moins dispose-t-il désormais d'une bonne équipe. Deux points chagrinent pourtant l'entraîneur : l'importance de l'effectif et l'absence d'ailiers. Engagé lui-même tardivement, Lucien Leduc n'a pas eu son mot à dire sur le recrutement effectué par les dirigeants. Pour réduire l'effectif déjà pléthorique la saison dernière, les Parisiens se sont séparés de Boubacar (Marseille), Cardinet (Brest), Col (Toulon), Kist (Mulhouse) et Merelle (Cannes). Mais ces départs ont été plus que compensés par les arrivées d'Abreu (Reims), Assad (Mulhouse), Couriol (Monaco), de Falco (Marseille), Hedoire (Lens) et Janvion (Saint-Etienne).

Cette saison, Lucien Leduc aura vingt et un joueurs professionnels à sa disposition. Autant dire que, à chaque match, une équipe presque complète du P.S.G. devra regarder jouer l'autre depuis le banc de touche ou les tribunes. *« C'est une situation qui existe dans les clubs anglais ou allemands*, reconnaît l'entraîneur, *mais elle n'est pas toujours acceptée par les joueurs français. L'idéal aurait été d'avoir seize ou dix-sept professionnels et cinq ou six joueurs du centre de formation susceptibles d'être incorporés au coup par coup.. »*

Ainsi, pour pourvoir aux trois postes d'attaquants de pointe, il disposera de six joueurs qui ont porté le maillot de leur équipe nationale : Assad, Couriol, Dalheb, N'Gom, Rocheteau et Toko. Des occasions en perspective d'exercer sa « psychologie souriante » pour apaiser ou éviter les tensions. *« Et encore*, ajoute-t-il, *parmi eux, je ne dispose paradoxalement d'aucun ailier classique de débordement, mis à part Assad, qui ne pourra peut-être pas reprendre l'entraînement avant trois mois ! »*

Partout où il est passé, Lucien Leduc a prêché un football très collectif, avec une progression des joueurs très groupés autour du porteur du ballon. Presque l'antithèse du jeu parisien, fait d'accélérations et de temporisations, d'appels de ballon dans les grands espaces et d'exploits individuels. Comment juge-t-il sa nouvelle équipe ? *« Je ne dirai pas comme Michel Hidalgo, que le P.S.G. n'a pas de fond de jeu, mais c'est vrai qu'il a un style qui n'est pas classique. Toutefois, je ne suis pas inquiet. Le groupe a une valeur foncière et un potentiel très intéressants. »*

Pour le premier match de la saison au Parc des Princes, mercredi 27 juillet, l'entraîneur parisien avait une petite appréhension. *« Toulon est un nouveau promu, qui voudra marquer son accession par un coup d'éclat à Paris. J'ai quelques bonnes raisons de me méfier de l'expérience et de l'adresse de joueurs comme Dalger, Onnis, Emon, Chaussin, Courbis, que j'ai connus à Monaco et qui se sont regroupés cette année à Toulon. »*

L'inquiétude de Lucien Leduc ne s'est pas prolongée au-delà de la première mi-temps, où Onnis (44e minute) avait répliqué, sur pénalty, à Rocheteau (7e minute). De la 50e à la 56e minute, le Paris-Saint-Germain a en effet marqué trois nouveaux buts grâce à Fernandez – Neubert contre son camp, en déviant un tir de Susic – et à Zaremba. Il ne restait plus alors à N'Gom qu'à porter le score à 5 buts à 1 à quatre minutes de la fin du match, pour assurer au Paris-Saint-Germain une troisième place au classement, de bon augure pour la suite de la compétition.

GÉRARD ALBOUY.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Deuxième journée)

*Sochaux b. Bordeaux	3-1
*Bastia et Rouen	0-0
*Lens b. *Saint-Etienne	4-0
*Lille et Strasbourg	1-1
*Monaco b. Laval	3-0
*Paris-S.G. b. Toulon	5-1
*Toulouse b. *Rennes	5-1
*Metz b. Brest	1-0
*Auxerre b. Nantes	1-0
*Nîmes et Nancy	1-1

Classement. – 1. Lens, Sochaux, 4 pts ; 3. Toulouse, Paris-S.G., Monaco, Rouen, Lille, 3 pts ; 8. Bordeaux, Metz, Strasbourg, Bastia, 2 pts ; 12. Auxerre, 13. Nancy, Brest, Nantes, Nîmes, Laval, Toulon ; Saint-Etienne, 1 pt ; 20. Rennes, 0 pt.

D'un sport à l'autre

ESCRIME. – *L'Allemand de l'ouest Ellmar Bormann a remporté le titre mondial à l'épée, le 27 juillet à Vienne, en battant en finale le Suisse Daniel Giger par 12 touches à 11. Le Français Olivier Lamglet a échoué par 12 touches à 10 pour la troisième place face à l'Italien Angelo Mazzoni.*

TENNIS. – *Le Français Gilles Moretton a été battu 6-1, 5-7, 6-3 par l'Italien Corrado Barazzutti, mercredi 27 juillet, au deuxième tour du tournoi de North-Conway (New-Hampshire), doté de 255 000 dollars.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux



CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

recherche pour son établissement de Toulouse un

Ingénieur analyste

en informatique de gestion

Formation école d'ingénieur ou universitaire avec une spécialisation informatique. Il devra justifier d'une expérience de 3 à 4 ans environ et de bonnes connaissances en gestion.
Connaissance des S.G.B.D. et des systèmes réseaux.

Adresser CV et prétentions au CNES, Division du Personnel, 18, avenue Edouard Belin 31055 Toulouse Cédex.

média-system

VILLE DE VOIRON
Porte de la Chartreuse
24 km de Grenoble

Recrute d'urgence

SECRETAIRE GENERAL

20/40.000 habitants expérimenté et

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Expérimenté en gestion et informatique

Adresser C.V. détaillé et manuscrit avec photo à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 38507 VOIRON

AVANT le 10 Août pour le poste de S.G.
AVANT le 20 Août pour pour le poste de S.G.A.

Délais de rigueur

M.J.C. Cours-la-Ville (Rhône) 69470. Recrute pour le 1er septembre animateur temps plein (Capase-Defa). Envoyer C.V.

LA VILLE D'AMIENS

recrute

1 ANIMATEUR AUX MUSÉES

- Titulaire d'une maîtrise d'arts et d'archéologie.
- Possédant la pratique d'une langue étrangère.
- Ayant eu une expérience de guide.

Adresser candidature et curriculum vitae à :

Mairie d'Amiens, bureau du Personnel,
B.P. 2720 - 80027 Amiens Cedex
Avant le 31 août 1983

Pour tous renseignements complémentaires téléphoner au : 16 (22) 91-78-31 (poste 415).

Association de Tourisme d'Aquitaine (membre L.V.T.)

recherche

DIRECTEUR (TRICE) VILLAGE DE VACANCES

de 750 lits à Carcans-Maubuisson. 120 à 150.000 F. Logement de fonction.

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

100 à 150.000 F

Ecrire avec C.V. et photo à : U.C.V.L. 16-20 rue Henri-Expert B.P. 52, 33030 BORDEAUX.

emplois internationaux

Cherche tuteur pour trois adolescents pour l'année scolaire à venir (sept. 83) aux États-Unis. Milieu distingué dans propriété Connecticut, temps disponible à New-York City. Études supérieures nécessaires, connaissance de l'anglais, expérience d'enfants, permis de conduire. Références. Bonne opportunité pour un étudiant préparant thèse ou écrivain.
Répondre en détail à : Ellen Levinson, 745, Fifth avenue 24 th Floor, New-York, NEW-YORK U.S.A. 10151.

OFFRES D'EMPLOIS

SOPAD NESTLÉ

recherche

pour son Service Informatique de COURBEVOIE équipé d'un IBM 30/32 sous MVS/SP et d'un réseau de HP 1000

ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

- Niveau D.U.T. informatique ou équivalent,
- ayant une solide expérience du COBOL et d'IMS/DB/DC et/ou FORTRAN sur mini-ordinateurs,
- réellement motivés par les problèmes organiques,
- pouvant justifier de plus de trois années de pratique professionnelle effective et continue.

Au sein des groupes d'études, ils assureront des responsabilités techniques dans le développement et le suivi d'application de gestion utilisant bases de données et télétraitement.

Possibilité d'évolution réelle pour candidats de valeur.

Adresser les candidatures manuscrites avec curriculum vitae détaillé, photo (retournée) et prétentions à : SOPAD (Service du Personnel), 17/19, quai du Président-Paul-Doumer, 92411 COURBEVOIE Cedex.

SEULES SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION LES CANDIDATURES RÉPONDANT STRICTEMENT AUX CRITÈRES MENTIONNÉS CI-DESSUS.

Fonction Personnel

Importante société d'ingénierie à la Défense recherche pour son Département ADMINISTRATION un Cadre (débutant accepté) pour :
- réaliser toutes études ponctuelles et
- assurer le développement de la gestion informatisée du personnel.

Intéressantes possibilités d'évolution dans le groupe.

Nombreux avantages sociaux : horaires variables, restaurant d'entreprise...

Envoyer CV + photo sous réf. 5681, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Un organisme important, dans un marché porteur, recherche dans le cadre de son expansion (+ 48 % en 1982) SES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Formation assurée, rémunération motivante (moyenne mensuelle de nos consultants en 1983 : plus de 12.000 F), possibilités de promotion.
- Goût du contact, dynamisme, sens des responsabilités.

Adressez C.V. ss/no 3.223 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

STE DE SERVICE, FILIALE D'UN GD GROUPE FINANC. RECHERCHE

CADRE

AYANT EXPÉR. NÉGOCIATION AVEC INVEST. INSTITUT. Ecr. s/no 1.703 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous êtes un commercial d'agence de publicité

Pas un porteur de documents ou un bateleur

mais un véritable publicitaire aspirant à un poste de

directeur de clientèle réellement opérationnel en agence moyenne

Écrivez-moi en me disant tout de vous. Je vous garantis une totale discrétion.

Écrire, sous No 269.330 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ville de CHILLY-MAZARIN 17.400 habitants recherche DIRECTEUR (TRICE) DE CONSERVATOIRE (800 élèves)
Titulaire du C.A. de préfér.
Cond. stat. exigées :
— Nationalité française.
— Age : — 40 ans.
Poste à pourvoir au 1-10-83. Env. cand. manusc. + C.V. à Monsieur le Maire.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, biens rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre *revue spécialisée* FRANCE CARRIERES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Pour travailler dans Z.I. d'Argenteuil (95) recherchons pour son service commercial

PERSONNE BILINGUE

(FRANCAIS-ANGLAIS) qui assurera une partie frappe courrier (environ 2 à 3 h par jour) et des fonctions de secrétariat ocial export. T. au 982-40-90, Mlle Duport.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme, 28 ans, licence philo et maîtrise lettres, Sorbonne, exp. enseignement dont 3 ans à l'étranger. Bonnes connaissances de l'anglais, allemand, polonais, rech. emploi nécessitant goûts du voyage et de l'écriture. Tél. : 340-93-78.

traduction demande

Traducteur dipl. H.E.C. étudie toutes propos. collaboration linguistique langues C.E.E., slaves. Tél. 950-78-11 matin. Frappe ts trav. mach. I.B.M.

INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL

recherche pour SERVICE

TITRES

A NEUILLY-SUR-SEINE

RESPONSABLE DU BACK OFFICE

- Formation comptable appréciée.
- Esprit gestionnaire et méthodique.
- Dynamisme et sens de l'organisation indispensables.
- Utilisation de l'informatique.

Ecrire avec curric. vitae, prétentions à : C.R.P.N.P.A.C., 32, av. du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

représentation offres

En vue réorganisation réseau commercial VALRIS-WANODA recherche REPRÉSENTANT DÉMONSTRATEUR
Excell. connaissance marché réparation automobile, véhicule fourni, statut V.R.P.
Adresser C.V., lettre et prétentions, avenue P. Langevin, 91130 RIS-ORANGIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R5 RENAULT automat. 1300 — 7 ch gris métal. — entièrem. révisé — amortisseurs et freins neufs — 2 pneus neufs — 62.000 Kms, Px Argus + révis. — Mme Santana 720-68-30.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

PARIS-4e, PRÈS BEAUBOURG, STUDIO TT CFT. 200.000 F. VIS. S/R.-V. Tél. 277-62-23.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
DU DUPLEX au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
à partir de 15.000 F le m². Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours, de 14 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.
A.W.I. - Tél. : 267-37-37.

PANTHÉON CONTRESCARPE
2, RUE LAROMIGUIÈRE CONSTRUCTION NEUVE CACHET
Livraison immédiate
2 P. 43 m² : 730.000 F
2 P. 50 m² : 850.000 F
Cuis. équip. possib. Parking. S/place jeudi, vendredi, 12 h/18 h 30 ou 267-42-06.

6e arrdt

PL. ST-ANDRÉ-DES-ARTS
RÉNOVATION DE QUALITÉ
2 PIÈCES ET DUPLEX
Téléphone : 329-85-06.

ODÉON - CARACTÈRE
55 m². Soleil. Tél. 354-95-10.

9e arrdt

VUE SACRÉ-CŒUR
CHBRE 57.000 F
Imm. interphone. 294-11-33.

10e arrdt

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS DU STUDIO AU 5 P.
Sur place ce jour et demain 14-19 h
Samedi et dimanche 11-13 h et 14-19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes
Tél. : 245-73-13.

STRASBOURG ST DENIS
près gd bv. vd appart. 70 m² à rénover (6) 020-30-06.

11e arrdt

Me PARMENTIER, duplex très original. 120 m², clair. CALME, CONFORT. État neuf. Px : 600.000 F. 722-78-99.

BASTILLE, à saisir
2 p., cft, 7e étage, asc., balc., immeuble ravalé. 255.000 F. COGEFIM, téléph. 347-57-07.

PHILIPPE-AUGUSTE
Très beau 3 pces, balc. plein Sud. Pierre de t., bourgeois. 370.000 F. Tél. : 347-57-07.

12e arrdt

CAMPAGNE A PARIS
3 PCES, 60 m², CHEMINÉE, 150 m² de jardin - 636-12-88.

ST MANDÉ
vue magnifique sur bois 3 p. cft 465 000 F. 347-57-07.

13e arrdt

GOBELINS. Imm. réc., 2/3 p. 80 m² environ, conf., balcon. Px 720.000 F - 336-22-30.

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, av. Jean-Jaurès
GENTILLY
2, 3, 4, 5 pièces
LIVRABLES IMMÉDIATEM.
Ouvert tous les jours sauf mardi, mercredi 14-19 h. Tél. : 546-07-73.

15e arrdt

Tour Front de Seine
Studio 11e ét., droit piscine et solarium. Tél., matin ou soir : 504-02-52.

VOLONTAIRES - 3 P.
Imm. pierre de taille ravalé, balc. 450.000 F - 734-36-17.

16e arrdt

MUETTE
Duplex. lumineux et calme, séjour + 2 chbres, tout confort. MATIN : 567-47-47.

17e arrdt

67, pl. Dr-F.-Lobligeois et 65, rue Batignolles. Programme neuf de qualité
STUDIOS, 2 & 3 P.
Liv. 10/84 s/pl., vend., sam., 14 h 30/18 h 30. 226-26-60.

XVIIe Batignolles-Monceau, 3 P., 50 m², cuisine, bains, w.-c., + grenier (100 m²). 265.000 F. Voir 17 h-18 h, samedi, dimanche, 52, rue Guy-Môquet. 224-02-86.

SUR AVENUE NIEL
Gds studios 42 m² tt cft, bel imm., asc. Tél. : 206-15-30.

18e arrdt

RUE LEPIC
Dans immeuble pierre de taille, 4 p., cuisine, salle de bains, 110 m² + balcon - 704-27-37.

ST-VINCENT-JUNOT p. de taille, 4 P., 110 m², ascenseur, s/verdure. 1.000.000 F. 566-50-46.

Montmartre, 48 bis rue Pajol, 3 P., 50 m², cuis., bains, w.-c., park. 245.000. Voir 15 h-16 h. Sam., dim., 224-18-42.

19e arrdt

Quart. Buttes-Chaumont, 2 P., 35 m², entrée, cuis., bns, w.-c. + 40 m², jard. 195.000 F. Voir 13-14 h. Samedi, dimanche, 28, rue Ourcq. 520-13-57.

BUTTES-CHAUMONT
15, rue DE ROMAINVILLE, immeuble NEUF luxe 2/3 pces 61 m² + balcon. 505.000 F. parking compris. Prêt à 13 %. Sur place, du jeudi au samedi, de 14 h 30 à 18 h 30. T. 245-24-55 mêmes heures.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SUR-SEINE
Imm. stand. Magnifique double living, 3 chbres, 2 bains, asc. box. Téléphone : 634-13-18.

LOCATION VENTE
2 à 7 pièces sans commissions
Vous emménagez immédiatement, en acquittant un loyer, vous épargnez, et, au bout de 2 ans, vous achetez votre bien... et à ce moment, 50 % de votre loyer sera remboursé LE PARVIS DE SÈVRES 81, Grande-Rue, tous les après-midi sauf mercredi. Tél. : 507-13-47.

94 Val-de-Marne

L'HAY-LES-ROSES
5, ruelle de la Cosarde
RÉSIDENCE DU PARC DE LA ROSERAIE
Du studio au 5 pièces
Bureaux de vente, 3, rue Jean-Jaurès.
Ts les jours sf mardi, mercredi, de 14 h à 19 h.
Sam., dim., 11/13h, 14/19h.
Téléphonez au : 665-72-93.

NOGENT-S/MARNE, pr. RER, beau 2 p., tt cft, imm. pierre de t. TREVAL. T. 277-62-23.

Province

DIEPPE FRONT MER
Résidence du Bas Fort-Blanc. Except. appts de 30 à 70 m² + terrasse. Vente en l'état futur d'achèvem. (16-1) 366-11-10.

NICE, résidence Négresco appt 70 m², dernier étage, vue, calme, gd standing. 900.000 F. Téléphone : (93) 82-02-82.

locations non meublées offres

Paris

STUDIO VIDE, 85, rue Daguerre (14e), poutres appar., chem., cuis. équip., s.de bns, tél., 2e g. s/cour, 26 m². Part. à part. Vis. le 28 de 14 à 18 h. T. 329-77-36 ou 321-67-79.

Région parisienne

PARLY II, luxe, appt 5 P., 160 m², Sud-Ouest, piscine, tennis. 9.000 F charges comp. Tél. : 954-14-76.

locations non meublées demandes

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire *OFFICE DES LOCATAIRES* 8 ans d'expérience. Téléphonez au : 296-58-46.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 10.000 F - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction bx appartements de stand. 4 pces et plus. T. 285-11-08.

locations ventes

LES MAISONS D'ASNIÈRES
28 maisons, terrasses, près de Paris. HABITABLES IMMÉDIAT. Bail 3 ans, avec promesse de vente. Renseign. et maisons visites sur place, angle de l'avenue de la Redoute et rue Emile-Zola. Dimanche : de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Téléphonez au : 799-86-45.
BOUTIQUE OCIL, 55, bd MALESHERBES, 75008 PARIS.
Téléphonez au : 522-22-22.

échanges

Échange appartem. 2 pièces centre Copenhague contre appart. équival. à Paris du 1/10/83 au 1/7/84. Téléphone : 545-30-58.

immeubles

STÉ SAFRU ACHÈTE immeubles LIBRES ou OCCUPÉS. PARIS/BANLIEUE RÉALISATION RAPIDE Paiement comptant, discrétion assurée. Intermédiaire sollicité. Téléphonez au : 755-69-27.

villas

SAINTE-MAXIME, vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ, villa meublée, 6 ch., 1.700.000 F. 590-86-06 ou (94) 96-01-60.

A VENDRE 94-ORMESSON, 10 km S.-E. Paris, dans cadre verdure, vue impr. s/parc, villa 8 p., 270 m² habit., construction tradit., dble vitrage, près R.E.R., frais notaire réduits. Prix : 1.295.000 F. Dom. 594-45-52, b. 357-93-12.

A VENDRE 94-ORMESSON, 10 km S.-E. Paris, dans cadre verdure, vue imprenable, maison 6 p. 150 m² habitables, terrasse, cave, garage, atelier, sur 1.600 m² jardin. Prix : 995.000 F. Tél. : domicile 594-43-52, bur. 357-93-12.

propriétés

TOURAINE
A 7 km de CHINON, au cœur d'un bourg chargé d'histoire, ancien vicariat XVe siècle (13 pièces principales), admirablement restauré, sur 2.698 m² clos de murs, habitat de haut stdg. dépendances de caractère authent. bien aménagées et négociables séparément.
AGENCE DU PARC
Cabinet immob. CARRETE 2, allée de la Basse-Chevalerie, 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS. Téléphone : (47) 27-60-03.

ALLIER – LIMITE FORET
BELLE DEMEURE XIXe
Nombr. dépendances + 70 ha. Prix total : 1.500.000 F. Cabinet PEZET 03500 SAULCET Tél. : (16-70) 45-35-70.

terrains

A qques min. de ST-TROPEZ, terrains à bâtir de 220 000 F à 298 000 F TTC. Poss. terrain + villa (mise en rapport avec constructeur). Villa à partir de 230 000 F. TTC Crédit 80 % possible. Renseignements et visite : Domaine de la Chênaie RN 559 - 83580 GASSIN Tél. : (94) 56-35-39.

Vend 66, 10 km Perpignan, 8 km Le Barcarès, terrain 3.200 m² viabilisé, hors lotissement, C.U. 2 maisons, 4 faces - 833-59-65 (p. 33).

A VENDRE 94-ORMESSON terrain 500 m² environ, dans cadre verdure, vue panoramique sur parc, près R.E.R. Prix 300.000 F. Bur. : 357-93-12 – Dom. : 594-45-52.

viagers

NOGENT-S/MARNE, face bois, pierre de t., stand., tr. bel appt 4 pces 85 m² tt cft, jardin priv. 160 m² + chbre service + box. 245.000 F + rente 5.250 F, occupé 78/76 ans. LODEL, téléph. : 355-00-44.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

villégiature

Nice, Palais Soleil, 179, prom. Anglais, lux. app. neuf, 36-78 m², cuis., vaiss. 5 pers. 520, 8 pers. 670/jour, min. 7 sem. (93) 44-08-86.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de stés et tous services. Tél. : 355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH 3 à 6 BUREAUX
excellentes adresses cciales

8e BOETIE
bureaux meublés standing loc. courte ou longue durée avec tous Services Secrétariat.
ACTE 359-77-55.

5e LUXEMBOURG SANS PAS DE PORTE
BOUTIQUE + BUREAU 1er ét., TOTAL 100 m². 562-62-14.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
Grand local ccial en toute ppté. Vitrine sur rue, accès voitures. Prix intéressant vue urgence. Téléphone : 634-13-18.

boutiques

Locations

5e LUXEMBOURG SANS PAS-DE-PORTE
BOUTIQUE + BUREAU 1er ét. TOTAL 100 m². 562-62-14.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

La C.F.D.T critique vivement les choix arrêtés par le gouvernement

Les orientations de politique énergétique retenues par le gouvernement, réuni en conseil des ministres, jeudi 27 juillet – poursuite d'un programme nucléaire *modéré*, encouragement à la consommation d'électricité, développement de la politique de maîtrise de l'énergie (*le Monde* des 22 et 28 juillet), ont provoqué une vive réaction de la C.F.D.T. et des mouvements écologistes. Dans un communiqué sévère, la centrale syndicale dénonce le *« suréquipement coûteux, dangereux et inconséquent »* auquel conduira la poursuite, à raison de deux tranches par an, du programme nucléaire. *« Le gouvernement recule devant l'obstacle des choix à opérer et renouvelle l'erreur d'octobre 1981 »*, ajoute la C.F.D.T. qui s'interroge sur *« le devenir de la politique d'économie d'énergie dans un contexte d'énergie surabondante, qu'il faudra à tout prix consommer »*.

Le mouvement écologiste Les Verts dénonce également le *« choix aberrant »* du gouvernement, qui *« cède une fois de plus aux corporatismes et aux pressions technocratiques ! »* Les Amis de la Terre soulignent le *« coût colossal de cette surcapacité électrique »*, auquel *« il faudra désormais ajouter le coût des campagnes commerciales d'E.D.F., autorisée à inciter au gaspillage »*.

En sens contraire, M. Michel d'Ornano, député (U.D.F.) du Calvados et ancien ministre de l'industrie, regrette, dans *le Figaro*, le ralentissement du programme nucléaire et estime que le gouvernement *« baisse les bras, (...) incapable de gouverner »*. Enfin, M. Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, estime, dans une interview à *Libération*, que *« le gouvernement a limité au maximum les dégâts nés de la politique de ses prédécesseurs »*.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 27 juillet, M. Auroux, secrétaire d'État, a justifié les décisions du gouvernement en matière énergétique. Les choix, a-t-il déclaré, *« ne figent pas la situation en projetant dans l'avenir un pessimisme qui serait dangereux »*. Pour l'électricité, il a précisé qu'E.D.F., dans le cadre de son contrat de plan et « dans le respect de l'autonomie de gestion », devra définir une nouvelle structure tarifaire privilégiant l'industrie, proposer des contrats de longue durée – dix ans maximum – aux industriels et aider au *« développement d'une industrie française performante de production d'équipements électriques »*. L'ensemble de ce programme, visant à accroître de 5 milliards de kilowatts/heure par an la consommation électrique de l'industrie, coûtera 1 milliard de francs en 1984. Il sera également demandé à E.D.F. de développer ses exportations *« dans des conditions de prix qui ne soient pas contraires aux intérêts des utilisateurs industriels français »* et d'équilibrer ses comptes en recherchant une *« productivité accrue »* suivie *« annuellement par des indicateurs mesurant notamment le coût de fonctionnement par abonné »*.

Pour le gaz, M. Auroux a précisé que *« la renégociation des contrats de fourniture n'était pas à l'ordre du jour »*. Il a souligné le maintien d'un soutien public *« important et durable »* à la production charbonnière nationale. *« Il appartient aux C.d.F. et aux collectivités territoriales de (...) prendre les décisions qui permettront de gérer au mieux des intérêts (...) des bassins miniers l'aide accordée par la collectivité dans le cadre de la préférence nationale »*, a-t-il déclaré. M. Auroux a enfin annoncé que l'État mettra à la disposition de l'AFME, pour 1984, *« un montant de ressources supérieure à 3 milliards de francs »* et inscrira le principe d'attribution d'une ressource permanente dans la seconde loi sur le IXe Plan.

Incertaine cohérence

par VÉRONIQUE MAURUS

9 + 1 = 10 milliards. C'est la moitié du déficit de la Sécurité sociale. La totalité des fonds publics annuellement versés à la filière électronique. Quatre fois les pertes de Peugeot. C'est aussi le coût des choix énergétiques annoncés le 27 juillet par le gouvernement.

9 milliards = le prix de la seconde tranche *nucléaire* qui *sera engagée* par E.D.F. l'an prochain alors qu'une seule commande suffisait amplement à couvrir les besoins.

+ 1 milliard = le prix en 1984 de la nouvelle stratégie commerciale suggérée à E.D.F. afin de « placer » *le surplus d'électricité découlant* à terme du suréquipement français en matière nucléaire. Raisonnement sommaire grogneront les experts. L'industrie nucléaire, fleuron de l'appareil français, n'aurait pas supporté un ralentissement brutal, et *rien ne prouve* que la consommation ne reprendra pas d'ici à 1990. L'indépendance nationale est à ce prix.

Est-ce bien sûr ? Réduire de trois à un le rythme annuel des commandes nucléaires ne signifiait pas *l'arrêt total de l'industrie nucléaire* – qui au demeurant disposait de plusieurs années pour s'y préparer. Engager une tranche supplémentaire permettra peut-être à terme de préserver six mille à sept mille emplois. Combien aurait-on pu, avec la *somme correspondante* (1,5 *million* par emploi préservé) en reconvertir ou en créer ?

D'autres pays, au premier rang desquels les États-Unis, pourtant plus engagés que la France dans ce domaine, n'ont pas hésité à réduire massivement leur rythme d'équipement dès lors qu'il apparaissait certain que les perspectives de consommation ne permettaient pas d'écouler la production. Repousser de quelques années l'engagement d'investissements massifs, à l'évidence non indispensables à la satisfaction des besoins futurs, dégageait des ressources précieuses pour le développement d'autres industries.

La recherche de l'indépendance nationale, qui demeure, avec la *maîtrise de l'énergie, le fondement de* la stratégie énergétique du gouvernement, est certes plus que jamais justifiée. Bien que le danger d'une pénurie semble désormais pouvoir être raisonnablement écarté, le renchérissement du dollar continue d'alourdir la facture *énergétique* à l'heure où la France doit, pour se libérer des contraintes extérieures, économiser, dans les délais les plus rapides, le maximum de devises.

Tout miser sur les seuls « gisements » nationaux d'énergie : *électronucléaire et économies d'énergie*, lesquelles allègent définitivement le bilan global, donc les importations, et améliorent du même coup la compétitivité de l'industrie française, – paraît donc, plus que jamais, nécessaire. Encore faudrait-il, pour que les *choix gouvernementaux soient cohérents*, qu'ils ne se contredisent pas entre eux et que les pouvoirs publics acceptent de tirer les conséquences de ces choix en les intégrant dans une stratégie globale clairement annoncée. Ce n'est pas le cas.

Comme le soulignait le groupe « long terme énergie » du Plan, chargé d'éclairer les choix politiques, le risque pour la France, à l'horizon 1990, n'est pas la pénurie, mais le trop plein, source de gaspillages coûteux. La croissance des consommations d'énergie ne retrouvera plus avant longtemps les rythmes connus par le passé, sur lesquels avaient été fondées les politiques d'équipement et d'approvisionnement énergétique français. Le gouvernement n'a certes pas la tâche facile et le poids de *l'héritage est lourd. Dès lors que le* programme nucléaire massif lancé dès 1974 dotait la France à l'horizon 1990 d'une électricité surabondante et à 80 % *nationale*, il était logique d'en encourager l'usage. Mais on ne peut pas tout faire à la fois. Des arbitrages *seront tôt ou tard nécessaires* entre les grands opérateurs mis en concurrence sur un marché restreint.

Compatibilité

Les deux politiques prioritaires *retenues par le gouvernement* risquent déjà de se télescoper. La poursuite d'une vigoureuse politique de maîtrise de l'énergie, dont l'importance a été soulignée par le chef de l'Etat lui-même, et à laquelle le gouvernement s'est engagé à apporter les ressources permanentes nécessaires – sans toutefois en préciser le mode, – réduira à l'évidence les débouchés de toutes les autres *productions, et notamment* d.E.D.F. Sans doute existe-t-il de nombreux usages performants de l'électricité dans l'industrie, mais la politique commerciale agressive suggérée à E.D.F. dans tous les domaines, y compris le résidentiel et le tertiaire, *risque fort de ne* pas coïncider souvent avec les actions engagés par l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

Signalons au passage que les objectifs assignés à cette occasion à E.D.F. sont difficilement compatibles *entre eux*. La poursuite d'un programme de commandes nucléaires relativement soutenu continuera de peser sur les comptes. La politique commerciale active, l'aide aux industries d'équipements électriques et la stratégie d'exportation à tout va suggérées impliquent des coûts importants d'équipements, afin, par exemple, de relier les réseaux étrangers au réseau *français* (la liaison par câbles sous-marins entre la France et la Grande-Bretagne coûtera 7 milliards de francs). *Comment dès lors rétablir* l'équilibre financier – 8 milliards de pertes l'an passé – sans augmenter, commerce oblige, massivement ses tarifs ? Cela ne sera possible qu'avec un vigoureux effort pour améliorer la rentabilité interne de l'établissement, *lequel a montré jusqu'ici ses capacités de résistance* – et même de mobilisation – en ce domaine. Faudra-t-il toucher au sacro-saint statut des agents E.D.F. ? M. Auroux a parlé de *« renoncer à un certain niveau de standing* [qui n'est] *pas de saison en ce moment »*...

Le charbon sacrifié ?

Dans un marché globalement réduit par la poursuite des économies d'énergie, la pénétration accrue de l'électricité réduira inévitablement les débouchés des autres sources d'énergie : pétrole, gaz et charbon. *Le pétrole est le seul secteur dont le* gouvernement a clairement annoncé une diminution dans le bilan énergétique global (33 % contre 46 % actuellement).

Mais M. Auroux a dans le même temps souhaité que les compagnies *pétrolières poursuivent leurs efforts* de prospection à l'étranger et engagent une reconversion profonde de leur outil de raffinage, afin de faire *face à l'évolution de la demande*, qui devrait privilégier les produits légers et se détourner des produits lourds.

Or il est à peu près certain que les groupes pétroliers, notamment français, n'auront pas les moyens de poursuivre de front les deux objectifs alors que leurs ventes se rétréciront. Il y a donc fort à craindre que les pétroliers ne choisissent de réduire globalement leurs capacités de raffinage, sans les convertir, ce qui risquerait d'entraîner une augmentation des importations de produits légers – les plus chers – tandis que les produits lourds resteraient excédentaires, leur débouché principal, les centrales thermiques, ayant dès 1990 disparu.

Pour le gaz, l'incohérence est de règle. Les perspectives de consommation imposeraient une diminution des achats à l'étranger. Pour ne pas remettre en question, du moins dans l'immédiat, les contrats – stratégiques – de fourniture passés avec l'U.R.S.S. et l'Algérie, le gouvernement a maintenu un objectif élevé de pénétration du gaz – supérieur au niveau actuel. Il suppose, là aussi, une vigoureuse politique commerciale de Gaz de France, qui n'a pas été clairement retenue par *le* gouvernement, et risque de contrecarrer les efforts d'E.D.F. et de l'A.F.M.E.

Le sort du charbon, enfin, n'est guère plus clair. Le combustible sera probablement la principale victime – avec le fuel – de la nouvelle politique commerciale d'E.D.F. et du remplacement des centrales thermiques classiques par des réacteurs *nucléaires. En 1990, E.D.F. ne* devrait plus brûler, dans ses centrales, que 5 millions de tonnes de charbon par an, contre 18,4 l'an passé. Or M. Auroux a souhaité également dans ce domaine une politique de commercialisation active du *charbon, notamment – encore ! –* dans l'industrie. Il a également suggéré que C.D.F. joue un rôle de premier plan dans le mouvement charbonnier international – ce qui suppose des importations, – tout en se refusant à fixer des objectifs de production *nationale. Si les* débouchés globaux du charbon se réduisent – on voit mal comment il pourrait en être autrement – et si les importations continuent de fournir environ la moitié des besoins – c'est le chiffre suggéré par le Plan, – la production française trouvera difficilement sa place. Ne pas adopter de position claire sur ce point, en espérant que les *régions* accepteront d'elles-mêmes d'encourager la reconversion des bassins charbonniers, risque fort. L'expérience l'a montré, d'aboutir au maintien d'une production nationale excessive, à des coûts prohibitifs excédant largement le *cadre de la préférence nationale* – une subvention de 2,5 centimes par thermie réactualisée – définie en 1981.

On voit mal dans ces conditions comment les pouvoirs publics parviendront à éviter une concurrence *anarchique des grands opérateurs* énergétiques, voire des gaspillages. Le risque est grand de devoir, d'ici quelques années, se résoudre à des arbitrages à chaud plus douloureux, car mal préparés. La plus vulnérable, dans cette hypothèse, serait à l'évidence la *politique de maîtrise de* l'énergie. Elle n'a pour la défendre aucun lobby, aucune base sociale – les emplois créés sont trop éparpillés pour être mobilisés, – peu d'hommes publics et nul impératif diplomatique. Elle n'a pour elle que la logique. C'était celle du projet énergétique du P.S. avant mai 1981. C'est encore celle du gouvernement socialiste en juillet 1983. Pour combien de temps ?

CONJONCTURE

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS ET DU PAIN

Les prix des carburants (essence et super) et du fuel domestique vont augmenter plus que prévu le 10 août. Le ministère de l'économie et des finances a annoncé, mercredi 27 juillet, un relèvement de 2 centimes par litre sur ces produits pour tenir compte des frais de stockage et de distribution.

Cette hausse s'ajoutera à celle résulte chaque mois de l'application d'une formule qui répercute les mouvements du cours du dollar, du prix du pétrole à la production et des prix des produits sur les marchés libres et dans les pays voisins. Actuellement cela se traduit par une augmentation de 1 à 3 centimes par litre, mais il faudra attendre le début du mois d'août – et le cours moyen mensuel du dollar – pour effectuer un calcul définitif. Les prix des produits devraient cependant augmenter au moins de 3 centimes, voire de 5 centimes par litre.

D'autre part, le prix de la baguette de pain sera augmenté de 10 centimes à partir du 1er août, a annoncé également mercredi le ministère de l'économie et des finances. Ainsi la flûte de 200 grammes, la baguette de 250 grammes et le pain de 400 grammes seront augmentés de 0,10 F et le pain de 500 grammes de 0,15 F. A *Paris*, la baguette coûtera 2,40 F, le pain de 400 grammes 3,45 F et le pain de 500 grammes 3,90 F

Ces modifications de tarifs entrent dans le cadre de l'engagement souscrit par la Confédération nationale de la boulangerie et de la pâtisserie, le 28 mars dernier.

AUTOMOBILE

CHOMAGE ÉCONOMIQUE CHEZ RENAULT

Les constructeurs, après un bon semestre craignent la fin de l'année

La régie Renault a informé, le 27 juillet, les personnels des usines de Flins (Yvelines) et de Sandouville (Seine-Maritime) que ces établissements seront fermés du 19 au 22 septembre pour cause de chômage économique : 11 300 des 17 000 salariés de Flins et 8 000 des 8 500 de Sandouville sont concernés. Ils seront indemnisés à 70 % de leur salaire. La Régie, dans un communiqué, précise que *« les conditions actuelles et les incertitudes concernant le second semestre 1983 conduisent à prendre des mesures préventives afin d'adapter la production à la demande »*.

Le second semestre, et les effets voulus par le plan Delors d'une réduction de la consommation, inquiète les constructeurs automobiles. C'est un des arguments avancés par M. Jacques Calvet, président d'Automobiles Peugeot, pour justifier les 7 371 suppressions d'emplois chez Peugeot et Talbot. La chambre syndicale, de son côté, ne craint pas d'affirmer qu'*« il serait étonnant que notre marché national soit aussi brillant qu'au deuxième semestre de 1982, qui avait connu des sommets inégalés à la suite de circonstances très exceptionnelles, dont le renouvellement est improbable »*.

Quant à la Confédération française de l'encadrement (C.G.C.), elle affirme que, *« en 1983, si l'on ajoute à Peugeot-Talbot les évolutions prévisibles chez Citroën, Renault, R.V.I. et chez les équipementiers ou sous-traitants (Ducellier, Le Profil, Danois, Montupet...) c'est à près de 20 000 suppressions d'emplois qu'il faut s'attendre »*. Il est vrai que les prévisions les plus optimistes envisagent un nombre d'immatriculations inférieur de 10 % par rapport au premier semestre.

Ce dernier pourtant a été meilleur que prévu avec une production qui a augmenté de 14 % par rapport à la même période de 1982, un marché français qui s'est tenu au même niveau que l'an dernier (avec, il est vrai, une part plus importante des voitures importées) et des exportations qui ont progressé de 9,4 %. Cependant, comme le soulignent *les Echos* du 28 juillet, ces chiffres sont un peu gonflés par l'inclusion dans la définition de la production nationale de tout ce qui est construit au moins à 15 % (en valeur). L'Alliance, par exemple (la R 9 vendue aux Etats-Unis), dont le bloc autopropulseur et les organes sont produits en France (60 % de la valeur), est considérée comme produite entièrement dans l'Hexagone.

Pour ce qui est de la production – et compte tenu de cette définition, – Renault a augmenté de 21,3 %, Peugeot S.A. de 6 % (7 % pour Peugeot, – 12,1 % pour Talbot) et Citroën de 13 %. Le exportations de Renault ont progressé de 29,6 %, celles de Peugeot S.A. décliné de 10,2 % (– 24,8 % pour Talbot) et celles de Citroën ont augmenté de 5,5 %.

SOCIAL

La C.G.T. lance un « cri d'alerte » pour l'emploi

MM. Louis Viannet et André Deluchat, secrétaires de la C.G.T., ont dressé, mercredi 27 juillet, devant la presse, un tableau plutôt sombre de la situation de l'emploi en France. A l'origine de ce *« cri d'alerte »*, un chiffre avancé par la C.G.T. : soixante-dix-sept mille emplois seraient *« supprimés ou menacés depuis la mi-mars, touchant des branches vitales de notre économie, dans l'automobile, la sidérurgie, etc. »*.

Sans négliger les *« réalités économiques difficiles »* et les effets néfastes du taux anormalement élevé du dollar, la C.G.T. tient l' *« offensive patronale »* pour principaleresponsable de ce bilan. Offensive qui s'inscrit, selon elle, dans une *« démarche générale visant à déstabiliser économiquement et politiquement le gouvernement de gauche »*.

Tout en soulignant la nécessité de poursuivre dans la voie tracée par l'actuel gouvernement (réduction du temps de travail, formation des jeunes, contrats emploi-formation-production préconisés par M. Jack Ralite, ministre délégué à l'emploi) et ce malgré *« les retombées d'un plan de rigueur à propos duquel elle a toujours exprimé son désaccord »*, la C.G.T. souhaite *« une plus grande détermination »* de l'intervention gouvernementale. L'exemple devrait être donné par les groupes nationalisés, qui *« continuent de privilégier les opérations internationales au détriment de l'emploi »* et pour lesquels *« il est urgent de modifier les formes et les conditions de gestion »*.

Selon la C.G.T., l'amélioration de la situation passe par deux impératifs : la relance économique et la reconquête du marché intérieur, qui doivent devenir les fers de lance de la nouvelle politique de l'emploi. Pour l'heure, la Confédération entend *« ne pas laisser faire »* et appelle à la *« riposte énergique des travailleurs »*.

Selon le C.N.P.F.

LE REFUS DE LICENCIEMENT DES DÉLÉGUÉS C.G.T. D'AULNAY REMET EN CAUSE LE ROLE DE L'ENCADREMENT

De nouvelles réactions sont observées après la décision de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, de refuser le licenciement de quatre délégués cégétistes maghrébins chez Citroën-Aulnay (*le Monde* du 28 juillet). Après la fédération des métaux C.G.C., le C.N.P.F. estime que *« ce refus est de nature à remettre en cause le rôle et les responsabilités de la direction et de l'encadrement, non seulement dans l'entreprise concernée, mais dans toutes les autres entreprises françaises »*. La C.S.L. (Confédération des syndicats libres) affirme que cette décision *« risque de peser lourd dans l'avenir sur les climats des entreprises (...), aucune protection ne pouvant être attendue du ministre de tous les travailleurs »*.

En revanche, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération des métaux C.G.T., estime qu'il s'agit là, d'un *« acte de justice »* qui *« s'inscrit aussi dans une volonté d'apaisement »*, dans une entreprise *« marquée par des conceptions arbitraires et répressives à l'égard des militants de la C.G.T. »*.

● **Agriculteurs : relèvement des cotisations sociales en 1983.** – Les cotisations sociales des quelque 1 270 000 exploitants agricoles de France vont subir une augmentation de 13 % pour les deux tiers d'entre eux, en 1983, et de 16,5 % pour les autres. La Mutualité sociale agricole précise que ces augmentations résultent des nouvelles modalités de calcul des cotisations.

En Haute-Garonne

DES PHARMACIENS DÉCIDENT DE REFUSER LA REMISE DE 3 % AUX MUTUELLES

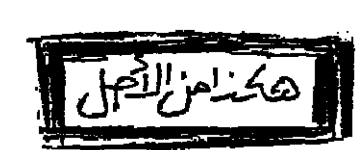
(De notre correspondant.)

Toulouse. – Le syndicat des pharmaciens de la Haute-Garonne a décidé d'aller encore plus loin que le mouvement de grève des services de garde et d'urgence lancé par la Fédération des syndicats de pharmaciens de France. M. Boyer, président local et membre du bureau national, a décidé de refuser de verser, à partir du 30 août, la remise de 3 % pour la gestion du carnet pharmaceutique aux sociétés mutualistes. M. Boyer s'appuie sur l'article qui stipule que la convention sera soumise à révision dans le cas où les conditions économiques de la pharmacie subiraient des modifications, baisses de prix, etc. *« Il n'est cependant pas dans l'intention du Syndicat des pharmaciens de supprimer le carnet pharmaceutique et de porter un quelconque préjudice aux avantages du tiers-payant intégral dont bénéficient, depuis 1954, les mutualistes de Haute-Garonne »*, précise M. Boyer.

Il est bien évident que l'union départementale des sociétés mutualistes n'apprécie pas la menace d'une « grève des 3 % ». Si celle-ci devait se concrétiser, les mutualistes seront invités à choisir les officines qui accepteront de verser ces 3 %.

(Intérim.)

● ERRATUM. – Une erreur typographique a fait écrire dans *le Monde* du 27 juillet que Bou gues rachetait la firme américaine d'ingénierie de conception H.D.R. pour 46,5 milliards de dollars (362 milliards de francs). Il s'agit, dans les deux cas, de *millions* et non de milliards.



C.E.E.

LA RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La Commission européenne recommande de taxer fortement les excédents laitiers et d'éliminer en deux ans les montants compensatoires

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne devait arrêter ce jeudi 28 juillet ses propositions de réforme de la politique agricole commune (PAC). Le Conseil européen de Stuttgart lui avait demandé de transmettre son projet aux Etats membres avant le 1er août. Le document de Bruxelles recommande aux Dix de taxer fortement les excédents laitiers, mais aussi les matières grasses végétales produites et importées dans la C.E.E. Dans le secteur des céréales, il suggère *« la limitation effective des importations de produits de substitution »*. S'agissant des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), la Commission opte pour leur élimination en deux ans, y compris pour ceux qui sont appliqués par les pays à monnaie forte.

La « rationalisation » de l'Europe verte passe aussi, ajoute Bruxelles, par le contrôle, la réduction, l'élimination même dans certains cas, des *aides à la production et à la consommation qui se* sont multipliées au cours de ces dernières années dans beaucoup d'organisations de marchés.

De notre correspondant

Les mesures annoncées pour diminuer les livraisons de lait (3,5 % prévus en 1983) sont sévères. En plus du prélèvement laitier (2 % actuellement du prix indicatif) appliqué depuis plusieurs années, *Bruxelles propose la perception* d'une « supertaxe » — égale à 70 % toujours du prix indicatif du lait — sur les quantités dépassant les quotas de production fixés par entreprise et en fonction des quantités produites en 1981. Ce serait ensuite aux laiteries de répercuter de façon équitable sur les éleveurs les sommes prélevées.

Cette solution a été préférée à une taxe modulée — qui a la faveur des Français — selon le volume de production. La Commission reconnaît que cette dernière formule avantage les petits exploitants mais risque d'entraîner des inégalités entre États membres et même de compromettre l'unité des mécanismes de prix. Dans le but de favoriser la production sur sol, elle devait également se prononcer sur la perception d'une taxe supplémentaire pour les entreprises produisant plus de 15 000 litres de lait par hectare (« usines à lait »).

Elle propose aussi aux Dix de suspendre les achats publics de poudre de lait (les stocks actuels atteignent plus de 900 000 tonnes) du 1er octobre au 31 mars. Elle demande enfin la suppression progressive des aides à la consommation de beurre, qui bénéficient principalement à la Grande-Bretagne.

En contrepartie de cette « sanction » contre le secteur laitier, la Commission se prononce, comme le demandent la France et l'Irlande depuis longtemps, pour une taxe sur la consommation des matières grasses végétales. Alors qu'elle avait jusqu'à présent hésité à prendre clairement position sur ce sujet, la Commission estime que *« l'arrivée de produits importés sans taxes sur le marché provoque un déséquilibre entre les huiles végétales et les autres graisses »*.

Le montant escompté des prélèvements sur les matières grasses végétales importées et produites *dans la C.E.E. (y compris donc* l'huile d'olive) s'élèverait à 700 millions d'ECU (1 ECU = 6,87 francs) par an.

Limiter les importations de produits de substitution

Bruxelles suggère également aux Dix de limiter les importations de produits de substitution aux céréales. Le document préconise l'ouverture de négociations au GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) afin de stabiliser les achats de deux produits — déchets de maïs, pellets d'agrumes — ceux de manioc faisant déjà l'objet d'accords d'autolimitation et ceux de mélasse étant grevés d'un droit de douane. Elle se propose, sur le plan interne, d'accélérer le rapprochement des cours des céréales avec ceux en vigueur sur le marché international en demandant pour la prochaine campagne des augmentations de prix très faibles.

En ce qui concerne les M.C.M. (montants compensatoires monétaires), Bruxelles souhaite un démantèlement en deux ans maximum : réduction de 50 % dès la création de nouveaux montants à la suite d'un ajustement des « taux verts » (taux de conversion pour *calculer en monnaie nationale* les prix communs qui sont arrêtés en ECU), diminution supplémentaire de 25 % à chaque fois au début des deux campagnes suivantes de commercialisation. Les M.C.M. existants seraient également éliminés une fois le mécanisme mis en place à l'occasion de ces deux échéances.

S'agissant des pays à monnaie forte (R.F.A., Pays-Bas, Royaume-Uni) pour lesquels l'élimination des M.C.M. entraîne une réduction des prix garantis, la Commission recommande l'octroi d'aides communautaires et de crédits pour compenser la perte de revenu des agriculteurs concernés. Elle avance une solution alternative beaucoup moins convaincante qui consiste à appliquer des M.C.M. nuls pour le pays ayant la devise la plus forte, et des M.C.M. négatifs pour tous les autres Etats membres. Autrement dit, l'Allemagne fédérale ne bénéficierait plus d'aide à l'exportation pour ses produits agricoles, mais les « Neuf » devraient toujours *appliquer des subventions* à l'importation. La R.F.A. garderait donc ses avantages commerciaux actuels. L'autre inconvénient est que les pays pourront jouer sur la diminution de leurs M.C.M. — qui, dans ce cas, a pour effet d'augmenter les prix nationaux — pour s'octroyer des relèvements de prix comme ils l'entendent.

MARCEL SCOTTO.

L'ITALIE PRÉSENTE UN NOUVEAU PLAN DE RÉDUCTION DE SES CAPACITÉS DE PRODUCTION DE SA SIDÉRURGIE

Comment l'Italie va-t-elle réduire ses capacités de production d'acier brut de 5,8 millions de tonnes, montant exigé par la C.E.E. ? Si les autres pays ont suivi les consignes de la Communauté européenne avec plus ou moins de résistance, l'Italie refusait d'aller au-delà de 2,4 millions de tonnes de réduction. Ses aides gouvernementales retenues par Bruxelles, l'Italie se devait de présenter un nouveau plan sous peine de bloquer l'ensemble du dispositif européen.

En définitive, ce plan devrait conduire à *une réduction de 2,7 mil*lions de tonnes du secteur privé (la Communauté proposait 1 million) et de 3,1 millions de tonnes pour le secteur public (la Communauté en demandait 4,8). Ce partage public-privé ne manque pas d'inquiéter les autres sidérurgistes européens, car le secteur privé (les célèbres Bresciani) est peu contrôlé et peu *contrôlable*.

● **La C.E.E. conteste les réductions d'importations américaines d'aciers spéciaux.** — La Commission européenne s'appuie sur les accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), pour *demander un retrait des mesures* américaines décidées le 20 juillet dernier. La C.E.E. pourrait, par compensation, imposer un relèvement de ses droits de douane et un contingentement de ses importations d'acier ou d'autres secteurs.

Faits et chiffres

Agriculture

● **Les agriculteurs sinistrés demandent des mesures d'aide rapide.** — Le centre départemental des jeunes agriculteurs de Gironde (C.D.J.A.) vient de réclamer aux pouvoirs publics des mesures d'aide en faveur des producteurs sinistrés après les orages de ces derniers jours. Il demande notamment une *enveloppe financière, le report* des cotisations de sécurité sociale et des impôts.

Automobile

● **Rupture des négociations patronat-syndicat de Chrysler.** — Les négociations ont été rompues le 28 juillet, à Highland-Park (Michigan), entre les dirigeants de Chrysler et le syndicat de l'automobile. Ce dernier, qui avait accepté baisse de salaires et suppressions d'emplois lorque la firme était en difficulté il y a trois ans, réclame une augmentation immédiate d'un dollar sur le salaire horaire. Malgré la rupture, le syndicat n'envisage pas de mouvement de grève avant janvier 1984 si la direction ne change pas de position d'ici là. — *(A.F.P.)*

Commerce international

● **Vente de beurre américain à l'Egypte.** — Les Etats-Unis veulent vendre à l'Egypte 18 000 tonnes de beurre et 6 000 tonnes de fromage, payables en livres égyptiennes, avec un crédit sans intérêt (*le Monde* du 28 juillet). Selon les Américains, qui ont notifié ce contrat à la C.E.E. le 26 juillet, cette vente s'effectuerait au prix mondial et serait conforme à la procédure de la F.A.O. pour l'écoulement des produits agricoles. La Commission européenne n'a pas encore réagi officiellement à cette nouvelle menace (les Américains ont déjà vendu de la farine au Caire) sur un des principaux marchés d'exportation de la C.E.E.

Monnaies

● **Le Sénat américain a ratifié la reconduction de M. Paul Volcker à la tête de la Fed.** — Le Sénat a ratifié, mercredi, la reconduction, proposée par le président Reagan, de M. Paul Volcker à la tête de la réserve fédérale pour un second mandat de quatre ans. La ratification a été acquise par 84 voix contre 16.

Social

● **S.K.F. : la C.G.T. redoute un transfert de production.** — La C.G.T. a accusé mercredi 27 juillet la direction du groupe multinational suédois S.K.F. (roulements à bille), qui avait annoncé en avril la fermeture de l'usine d'Ivry, dans le Val-de-Marne, (six cent quinze salariés) pour fin 1983, de *« vouloir en fait produire à l'étranger ce qu'elle fabriquait dans cet établissement »*. Les responsables C.G.T. font allusion à un *« transfert de production »* en Italie, en Espagne et en R.F.A.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	7,8975	7,9000	+ 125	+ 175	+ 255	+ 315	+ 540	+ 650
$ can.	6,4028	6,4056	+ 131	+ 191	+ 262	+ 330	+ 606	+ 734
Yen (100)	3,2793	3,2814	+ 136	+ 174	+ 284	+ 329	+ 851	+ 924
DM	3,0046	3,0063	+ 171	+ 196	+ 353	+ 382	+ 948	+ 1005
Florin	2,6862	2,6880	+ 140	+ 165	+ 286	+ 315	+ 787	+ 843
F.B. (100)	14,9974	15,0262	+ 386	+ 523	+ 784	+ 955	+ 1784	+ 2946
F.S.	3,7323	3,7352	+ 215	+ 247	+ 440	+ 478	+ 1275	+ 1354
L (1 000)	5,0719	5,0748	− 202	− 147	− 405	− 328	− 1512	− 1371
£	12,8413	12,8507	+ 210	+ 327	+ 440	+ 572	+ 1010	+ 1259

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/16	9 13/16	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10 3/8	10 3/4
DM	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16	4 13/16	5 3/16	5 3/8	5 3/4
Florin	4 7/8	5 5/8	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	10 1/8	10 1/2
F.B. (100)	8	9	8 1/4	8 3/4	8 1/2	8 3/4	9 1/2	9 3/4
F.S.	9 7/8	11 1/8	4 1/2	4 7/8	4 9/16	4 15/16	4 11/16	5 1/16
L (1 000)	14	16	15 1/2	16	15 3/4	16 1/4	17 3/4	18 1/4
£	9 1/4	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	10 1/8	10 1/2
F. franç.	12 1/8	12 3/8	11 7/8	12 1/4	12 3/8	12 3/4	15	15 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en *fin de matinée par une grande banque de la place.*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN STATUT PRIVILÉGIÉ POUR LA MONTAGNE

Le projet de loi conciliera protection et mise en valeur

La France n'avait jamais eu *jusqu'ici une véritable politique* d'ensemble des zones de montagne. Pourtant, les hautes terres couvrent 21 % du territoire national et abritent près de trois millions et demi d'habitants, dont un million et demi d'actifs. Cent soixante-dix mille exploitations agricoles y sont en activité. Avec quatre cents stations, elles représentent un filon touristique de première importance. Sans compter les ressources hydro-électriques et les trésors naturels qu'elles recèlent.

Or les montagnes apparaissent comme des points faibles dans l'Hexagone. Leur économie fondée surtout sur l'élevage, la forêt et le tourisme est d'autant plus fragile que le relief, le climat, les difficultés d'accès semblent se liguer pour rendre le travail plus pénible et plus coûteux qu'en plaine. D'où une dépopulation vraiment inquiétante dans certains cantons. La nature n'en profite pas pour autant. Sites dégradés, espèces rares qui disparaissent, friches en extension, forêts mal entretenues, l'équilibre écologique de la montagne est instable, lui aussi.

Fragiles, les hautes terres doivent être revitalisées et protégées. Cette intention est affirmée depuis longtemps. Mais les cadres juridiques manquaient. Une loi sur la restauration des terrains en montagne votée au siècle dernier a permis de reboiser des pentes érodées. Depuis 1972, un texte encourage l'économie locale en favorisant les associations foncières pastorales. Il a institué notamment l'indemnité spéciale montagne appelée « prime à la vache ». Le gouvernement de l'époque avait promis une loi plus générale sur le développement et la protection de la montagne. En réalité, des commissaires de massifs furent nommés qui ont élaboré des schémas d'aménagement. Ceux-ci sont restés des catalogues de bonnes intentions.

En revanche, en 1977, le ministère de l'équipement publia une directive instituant une procédure fort technocratique pour contrôler le foisonnement de nouvelles stations, les fameuses unités touristiques nouvelles (U.T.N.). Cette réglementation qui devait protéger la montagne contre les promoteurs abusifs a cumulé deux inconvénients. Elle s'est révélée beaucoup plus laxiste qu'on ne l'a prétendu tout en mécontentant les élus locaux tenus à l'écart de décisions.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé, en décembre 1982 — suivant en cela les recommandations d'une commission d'enquête parlementaire — de faire élaborer un projet de loi fixant le cadre juridique d'une politique globale menant de front protection et développement. Il s'agit aussi de fixer clairement — dans la perspective de la décentralisation — les responsabilités de l'Etat et celles des collectivités locales. Qui aménage et qui protège ?

C'est M. Louis Besson, député socialiste de la Savoie, qui a été chargé de ce travail de dentellière. Pendant plusieurs mois, il a consulté tous les intéressés : élus, *professionnels, fonctionnaires, associations.* Au total près de cent vingt organismes et des centaines de personnes ont été entendues.

Une espèce menacée : le montagnard

C'est la première fois qu'autant de montagnards étaient associés à l'élaboration d'un texte les concernant. M. Besson a rédigé ses propositions sous forme d'un projet de loi fort volumineux puisqu'il compte une centaine d'articles. Trois principes les sous-tendent :

● La montagne ne doit plus être traitée de manière marginale et au coup par coup, mais comme une série de grands ensembles : les massifs ;

● Les montagnards doivent être associés plus étroitement que par le passé à la politique des pouvoirs publics ;

● La priorité doit être donnée à l'économie, mais dans le respect de l'environnement.

Autour de ces trois idées, le rapport agglomère une foule de mesures qui touchent à tous les secteurs : agriculture, tourisme, commerce, urbanisme, environnement, protection sociale, etc. Certaines sont nouvelles, comme la possibilité de création dans chaque massif (Vosges, Jura, Alpes du Nord, Alpes du Sud, Massif Central, Pyrénées, Corse) d'« instances », qui seront en réalité des mini-assemblées consultatives de montagnards. Comment ces nouveaux organismes *se positionnent-ils* par rapport aux assemblées régionales et départementales ? C'est une des inconnues des propositions Besson.

D'autres mesures ne sont que le renforcement, la systématisation ou l'infléchissement de dispositions déjà existantes. Toutes tendent à la fois à favoriser l'économie montagnarde et à protéger les sites contre les tentations d'un développement destructeur. Y parviendront-elles ? En tout cas, c'est la première fois que la montagne sera dotée d'un statut particulier mais non marginal. Selon la jolie formule de M. Besson, il devrait *« assurer la protection de l'espèce la plus menacée : l'homme montagnard »*.

MARC AMBROISE-RENDU.

De l'agriculture aux sports d'hiver

Parmi les nombreuses proposi*tions du rapport Besson qui ont été* retenues par le comité interministériel, voici les plus significatives :

● Chaque année sera présenté au Parlement un bilan des crédits affectés au développement de chaque massif montagnard considéré comme une unité de planification ;

● Chaque massif pourra se doter d'une « instance » spéciale élaborant un schéma d'aménagement et participant à la rédaction des directives de développement et de protection ;

● Un droit de préemption est donné aux communes pour acheter des terres et des bâtiments agricoles ; le même droit est donné aux SAFER pour acheter des forêts ;

● Les communes pourront recevoir 10 % des terres acquises par les SAFER pour y réaliser des aménagements et des constructions ;

● Les particuliers — et les SAFER à titre provisoire — pourront exploiter les terres laissées en friche depuis plus de trois ans ;

● La création de coopératives de développement économique ouvertes aux particuliers et aux communes sera encouragée ;

● Les terres réservées à l'agriculture, à l'élevage et à la forêt, ainsi que les sites à préserver pour leur valeur esthétique, écologique ou scientifique, devront figurer sur tous les documents d'aménagement (de massif ou de vallée, schéma, POS, etc.) ;

● En l'absence de document d'urbanisme, les créations d'unités touristiques nouvelles seront autorisées par le commissaire de la République après consultation des ins*tances de massif ;*

● Les rives de tous les plans d'eau restent inconstructibles sur 300 mètres de profondeur, sauf en zone urbaine ;

● Pour protéger le commerce local, les créations de grandes surfaces seront soumises à des prescriptions spéciales ;

● La législation sur le travail saisonnier sera adaptée aux conditions de la montagne ;

● Les droits qu'ont les communes d'utiliser gratuitement une part de l'énergie électrique produite sur leur territoire seront renforcés et étendus à des entreprises privées ; la taxe *professionnelle* versée par les centrales électriques sera mieux répartie ;

● Une aide spéciale sera versée aux communes touristiques ayant de fortes pointes de fréquentation mais pas d'hébergement ;

● Communes et promoteurs signeront des contrats d'équipe*ments touristiques d'une durée* maximum de dix huit ans ;

● La délimitation du domaine skiable et les autorisations de construire des remontées mécaniques seront des responsabilités communales ;

● Une redevance pour l'entretien des pistes de ski de fond sera perçue sur les pratiquants de ce sport ;

● La taxe sur les remontées mécaniques sera généralisée, mieux répartie entre les communes et affectée à leur équipement.

Mme BOUCHARDEAU DANS LA VALLÉE DE CHAMONIX

Le plateau de Carlaveyron restera à l'état de nature

Chamonix. — Le massif de Carlaveyron, situé juste en face de la chaîne du Mont-Blanc, l'un des derniers secteurs encore vierges des Alpes du Nord, sera épargné par les remontées mécaniques. Ou bien la commune des Houches, sur le territoire de laquelle il se trouve, le désignera dans son plan d'occupation des sols comme une zone non équipable, ou bien le ministère de l'environnement le classera au titre des sites naturels.

Cette alternative a été clairement proposée aux élus locaux par Mme Huguette Bourchardeau, secrétaire d'État à l'environnement, au cours d'un débat public et contradictoire organisé sur place mardi 26 juillet.

Décidément, après l'arrêt des travaux du téléphérique des Grands-Montets ordonné par le tribunal administratif de Grenoble (*le Monde* du 16 juin), la vallée de Chamonix vit des heures difficiles.

Mais parviendra-t-elle un jour à sortir de ses propres contradictions ? Aménageurs, promoteurs, commerçants, hôteliers, moniteurs de ski, sont convaincus que leur « salut » *passe aujourd'hui par la construc*tion de pylônes de remontées mécaniques et la réalisation de pistes de ski, même si celles-ci doivent se faire en bousculant la nature et par conséquent au détriment du paysage, atout majeur de la saison estivale.

Pourtant, en 1982, plusieurs millions de touristes représentant cent dix-neuf nationalités sont venus

De notre correspondant

admirer le site exceptionnel du massif du Mont-Blanc. Plus de neuf cent mille personnes ont emprunté le train à crémaillère du Montenvers qui mène à la mer de Glace, tandis que sept cent mille autres touristes étaient hissés par les téléphériques au sommet des principaux belvédères aménagés qui surplombent la vallée, comme l'aiguille du Midi, la Flégère et le Brévent.

Le projet qui oppose aujourd'hui les habitants de la vallée de Chamonix aux principales associations de protection de la nature concerne l'aménagement du dernier belvédère vierge : les plateaux de Carlaveyron et du plan de la Cry, 5 000 hectares aisément accessibles à pied pendant l'été et d'une richesse écologique remarquable.

En 1980, le promoteur de stations de ski Pierre Schnebelen avait jeté son dévolu sur ce secteur exceptionnel afin d'y installer un « stade de neige » capable de recevoir quotidiennement en hiver plusieurs milliers de skieurs. Une trentaine de remontées mécaniques auraient été *construites*, au *prix d'une* atteinte irrémédiable au site.

M. Schnebelen n'est manifestement plus en cour auprès des Houches depuis les dernières élections municipales, mais la commune a encore des velléités d'aménagement. Mme Bouchardeau a été fort nette ; en montagne, a-t-elle dit, *« toute solution ne passe pas nécessairement par les bulldozers, les promoteurs et les stations clef en main »*. Un type nouveau d'aménagement est possible, s'appuyant sur le respect des zones dont l'attrait estival est tout aussi remarquable que la pratique des sports d'hiver.

« Vous n'avez pas devant vous un interlocuteur neutre, mais au contraire engagé dans le combat pour la protection de la nature », a rappelé le ministre de l'environnement, *rejetant ainsi par avance* le projet d'un « aménagement doux » du plateau de Carlaveyron souhaité par le conseil municipal des Houches. Mme Bouchardeau a indiqué qu'elle renoncerait à classer le site de Carlaveyron si le syndicat intercommunal de la vallée de Chamonix abandonnait tout projet d'équipement dans ce secteur et si le plan d'occupation des sols des Houches était révisé en conséquence.

En attendant, et comme Mme le ministre *« ne croit jamais uniquement les gens sur parole »*, le projet de classement de Carlaveyron sera mis à l'enquête publique dans les tout prochains jours.

« Laissez-nous travailler ; après, vous jugerez ; l'avenir de la vallée de Chamonix est l'affaire de ses habitants ; nous voulons conserver notre pouvoir de choix », ont protesté les maires de la montagne, qui ont invoqué les propositions de M. Louis Besson tendant à donner davantage de ses responsabilités aux élus locaux.

CLAUDE FRANCILLON.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 juillet

La devise-titre encore : 10,72 F

La devise-titre ne veut pas céder la place sur le devant de la scène. Pour la énième fois mercredi, elle a tenu la vedette, s'échangeant entre 10,68 F et 10,72 F (records absolus) quand la veille elle évoluait entre 10,44 F et 10,58 F.

L'accélération de son ascension est le résultat de trois phénomènes dont les effets se sont conjugués : hausse du dollar (voir p. 24), demande pressante de valeurs étrangères, raréfaction de cette monnaie de service tournant en circuit fermé.

Derechef, les valeurs françaises n'ont pas du tout souffert de cette démonstration spectaculaire de la devise-titre. Elles ont bien tenu la route. Mieux : elles ont poursuivi leur avance, les favorites indexées sur le dollar (B.S.N., l'Oréal, Club Méditerranée, l'Air Liquide, Bic, etc.) prenant la tête du peloton.

Bref, après avoir été long, comme la veille, à s'ébranler, le marché accélérait son allure, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une progression de 1,2 % environ.

L'assez sensible reprise de Wall Street n'a pas peu contribué à faire monter la Bourse. D'autre part, en se valorisant sans cesse, le billet vert accroît d'autant les profits tirés par les entreprises de leur commerce aux États-Unis. En outre, il déséquilibre les fameux quotas des organismes de placement collectif, qui, pour ne pas trop s'éloigner de leurs résidences assignées, achètent français.

Trois valeurs ont été initialement réservées à la hausse : Roussel-Uclaf (+ 6,4 %), Creusot-Loire et Jeumont.

En progression outre-Atlantique, l'or a plafonné outre-Manche : 425,75 dollars l'once contre 425,50 dollars.

Mais il a encore monté à Paris avec le lingot à 107 800 F (+ 500 F) après 107 700 F, et le napoléon à 698 F (+ 13 F).

NEW-YORK

Glissade sur une cacahuète

Après avoir poursuivi son avance et flirté avec ses plus hauts niveaux, Wall Street, comme l'a fait malicieusement remarquer l'*International Herald Tribune*, a glissé, mercredi, sur une cacahuète, et l'indice des industrielles, un moment parvenu à la cote 1250, s'est finalement inscrit à 1230,46, soit à 13,22 points en-dessous de son niveau précédent.

« Vous avez dit une cacahuète ? » L'édition européenne du quotidien américain s'explique. Cacahuète, ou plutôt Peanut, est le nom de baptême d'un nouvel ordinateur domestique dont I.B.M. vient d'annoncer le lancement pour le 1er septembre prochain. Selon les analystes, la sortie de cet appareil risque de porter un coup sévère à la concurrence déjà féroce dans cette branche industrielle très mal en point (600 millions de dollars de pertes enregistrées par les principaux fabricants pour le second trimestre). Résultat : toutes les valeurs d'entreprises fabriquant ce type d'engin ont plongé : Coleco, Commodore International, Computervision, Data General, Honeywell, Texas Instruments, et même I.B.M. Se relevant tout juste d'un récent état de faiblesse, le marché tout entier s'en est trouvé sérieusement ébranlé. Le bilan de la séance en témoigne : sur 1943 valeurs traitées, 1182 ont baissé, seulement 472 ont monté, et 289 n'ont pas varié. A la cacahuète, peut-être faut-il ajouter aussi la menace d'une hausse des taux d'intérêt.

L'activité a porté sur 99,29 millions de titres contre 91,28 millions.

VALEURS	Cours du 26 juil.	Cours du 27 juil.
Alcoa	41 7/8	42
A.T.T.	61 3/8	60 5/8
Boeing	46 1/4	45 1/4
Chase Manhattan Bank	50 5/8	50
Du Pont de Nemours	49 3/4	49 3/8
Eastman Kodak	71 1/8	71 1/8
Exxon	35 5/8	36 1/8
Ford	62	62 7/8
General Electric	53 7/8	52 5/8
General Foods	46	46 1/4
General Motors	76 1/2	75 5/8
Goodyear	30 1/4	30
I.B.M.	126 1/8	123
I.T.T.	47 1/4	46 1/8
Mobil Oil	30 7/8	30 3/4
Pfizer	41 7/8	40 3/8
Schlumberger	58 7/8	58 5/8
Texaco	36 7/8	36 3/4
U.A.L. Inc.	37 5/8	35 3/4
Union Carbide	68 3/8	68
U.S. Steel	25	25 1/4
Westinghouse	48 3/4	47 1/8
Xerox Corp.	48 5/8	45 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BIC CORPORATION. – Le bénéfice net du second trimestre augmente de 70 % à 3,88 millions de dollars, ce par rapport au résultat de la période correspondante de 1982, mais baisse de 36 % par rapport à celui dégagé au cours des trois premiers mois (6,07 millions de dollars). Le président du groupe s'est borné à parler de l'amélioration constatée d'une année sur l'autre, consécutive à l'élargissement des marges sur les instruments d'écriture, au développement des ventes de rasoirs et à la baisse des frais financiers. Il n'a presque rien dit du recul enregistré d'un trimestre à l'autre, déclarant seulement que le bénéfice net continuait d'être grevé par les conditions de change instables en Amérique latine et par les pertes sur les activités « loisirs »

TEXACO. – Amélioration des profits au second trimestre : 327 millions de dollars contre 305 millions en 1982 à pareille époque. Pour le premier semestre, le bénéfice net s'élève à 646 millions de dollars contre 672 millions.

STANDARD OIL OF CALIFORNIA. – Forte augmentation du résultat net du premier trimestre à 368 millions de dollars (+ 39,9 %). Amélioration aussi pour le premier semestre : 678 millions de dollars (+ 37,5 %).

PHILIPS MORRIS. – Pour la soixante-seizième fois consécutive, la société a enregistré pour le second trimestre un accroissement de son bénéfice net : 220,2 millions de dollars (+ 16,2 %). Pour les six premiers mois, le résultat net atteint 406,2 millions de dollars (+ 13,7 %). Le P.D.-G. a reconnu que les profits faits à l'étranger continuaient d'être affectés par la fermeté du dollar.

FORD MOTOR. – Mieux que General Motors : ce constructeur auto annonce une hausse de 164,6 % de son bénéfice net pour le second trimestre : 542,2 millions de dollars contre 204,9 millions. Pour le premier semestre, Ford passe d'un déficit, l'an dernier, de 96,6 millions de dollars à un résultat net positif de 753,4 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	26 juil.	27 juil.
Valeurs françaises	131,4	132,6
Valeurs étrangères	155,1	158,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	26 juil.	27 juil.
Indice général	129,9	130,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 juillet .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 juil.	28 juil.
1 dollar (en yens)	240,70	240,90

BOURSE DE PARIS Comptant 27 JUILLET

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
910	B. Ottomane	925	925	925	930
610	BASF (Akt)	612	629	629	640
620	Bayer	612	622	630	616
655	Buffelsfont.	670	682	683	680
47	Charter	47 90	49 30	48 95	48 45
545	Chase Manh.	565	553	553	560
330	Cie Pétr. Imp.	335	346	346	346
105	De Beers	107	108 70	107 50	108 30
1350	Deutsche Bank	1398	1410	1410	1400
185	Dome Mines	191	195	195	191 20
385	Driefontein Ccl	398 50	402 50	401	399 50
490	Du Pont-Nem.	513	532	532	522
720	Eastman Kodak	738	764	764	764
205	East Rand	209 50	210	208 90	207 50
590	Ericsson	582	600	600	590
355	Exxon Corp.	384	386	385	380
610	Ford Motors	649	661	688	652
495	Free State	512	520	518	515
260	Gencor	268 50	267	268	267
375	Gén. Belgique	382	404	410	396
545	Gén. Electr.	573	588	588	585
785	Gen. Motors	794	828	825	828
89	Goldfields	91 90	95 10	95	94
250	Harmony	257 50	256	257 50	251
37	Hitachi	40 50	41 65	41 60	41 65
640	Hoechst Akt.	632	645	645	635
81	Imp. Chemical	83	86 60	86 60	86 60
157	Inco. Limited	159 50	167	167	168 30
1280	IBM	1342	1388	1350	1384
56	Ito-Yokado	58 40	59	58 50	58 80
470	ITT	500	508	507	515

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Matsushita	74 80	76 50	76 50	75 95
990	Merck	1046	1065	1048	1070
860	Minnesota M.	915	920	920	910
320	Mobil Corp.	329	330	330	329
20100	Nestlé	20510	21000	21000	21000
650	Norsk Hydro	697	739	735	730
1090	Petrofina	1160	1219	1205	1195
610	Philip Morris	650	669	672	669
183	Philips	198 90	200	198 10	196 10
500	Pres. Brand	510	506	508	505
560	Président Steyn	579	590	590	582
1340	Quilmès	1315	1285	1320	1270
1530	Randfontein	1605	1626	1635	1619
475	Royal Dutch	489	505	504	501
86	Rio Tinto Zinc	91 90	95 50	94 50	94 90
485	St Helena Co	470	472 80	472 80	472 50
585	Schlumberger	611	624	616	620
89	Shell transp.	89 70	94 60	94 60	93
1470	Siemens A.G.	1495	1522	1518	1522
150	Sony	148 90	151 90	150 50	150
235	T.D.K.	246	251	251	250
735	Unilever	742	754	750	740
735	Unit. Techn.	770	783	778	776
1330	Vaal Reefs	1398	1409	1430	1409
630	West Deep	647	650	660	640
566	West Hold.	599	612	613	605
485	Xerox Corp.	495	507	507	497
2 95	Zambia Corp.	3 02	3 19	3 19	3 13

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 829	7 886	7 650	8 050
Allemagne (100 DM)	300 760	300 500	290	310
Belgique (100 F)	15 042	15 026	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 830	268 860	258	276
Danemark (100 krd)	83 710	83 590	80	88
Norvège (100 k)	106 600	105 950	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 968	12 035	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 240	9 290	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 086	5 077	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	372 100	372 900	361	382
Suède (100 krs)	101 500	101 930	98	103
Autriche (100 sch)	42 810	42 750	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 278	5 294	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 545	6 550	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 352	6 397	6 220	6 450
Japon (100 yens)	3 258	3 273	3 130	3 290

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	107000	108000
Or fin (en lingot)	107300	107800
Pièce française (20 fr)	685	698
Pièce française (10 fr)	408	....
Pièce suisse (20 fr)	688	686
Pièce latine (20 fr)	649	645
Souverain	825	818
Pièce de 20 dollars	4105	4395
Pièce de 10 dollars	2010	2100
Pièce de 5 dollars	1260	....
Pièce de 50 pesos	4296	4295
Pièce de 10 florins	684	684

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DE JEUNES MAGHRÉBINS EN VACANCES DANS UN CAMP MILITAIRE

« L'armée, c'est super-classe »

La situation dans les grands ensembles, dont le président de la République a tenu, en se rendant le 26 juillet à La Courneuve, à souligner la gravité, appelle des solutions originales. *Ainsi, les responsables* chargés de l'opération « Prévention été 1983 » ont imaginé de faire appel à l'armée : près de quatre cents jeunes des banlieues les plus déshéritées sont accueillis cette année en vacances par *les militaires*.

Les Rousses (Jura). – Le colonel Dugast, responsable du centre d'entraînement-commando des Rousses, aurait naturellement préféré s'étendre davantage sur les douze stages organisés chaque année pour les compagnies régulières, son pain quotidien. Il aura pu, au détour d'une phrase, s'interroger sur *« l'efficacité »*, sinon sur *« l'effet de propagande »*, de l'effort demandé. Il pourra, *bien sûr, regretter « pour le principe »*, le non-remboursement, l'année dernière, des frais engagés par les jeunes stagiaires.

Il n'empêche, puisque la VIe région est, cette année encore, « taxée » de trois stages de jeunes et que mission a été donnée au 23e régiment d'infanterie, le sien, d'en accueillir deux, il s'y emploie de bonne grâce. *« C'est* dit-il, *une expérience intéressante. »*

La « frite »

Cet officier, qui a cru à l'époque, *« par idéalisme »*, à l'Algérie française, reçoit aujourd'hui avec *bienveillance quinze jeunes de la* cité « Pont-de-Bezons », à Nanterre (Hauts-de-Seine), tous immigrés, et leurs deux *animateurs*, Maghrébins eux aussi. *« Une page est tournée »*, constate le colonel qui appris à méditer l'histoire dans ce fort reculé du Jura, le deuxième de France par la taille, bâti à la suite d'une erreur d'orientation stratégique face à une Suisse devenue neutre entre-temps.

De notre envoyé spécial

Quatre militaires – deux adjudants et deux appelés, – *« des hommes bien dans leur peau »*, d'après le colonel, et *« qui ont la frite »*, ont été chargés d'encadrer *le groupe* de jeunes. Un programme varié mais adapté à leur âge *« pour tenir la distance »* a été élaboré.

On découvre ainsi, vingt et un ans après la fin de la guerre d'Algérie, de jeunes Maghrébins transportés vers le lac le sourire aux lèvres, dans des bateaux pneumatiques Zodoac, par des camions militaires de l'armée, et qui montent sur leur lieu de bivouac, au cœur de la forêt française *des tentes inutilisées* depuis longtemps ou encore revêtent des treillis militaires pour accomplir, ravis, la « piste d'audace » sous les compliments habiles ou les apostrophes calculées des adjudants – *« Tu es une vraie gonzesse ou quoi ? »* Un des deux animateurs maghrébins reconnaît : *« Vraiment, il n'y a rien à signaler, l'armée, c'est super-classe ».*

« Ils nous respectent », admettent les jeunes, qui pour autant ne voudraient à aucun prix participer au lever des couleurs. *« Le drapeau français,* affirme Mohammed, *c'est cent trente-cinq ans de colonialisme. »* On s'est bien gardé, au départ de Nanterre, de dire aux parents que cette colonie de vacances se passait dans les casernes françaises.

Les militaires se limitent à un rôle technique. En première ligne, face à un groupe quelquefois difficile *à tenir, se sont* trouvés les deux animateurs maghrébins, dont le sens des responsabilités est salué par les cadres de l'armée. Ce sont eux qui ont eu, sans démagogie, à faire face, à l'arrivée aux Rousses, à quelques remous : l'un des jeunes avait dû être renvoyé à Nanterre. Les quinze premiers jours du stage avaient, en effet, passé dans une école de la marine de Saint-Mandrier-sur-Mer (près de Toulon), à faire du ski nautique, de la plongée et de la planche à voile sur cette « Côte » symbole pour beaucoup de la société de consommation qui leur est refusée. Ce séjour fut aussi l'occasion d'imaginer des conquêtes féminines. *« Toulon,* affirme Farouk, *ç'a été Tahiti. »*

Les Rousses, le cadre bucolique d'un gîte de montagne, où ils logent à quelques kilomètres du petit village de Lamoura, la fatigue des marches et de l'escalade, en ont surpris plus d'un. Quatre jours après, ils s'y sont faits : *« A la guerre comme à la guerre,* affirme l'un ; *au moins, ici, on respire. » « On a pris l'habitude de ne pas être fatigué »*, assure un autre.

A les voir courir derrière l'adjudant d'un obstacle à l'autre de la « piste d'audace », on les sent heureux de se dépenser. Seul l'un des deux appelés chargés d'encadrer le groupe, le fils d'un général, *aura cette réflexion désabusée : « Moi qui n'étais pas raciste... »*

Les jeunes, quant à eux, retrouveront, le *30 juillet*, leur cité de transit, où, d'après les animateurs, la drogue circule au vu et *au su de tous. « Pont-de-Bezons »*, leur avait-on annoncé, devait disparaître d'ici à octobre 1983 ; cinq familles, pour l'instant, ont été relogées. *« Il y en a beaucoup qui parlent, mais on ne voit rien venir,* affirme l'un des animateurs ; *un stage comme celui-là, c'est bien, mais c'est une goutte d'eau. Quel avenir en septembre ? »* Il faudra désormais compter avec ces animateurs de la deuxième génération d'immigrés, *les seuls désormais capables* d'exprimer et d'organiser la révolte des plus jeunes.

NICOLAS BEAU.

Le Fonds industriel de modernisation sera opérationnel le 1er septembre

Le Fonds industriel de modernisation (FIM), dont le principe avait été décidé lors du conseil des ministres du 29 avril, sera opérationnel dès le 1er septembre. M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a annoncé, jeudi 28 juillet, que l'arrêté déterminant les conditions de sa création venait d'être signé.

Le FIM, qui va reprendre les activités du Comité pour le développement des industries stratégiques (CODIS), sera placé auprès de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche). Les décisions relatives aux concours financiers seront prises par le ministre de l'industrie et de la recherche, après avis d'un comité directeur du Fonds qu'il présidera. Les demandes de concours *financiers devront* être adressées à l'ANVAR, qui instruira les dossiers. La décision interviendra dans un délai maximum de huit semaines après le dépôt d'un dossier.

Pour 1983, le FIM disposera, comme prévu, de 3 milliards de francs mis à sa disposition par la Caisse des dépôts. Le FIM financera des investissements matériels et immatériels pour la modernisation entreprises, ainsi que le développement de produits nouveaux (biotechnologies, véhicules à faible consommation, cartes à mémoire).

Il interviendra, soit par des prêts participatifs (au taux de 9,75 % pour 1983) à dix ans avec un différé d'amortissement de deux ans, soit par des prêts aux organismes de crédit-bail pour qu'ils améliorent leurs conditions de financement à l'égard de leurs clients. Les prêts seront *garantis par l'État* (pour les montants supérieurs à 150 millions de francs) ou par un fonds de réserve placé auprès de l'ANVAR.

Pour 1984, le FIM recevra au moins 5 milliards de francs. Ces fonds seront collectés à travers le futur livret industriel (le Codevi), qui sera proposé aux épargnants par les établissements financiers. Toutes *les caractéristiques du Codevi* ne sont pas encore arrêtées. S'il est acquis que ses intérêts seront nets d'impôts, son taux de rémunération et son niveau de liquidité font encore l'objet de discussions.

Les établissements financiers verseront l'argent récolté à travers les Codevi (à concurrence des 5 milliards) à la Caisse des dépôts, qui les mettra ensuite à la disposition du FIM. En principe, les conditions définitives des Codevi devraient être fixées *rapidement afin* qu'ils puissent être proposés au public à partir du 1er octobre.

LE DOLLAR SE MAINTIENT A SON COURS RECORD À PARIS : 7,89 F

Jeudi 28 juillet, le dollar s'est maintenu à son cours record à Paris, 7,89 F, après l'avoir même dépassé en début de matinée ; cotant 7,90 F à Francfort, il a dépassé 2,63 DM contre 2,62 DM.

***Dans les* milieux financiers internationaux, on estime que certaines banques centrales européennes, la Bundesbank et peut-être la Banque de France, seraient intervenues pour freiner la hausse de la monnaie américaine. Ces mêmes milieux ont enregistré la déclaration du *secrétaire* américain au commerce, M. Malcolm Baldrige, selon laquelle le dollar pourrait ne pas baisser avant les élections de novembre 1984 aux États-Unis.**

LE GROUPE BERNARD TAPIE PREND LE CONTROLE DES FIXATIONS DE SKI LOOK

(De notre correspondant.)

Nevers. – Dans un communiqué à la presse, M. Beyl, fondateur de la société Look, le troisième fabricant mondial de fixations de ski (17 % du marché mondial), annonce qu'il a pris la décision de céder une participation majoritaire de sa société au groupe Bernard Tapie (66 % selon la C.F.D.T.). Cette décision a été *motivée par des besoins financiers* très importants dus à la fois au caractère saisonnier de l'activité, aux lourds investissements liés au développement de la nouvelle gamme de produits « Sensor », ainsi qu'à la diversification des chaussures de fond qui est en cours, et enfin aux aléas climatiques que subit l'ensemble de la profession depuis plusieurs saisons.

LES GRANDS PROJETS POUR PARIS

M. Mitterrand insiste sur la nécessité de veiller au respect du calendrier

Le président de la République, dans une lettre adressée à M. Yves Dauge, directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'urbanisme et responsable d'une mission de coordination des grandes opérations d'architecture, a insisté sur la nécessité de veiller au respect des calendriers et des coûts de réalisation de toutes les constructions qui devaient servir de support à l'Exposition universelle.

Ce programme de travaux, étalé sur cinq ans, est estimé à 15 milliards de francs actuels. 3,5 milliards de crédits de paiement seront inscrits pour ces travaux au projet de loi de finances de 1984 et plus de 5 milliards en autorisations de programme.

L'architecte américain Ieoh Ming Pei *a accepté d'étudier le projet du* Grand Louvre à titre de consultant. La réalisation commencera dès 1984 par l'aménagement de la cour Carrée et la mise au jour de la crypte de Philippe Auguste. Le chef de l'Etat a invité M. Paul Delouvrier, président de l'établissement public de La Villette, a accélérer la réalisation du Musée des sciences et techniques. Dès 1984, la salle de spectacles hémisphérique, indépendante du musée, sera construite. Début 1986, la plus large partie du musée devra être ouverte au public.

Le Carrefour international de la communication à la Tête Défense *ainsi que le ministère de l'urbanisme* et du logement devront pouvoir fonctionner dès 1988. Le gros œuvre devrait être achevé en 1986. La construction des immeubles nécessaires au transfert du ministère des finances à Bercy commencera au début de 1984, les travaux devant être achevés au début de 1988. Le choix du lauréat du concours international de l'opéra de la Bastille n'a pas encore été effectué. Il devrait être connu *« dans les prochains jours »*. Les crédits d'études et ceux nécessaires à la libération des terrains seront inscrits au budget de 1984.

Enfin, une salle de rock de six mille places ouvrira en 1984 dans le parc de La Villette. Elle préfigure une salle plus importante, prévue au milieu de l'échangeur de la porte de Bagnolet, pour laquelle une consultation restreinte architecturale a été lancée par le ministère de la culture.

D'autre part, la mission a annoncé plusieurs nominations. A La Villette, M. Serge Goldberg, *ingénieur* en chef des ponts-et-chaussées, a été nommé directeur de l'établissement public. M. François Mahieux, ingénieur des télécommunications, a été nommé directeur général de l'ASCOM, association chargée de la préfiguration du carrefour international de la communication. Le transfert des ministères de l'urbanisme et de l'environnement à la Défense a été confié à M. Louis Moissonier, directeur de l'administration générale au ministère de l'urbanisme et du logement. M. Guy Vidal, payeur général du Trésor, est chargé du transfert du ministère des finances à Bercy. Enfin, Mme Michelle Audon, directrice de l'office H.L.M. d'Avignon, a été désignée directrice générale de l'établissement public qui sera créé prochainement pour la réalisation de l'opéra de la Bastille.

NOUVELLES BRÈVES

● *La Haute-Saône a été déclarée en état de catastrophe naturelle* à la suite des inondations de mai dernier, par arrêté interministériel. Les personnes des cent trente-quatre communes sinistrées ont un délai de dix jours à dater du 26 juillet pour transmettre à leur assureur leur demande d'indemnisation.

● *Ajournement du procès de M. Begun.* – Le procès du mathématicien juif soviétique Iossif Begun, *qui devait s'ouvrir le 25 juillet*, à Vladimir (300 kilomètres à l'ouest de Moscou), a été ajourné *sine die* « pour complément d'information », a-t-on appris mercredi 27 juillet. Demandant en vain à émigrer en Israël depuis 1971, M. Begun milite pour la défense de la culture juive en U.R.S.S. et pour la légalisation de l'enseignement de l'hébreu.

● *La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne* a enregistré en juin un excédent de 373 millions de livres contre un déficit de 302 millions en mai. Cette amélioration est due au redressement de la balance commerciale du pays, excédentaire de 123 millions de *livres en juin*, alors qu'elle était déficitaire de 552 millions en mai. Les exportations ont progressé de 6 %, tandis que les importations reculaient de 3 %.

En Angola

UN TRAIN SAUTE SUR UNE MINE
50 morts et 210 blessés

Cinquante personnes ont été tuées et 210 autres blessées, mardi 26 juillet, dans la province de Moxico (est du pays), lorsque le train à bord duquel elles *voyagaient a sauté sur* une mine, a annoncé mercredi l'agence angolaise de presse ANGOP. L'agence a mis l'attaque sur le compte de *« bandits armés et financés par le régime raciste sud-africain »*, expression habituellement utilisée pour désigner les rebelle de l'UNITA.

ANGOP précise que la plupart des blessés ont été évacués sur les hôpitaux de Luena, chef-lieu de la province, et de Luanda. Cet attentat, *affirme ANGOP, s'inscrit dans « la politique de déstabilisation »* menée par Pretoria contre le gouvernement angolais.

D'autre part, dans un communiqué diffusé mercredi, l'UNITA affirme avoir abattu la veille un Mig-21 de la force aérienne angolaise piloté par un Cubain, qui aurait été tué. – *(A.F.P., A.P.)*

DEUX ATTENTATS ANTI-ARMÉNIENS

En moins de vingt-quatre heures, mercredi 27 juillet, deux explosions d'origine criminelle se sont produites contre des établissements arméniens en France, l'un à Alfortville (Val-de-Marne) à l'aube (*le Monde* du 28 juillet), l'autre au Centre culturel arménien, 17, rue Bleue, à Paris (9e).

L'explosion de la rue Bleue, qui a provoqué peu de dégâts matériels, a blessé légèrement un Arménien qui se rendait à une réunion. Elle s'est produite vers 22 heures dans la cour de l'immeuble. Une vingtaine de personnes étaient réunies dans les locaux.

Le centre de la rue Bleue avait déjà été le théâtre d'un attentat en *mai 1976*. Un homme, dont l'identité est toujours restée douteuse, y avait trouvé la mort et M. Henri Papazian, actuel porte-parole du parti socialiste arménien, avait été blessé.

Le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.) s'insurge contre ces attentats rapprochés et en appelle *« aux autorités françaises pour que celles-ci protègent les structures culturelles et communautaires, seuls lieux de l'expression pacifique arménienne »*.

Gilbert Zemmour est assassiné à Paris

Gilbert Zemmour, l'un des deux survivants d'une famille de cinq frères qui s'étaient taillé un empire dans le milieu français depuis les années 50, a été assassiné jeudi 28 juillet vers 5 h 30 avenue de Ségur à Paris (septième arrondissement). Gilbert Zemmour a été tué de trois coups de revolver non loin de son domicile au moment où, comme à son habitude, il promenait ses quatre petits caniches. Gilbert est le quatrième des cinq frères Zemmour à mourir assassiné.

Un empire du « milieu »

Après les frères Guérini, les frères Zemmour. Les grandes familles du « milieu » n'échappent pas à la règle. Des heures de gloire – qui ont inspiré à Alexandre Arcady son film *le Grand Pardon* – puis, très vite, le déclin. C'est au milieu des années 50 que Roland, William, Edgar, André et Gilbert, unis comme les doigts de la main, décideront de quitter Sétif *en Algérie et leur père Raymond*, qui tenait là-bas un café louche. Roland mit le premier le pied sur le continent mais, encore inexpérimenté, il fut trouvé en 1957, dans un caniveau de la rue Blondel, le corps criblé de balles. William prit alors la tête des opérations. En quelques années, les frères Zemmour établissent à Paris un empire sur les jeux et la prostitution. Ils apparaissent dans la plupart des « affaires » où le milieu est impliqué, et, si on ne peut leur reprocher, faute de preuves, d'avoir participé au trafic des stupéfiants, ils sont particulièrement actifs dans les opérations immobilières illicites et dans les cercles de jeux. Au cours des années 70, ils combattent le « gang des Lyonnais », et passent pour les alliés de Marcel Francisci, directeur des jeux du Cercle Haussmann à Paris, assassiné le 15 janvier 1982. William est alors le *chef du clan, Gilbert le second,* Edgar, la tête folle.

Leur couverture légale (des boîtes de nuit, des clubs en France, en Belgique, au Canada et aux États-Unis) explique partiellement leur train de vie fastueux. Et les explications qu'ils donnent ne trompent personne. Selon Gilbert, c'est grâce à un héritage d'un parent d'Algérie qu'il aurait pu investir au Canada 200 000 dollars. William, qui n'était que le patron d'un restaurant de l'avenue Mac-Mahon, habitait une somptueuse villa au Chesnay. Edgar, qui ne gagnait alors que 1 800 F *par mois*, louait un appartement de 350 mètres carrés avenue Niel.

Jamais cependant la police n'était parvenue à leur reprocher plus que des erreurs de jeunesse. Mais, avec *la fusillade du bar Le Thélème* en 1976, le destin bascula pour la famille Zemmour. Les policiers de la brigade antigang, au cours d'un échange de coups de feu, tuent William et blessent grièvement son frère Edgar. A son tour, Gilbert devient le chef de la « famille ». André, qui depuis longtemps s'est mis au vert à Palma-de-Majorque, ne fait plus parler de lui. Edgar, handicapé, s'installe à Miami, jusqu'au moment où, *au mois d'avril de cette année*, il est assassiné par un tueur embusqué. Depuis l'épisode du Thélème, Gilbert, tout en brassant de multiples affaires, défend de Bruxelles l'honneur de la famille. En 1976, il est poursuivi en diffamation par M. Poniatowski pour avoir accusé la police d'avoir organisé la fusillade du Thélème.

Le souci de sa réputation entraînera Gilbert à accorder de nombreuses interviews et à poursuivre *notre collaborateur James Sarazin*, qui écrivait alors dans son livre *M. comme Milieu : « Montmartre au début des années 70 : le petit gang devient une entreprise aux dimensions gigantesques, elle ne comptera pas moins de deux cent cinquante-sept « collaborateurs » rien que dans la région parisienne et le chiffre d'affaires cumulé de la prostitution, du racket et des investissements honnêtes atteindra un demi-milliard d'anciens francs par mois, dont l'essentiel sera sur des comptes en Suisse. »*

En 1978, Gilbert Zemmour comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Paris pour « menaces de mort » contre le propriétaire de plusieurs boîtes de nuit parisiennes, René Juillet. Il sera condamné à un an de prison et interdit de séjour pour cinq ans. Gilbert Zemmour s'installe alors à Bruxelles. Rentré en France depuis quelques mois, il vient de mourir à son tour de mort violente, victime peut-être d'un nouveau clan.

C.C.

Le numéro du « Monde » daté 28 juillet 1983 a été tiré à 455 678 exemplaires

